



Bibliothèque nationale de France

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Bibliothèque nationale de France
délégation à la Stratégie et à la Recherche

version du 5 juin 2013
émetteur : Thierry PARDE
affaire suivie par : Philippe CHEVALLIER
référence : BnF-ADM-2013-032085-02



**TABLE DES MATIERES**

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2012	5
CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS	9
1.1 LE DEPOT LEGAL	9
1.1.1 <i>Le dépôt légal des imprimés</i>	10
1.1.2 <i>Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels</i>	11
1.1.3 <i>Le dépôt légal de l'internet</i>	12
1.2 LES ACQUISITIONS, LES DONNS ET LES ECHANGES	12
1.3 LE TRAITEMENT DES COLLECTIONS	14
1.3.1 <i>Le traitement bibliographique</i>	14
1.3.2 <i>La conservation préventive et curative</i>	14
1.3.3 <i>La reproduction de sauvegarde</i>	16
1.3.4 <i>La conservation des collections numériques</i>	17
1.3.5 <i>La sûreté des collections</i>	18
CHAPITRE 2 – LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE.....	19
2.1 LA NUMERISATION DES COLLECTIONS.....	19
2.1.1 <i>Les marchés de numérisation</i>	19
2.1.2 <i>Programmes internes de numérisation</i>	21
2.2 GALICA ET LA POLITIQUE NUMERIQUE	21
2.2.1 <i>L'offre documentaire et les fonctionnalités</i>	22
2.2.2 <i>Les publics</i>	23
2.2.3 <i>Gallica, bibliothèque collective</i>	23
CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER.....	27
3.1 STRATEGIE IMMOBILIERE DE L'ETABLISSEMENT	27
3.2 LA RENOVATION DE RICHELIEU	28
3.3 L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DES SITES	29
3.4 REDUCTION DE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	30
CHAPITRE 4 – LES PUBLICS	31
4.1 LES ACTIVITES DE LECTURE	31
4.1.1 <i>L'inscription et l'accréditation des lecteurs</i>	31
4.1.2 <i>L'évolution de la fréquentation des salles de lecture</i>	32
4.1.3 <i>L'accès aux ressources documentaires</i>	33
4.2 LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES	34
4.2.1 <i>Les expositions</i>	34
4.2.2 <i>Les conférences et les colloques</i>	36
4.2.3 <i>Les activités pédagogiques</i>	36
4.2.4 <i>La médiation et la diversification</i>	36
4.2.5 <i>Les éditions</i>	37
4.3 LES SERVICES ET L'OFFRE EN LIGNE	37
4.3.1 <i>Le site internet et la communication externe</i>	37
4.3.2 <i>Les services bibliographiques</i>	38
4.3.3 <i>La médiation culturelle</i>	40
CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT	43
5.1 LES ACTIVITES EUROPEENNES ET INTERNATIONALES	43
5.1.1 <i>L'Europe, axe prioritaire de l'action internationale de la BnF</i>	43
5.1.2 <i>La BnF, acteur de la francophonie</i>	45
5.1.3 <i>S'investir dans les réseaux professionnels internationaux</i>	46
5.1.4 <i>Partager les pratiques professionnelles : visites, formations et expertises</i>	46
5.2 LA COOPERATION DOCUMENTAIRE NATIONALE.....	47
5.2.1 <i>Le réseau des pôles associés de dépôt légal imprimeur</i>	48
5.2.2 <i>La coopération documentaire</i>	48
5.2.3 <i>Le Catalogue collectif de France (CCFr)</i>	49
5.3 LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES ET DE RECHERCHE.....	50
5.3.1 <i>Les programmes de recherche subventionnés au niveau national</i>	51
5.3.2 <i>L'activité de recherche et développement au niveau international</i>	53
5.3.3 <i>L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche</i>	53
5.3.4 <i>Les centres de recherche de la BnF</i>	53



CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE	55
6.1 GOUVERNANCE ET ORGANISATION.....	55
6.1.1 <i>Outils de pilotage et réflexion stratégique</i>	55
6.1.2 <i>Information et communication interne</i>	57
6.2 LES RESSOURCES HUMAINES	57
6.2.1 <i>Évolution des effectifs</i>	57
6.2.2 <i>La gestion des compétences</i>	58
6.2.3 <i>L'action médicale et sociale</i>	58
6.3 LES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES	59
6.3.1 <i>Le budget et son exécution</i>	59
6.3.2 <i>L'amélioration des procédures financières et comptables</i>	60
6.4 LES RESSOURCES PROPRES	61
6.4.1 <i>Le mécénat</i>	61
6.4.2 <i>La reproduction</i>	62
6.4.3 <i>Les autres ressources</i>	62
FOCUS 1 : PREMIERE EDITION DE L'OBSERVATOIRE DU DEPOT LEGAL.....	65
FOCUS 2 : LE LIVRE D'HEURES DE JEANNE DE FRANCE ENTRE A LA BNF.....	67
FOCUS 3 : LA NUMERISATION DES MONNAIES GRECQUES.....	68
FOCUS 4 : LE REGISTRE RELIRE, NOUVELLE MISSION DE LA BNF.....	69
FOCUS 5 : LA MAISON JEAN VILAR.....	71
FOCUS 6 : LES PORTAILS WEB THEMATIQUES DU HAUT-DE-JARDIN	73
FOCUS 7 : LA BASE RELIURES, L'ACCES A UNE COLLECTION PRESTIGIEUSE	75
FOCUS 8 : OPENCAT, UNE INNOVATION AVEC LA BIBLIOTHEQUE DE FRESNES	76
FOCUS 9 : <i>CANDIDE</i>, L'EDITION ENRICHIE	78
FOCUS 10 : NUMERIQUE : HORIZON 2015	79



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2012

▪ Janvier

- 3 janvier Signature d'un accord de partenariat scientifique avec la Banque de France relatif au projet de Cité de l'économie et de la monnaie
- 10 janvier Signature d'une convention entre MK2 Visions S.A., la BnF et l'État pour le projet de nouvelle entrée du site François-Mitterrand
- 18 janvier La BnF et l'Institut français signent un accord de coopération concernant la diffusion et la promotion du patrimoine écrit et audiovisuel en français.
- 21 janvier Ouverture de l'extranet du dépôt légal aux documents spécialisés
- 24 janvier Ouverture du cycle *Histoire(s) de... : La Fabrique du spectacle*

▪ Février

- 2 février Concert « Les inédits de la BnF » : *Cendrillon* (1759)
- 9 février Colloque « Rousseau et la révolution » en partenariat avec l'Assemblée nationale
- 22 février Ouverture de l'exposition *Le Théâtre de la Huchette*

▪ Mars

- 6 mars Ouverture de l'exposition *Miniatures flamandes 1404-1482*
- 12 mars Lancement de Gallica intra muros
- Ebsco Discovery Service : un nouveau moteur de recherche pour interroger les ressources électroniques auxquelles la BnF est abonnée
- 14 mars Diffusion sur iTunes U des productions de la BnF
- Signature d'une convention de coopération avec la Bibliothèque nationale de Tunisie
- 16-19 mars La BnF au Salon du livre
- 19 mars Signature d'une convention de coopération avec le Centre national du livre (CNL) en faveur des collections en français de bibliothèques étrangères
- 21 mars Ouverture de l'exposition *France-Algérie : dessins de presse*
- 27 mars Ouverture de l'exposition *Joel-Peter Witkin. Enfer ou Ciel*
- 29 mars Présentation en comité technique du nouveau Référentiel des emplois et des compétences



▪ Avril

- 2 avril Ouverture du cycle « Les Lundis de l’Arsenal. Grands poètes d’aujourd’hui »
- 6 avril Création de la filière BnF-Partenariats, en charge de la valorisation des collections numériques de la BnF
- 11 avril Ouverture de l’exposition *La Presse à la Une. De la Gazette à Internet*
- 11-13 avril Conférence internationale de la Section Journaux de l’IFLA
- 16 avril Lancement de la collecte des sites web électoraux
- 27-29 avril Participation de la BnF au Salon du livre ancien, de l’estampe et du dessin

▪ Mai

- Nouvelle offre de service du département de la Reproduction
- 2 mai Ouverture de l’exposition *Edmond Jabès. L’exil en partage*
- 29 mai Dîner des mécènes en faveur de l’acquisition des archives de Michel Foucault
- Milan Kundera lauréat du Prix de la BnF 2012

▪ Juin

- 8 juin Mise à disposition sur data.gouv.fr de la liste des sites collectés dans le cadre de la collecte du web électoral
- 14 juin Remise du prix Pasteur Vallery-Radot
- 19 juin Ouverture de l’exposition *L’Étoffe de la modernité. Costumes du XX^e siècle* à l’Opéra de Paris
- 29 juin Ouverture de l’exposition *Wolinski. 50 ans de dessins*

▪ Juillet

- 6-8 juillet Le Festival Paris-Cinéma fête ses dix ans sur le site François-Mitterrand
- 7-28 juillet La Maison Jean Vilar partenaire du Festival d’Avignon : exposition pour le centenaire de la naissance de Jean Vilar et en hommage à Vaclav Havel



▪ Août

- Ouverture d'un portail HAL-BnF dans l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL
- 12-16 août Participation de la BnF au congrès de l'IFLA
- 27 août Lancement d'une souscription pour l'acquisition du *Livre d'heures de Jeanne de France*

▪ Septembre

- 12 septembre Remise de la Bourse de recherche Louis Roederer
- 17 septembre Lancement de nouveaux services en ligne : chat avec un bibliothécaire sur SINDBAD, portails web thématiques pour le Haut-de-jardin
Modernisation des postes informatiques : écrans d'accueils rénovés, ajout de ports USB, prises casques et accès à des logiciels de bureautique
Ouverture de la réservation de carrels, espaces de travail individuel en Rez-de-jardin
- 21-22 septembre Colloque « Jean-Baptiste d'Anville, un cabinet savant à l'époque des Lumières »
- 24 septembre Possibilité de commander des reproductions en ligne à partir de Gallica et du catalogue général
- 25 septembre Ouverture de l'exposition *Vertige du corps, Étienne Bertrand Weill, photographe*
- 29 septembre Journée d'étude pour le centenaire de la mort d'August Strindberg

▪ Octobre

- 1^{er} octobre Remise du prix Handi-livres
- 2-3 octobre Journées portes ouvertes pour les étudiants en bibliothèque du Haut-de-jardin
Assemblée générale de la Conference of European National Librarians
- 9 octobre Ouverture de l'exposition *Erik Desmazières au cœur de la bibliothèque*
- 23 octobre Ouverture de l'exposition *L'Âge d'or des cartes marines. Quand l'Europe découvrait le monde*
- 25 octobre Signature d'un partenariat pour la numérisation et la valorisation de 70 000 livres anciens avec la société ProQuest
- 29 octobre Signature d'une convention de partenariat avec la Cour de cassation dans le cadre du programme de numérisation concertée en sciences juridiques
- 30 octobre Lancement de l'application Gallica pour iPad



▪ Novembre

- 6 novembre Ouverture de l'exposition *L'Art d'aimer au Moyen Age. Le Roman de la rose*
- 12 novembre Don d'archives Nicolas Bourbaki par les éditions Hermann
- 13 novembre Ouverture de l'exposition *La Photographie en cent chefs-d'œuvre*
- 14 novembre Mise en ligne de l'*Observatoire du dépôt légal, reflet de l'édition*
- 20 novembre Ouverture de l'exposition *Les Rothschild en France au XIX^e siècle*
- 26 novembre Signature d'un partenariat avec les sociétés Believe Digital et Memnon Archiving Services pour la numérisation et la valorisation de 200 000 disques microsillons
- 28 novembre-3 décembre Participation au 28^e Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil

▪ Décembre

- 10 décembre Journée découverte pour 200 visiteurs issus du champ social, en partenariat avec la Fondation Total
- 11 décembre Ouverture de la présentation *Au creux de la main. La médaille aux XIX^e et XX^e siècles*
- Ouverture de l'exposition *Louis Stettner, photographe : une rétrospective*
- 12 décembre Validation du plan triennal de la recherche 2013-2015
- 14 décembre Ouverture de l'exposition *Jeunes photographes de la Bourse du talent 2012*
- 15 décembre Gallica passe le cap des 2 millions de documents
- 17 décembre Lancement d'une édition numérique enrichie de *Candide* de Voltaire avec Orange et la Voltaire Foundation

CHAPITRE 1 – LES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque nationale de France reflètent la diversité et la richesse du patrimoine dont elle a la garde : livres, revues, journaux, cartes, estampes, photographies, affiches, manuscrits, partitions de musique, monnaies, médailles, costumes, maquettes de décor de théâtre, documents audiovisuels, archives du web. Mission traditionnelle et fondamentale de la BnF, l'enrichissement des collections est assuré principalement par le dépôt légal, dont le principe a été posé par François I^{er} dès 1537, mais aussi grâce aux acquisitions onéreuses ou encore par des dons et legs, ainsi que des échanges. Grâce à la générosité d'auteurs et d'ayants droit, au soutien de mécènes et au ministère de la Culture et de la communication, des pièces de première importance rejoignent chaque année les collections de la Bibliothèque.

Les entrées dans les collections sont en recul en 2012. Ce phénomène global recouvre des évolutions contrastées en fonction des types de document et des modes d'entrée. La baisse des acquisitions de monographies sous format papier reflète d'abord les aléas des décomptes annuels et se voit en partie compensée par l'augmentation des entrées par dépôt légal, qui atteignent cette année un nouveau record. Si le nombre d'abonnements à des périodiques papier connaît quant à lui une baisse structurelle, elle est conforme à la politique de développement des abonnements sous forme numérique qui représentent désormais 17 % des commandes payantes de périodiques (contre 14 % en 2011)¹. Notons enfin les fruits de l'important travail de veille mené par les départements spécialisés qui a permis l'augmentation cette année des entrées par dépôt légal dans ce domaine, en particulier pour l'audiovisuel. 2012 a été par ailleurs marquée par l'entrée dans les collections d'un document exceptionnel : le *Livre d'heures de Jeanne de France*, manuscrit du XV^e siècle classé Trésor national. Acquis en partie grâce à la générosité de plus de 1 700 donateurs, ce manuscrit richement décoré est d'ores et déjà numérisé dans son intégralité et [accessible dans Gallica](#).

En complément de l'activité d'enrichissement des collections, les activités de catalogage et de conservation permettent de garantir la transmission aux générations futures et dans les meilleures conditions du patrimoine constitué au fil des ans.

1.1 Le dépôt légal

Régi par le Code du patrimoine (articles L 131.1 à L 133.3 et R 131 et suivants), le dépôt légal est un des principaux modes d'enrichissement des fonds de la BnF. Le dépôt légal est l'obligation pour tout éditeur, producteur, distributeur, importateur de déposer à la BnF chaque document qu'il édite, produit, distribue ou importe en France. Conformément à la loi n° 2006-961 du 1^{er} août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information (DADVSI), la Bibliothèque a aussi en charge le dépôt légal de l'internet. Le dépôt légal éditeur est effectué par les déposants en deux exemplaires (et un seul exemplaire pour les tirages inférieurs à 300). Depuis la réforme du dépôt légal intervenue en juin 2006, la BnF peut demander aux éditeurs, s'ils l'acceptent, des dépôts sous forme de fichiers numériques à la place des dépôts imprimés. L'ensemble des documents collectés par le dépôt légal est signalé dans la *Bibliographie nationale française*, vision exhaustive de la production éditoriale en France.

Depuis 2009, les éditeurs de livres ou de périodiques ont la possibilité de faire leurs déclarations de dépôt en ligne grâce à [un extranet](#) dédié. Les données sont intégrées directement dans le catalogue permettant ainsi un premier signalement succinct mais rapide, avant production de la notice complète. Alors que la part des déclarations effectuées en ligne a continué d'augmenter cette année, atteignant pour le mois de décembre 44 % des déclarations de livres, l'extranet s'est ouvert depuis le 21 janvier 2013 aux documents spécialisés (cartes, estampes, photographies, etc.). Désormais, tous les types de documents peuvent être déclarés sur l'extranet.

¹ Nombre d'abonnements payants à des versions numériques seules ou couplées avec surcoût direct souscrits en 2012 comparé aux abonnements à des périodiques papier souscrits en 2012.



Par la profondeur historique de ses données et sa couverture exhaustive de l'ensemble des secteurs de l'édition, le dépôt légal constitue une source majeure d'information sur les grandes évolutions de l'édition française. Consciente que cette information est susceptible d'intéresser des chercheurs mais aussi un plus large public, la BnF a décidé de publier chaque année un *Observatoire du dépôt légal*. La première édition, comprenant un réservoir de données statistiques publiques et une synthèse générale, a été mise en ligne en novembre 2012.

Focus 1 : Première édition de l'Observatoire du dépôt légal, reflet de l'édition contemporaine

1.1.1 Le dépôt légal des imprimés

Le premier exemplaire des documents imprimés déposés est attribué aux départements de collections d'imprimés de la Bibliothèque selon leurs thématiques, tandis que le second exemplaire est réparti entre des établissements partenaires conventionnés par la BnF.

▪ Le dépôt légal éditeur

➤ Les livres

En 2012, la BnF a reçu **72 139 dépôts de livres** en provenance des éditeurs, soit un chiffre en augmentation de 3 % par rapport à 2011. Le constat fait en 2011 d'une vitalité de la production imprimée sur papier, en dépit du développement de la production numérique, reste donc d'actualité. Ce résultat s'explique en partie par la poursuite du développement de l'autoédition qui représente désormais 13 % des dépôts. Le tirage médian au moment du dépôt continue de baisser : il était de 2 000 exemplaires il y a trois ans, il est désormais de 1 500. Le prix moyen, 26 euros, reste relativement stable.

Dans une répartition quasi-identique à l'année précédente, 56 % des ouvrages reçus ont été attribués au département Littérature et art (près de 4 livres édités sur 10 en 2012 sont des ouvrages de fiction), 21 % au département Philosophie, histoire, sciences de l'homme et 12 % au département Droit, économie, politique, qui supplante pour la deuxième année consécutive le département Sciences et techniques (10 %).

Évolution des entrées des livres par dépôt légal éditeur					
	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de dépôts effectués	69 958	66 595	67 278	70 109	72 139

On décompte **7 289 déposants actifs** au cours de l'année 2012, chiffre en légère augmentation par rapport à 2011. Un tiers d'entre eux effectuaient pour la première fois un dépôt cette année. Le nombre des plus gros éditeurs (ayant effectué 101 dépôts et plus dans l'année) a légèrement augmenté cette année, passant de 181 à 186, les deux premiers de la liste étant des éditeurs à compte d'auteurs et de l'autoédition.

➤ Les périodiques

Avec **303 916 dépôts** de périodiques reçus, l'année 2012 ne confirme pas la très légère hausse (+ 1 %) constatée l'année précédente ; bien au contraire, avec une baisse de 5 %, le nombre de dépôts atteint un niveau particulièrement bas au regard de ces dernières années. Le nombre de nouveaux titres (créations et changements de titre) est en légère baisse de 1 % par rapport à 2011, tandis que 3 287 titres sous format papier disparaissaient au cours de l'année, dont seulement 10 % renaissaient en ligne. Au total, on évalue à **40 768 le nombre de titres** en cours de parution reçus au titre du dépôt légal².

Le principal destinataire des exemplaires reçus demeure le département Droit, économie, politique, avec deux tiers des entrées ; viennent ensuite les départements Philosophie, histoire, sciences de l'homme puis Sciences et techniques.

Évolution des entrées des périodiques par dépôt légal éditeur et importateur					
	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de dépôts effectués	338 587	328 667	314 625	319 203	303 916
Dont au titre du dépôt légal importateur	16 596	14 035	12 023	8 043	9 966

² Extraction faite au 3 janvier 2013.

➤ *Les brochures*

Sont également déposées au titre du dépôt légal éditeur des brochures et publications diverses, traitées et conservées en « recueils » (et non à l'unité), tels que des documents publicitaires (catalogues commerciaux, prospectus) ou des documents administratifs (rapports et statuts des entreprises, règlements intérieurs) ou bien encore des documents à caractère politique ou religieux (tracts, affiches). On enregistre **13 584 dépôts** en 2012, soit une baisse de 5 %.

Évolution des entrées des brochures et publications diverses traitées en recueils					
	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de dépôts effectués	16 104	16 445	14 574	14 298	13 584

➤ *La redistribution du second exemplaire éditeur*

Dans un souci de conservation partagée, le second exemplaire du dépôt légal éditeur est réparti entre les 60 établissements partenaires conventionnés par la BnF (37 bibliothèques ayant signé une convention de dépôt légal éditeur et 23 BDLI). Cette redistribution est réalisée selon une carte documentaire nationale, définie dans une convention cadre tripartite signée en 2006 entre la BnF, le ministère de la Culture et de la communication et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Les conventions liant la BnF aux 60 établissements partenaires ont été renouvelées pour la période 2012-2014. 37 203 monographies et 4 934 titres de périodiques ont été cette année redistribués.

▪ **Le dépôt légal imprimeur**

Le dépôt légal des imprimeurs s'effectue auprès de la bibliothèque habilitée à recevoir ce dépôt dans chaque région administrative de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer. Pour l'Île-de-France, c'est la BnF qui reçoit le dépôt légal imprimeur. Les bibliothèques depositaires du dépôt légal imprimeur (BDLI) sont « pôles associés de dépôt légal imprimeur » et ont à ce titre une délégation de gestion de la BnF (*cf.* 5.2.1). Au vu des dépôts qu'elles reçoivent de la part des imprimeurs, elles signalent à la BnF les lacunes du dépôt légal éditeur afin de permettre un contrôle croisé entre dépôts éditeur et dépôts imprimeur.

1.1.2 Le dépôt légal des documents spécialisés et audiovisuels

La BnF est également responsable du dépôt légal des documents audiovisuels et sonores et de documents spécialisés (affiches, cartes géographiques, partitions musicales, médailles, imagerie, photographies, etc.).

35 666 documents audiovisuels et sonores sont entrés cette année par dépôt légal. Il s'agit d'un chiffre historique, en augmentation de 36 % par rapport à 2011. Il consacre l'efficacité d'un travail de longue haleine en matière de prospection, incluant une prospection rétrospective pour les vidéogrammes, et témoigne du maintien d'un réel dynamisme de l'édition dans ce secteur, notamment des petits éditeurs pour les phonogrammes.

Évolution des entrées par dépôt légal des documents audiovisuels				
	2009	2010	2011	2012
Phonogrammes	10 253	10 009	9 555	14 669
Vidéogrammes	9 455	9 979	8 834	13 684
Multimédias mono et multisupports	7 005	6 934	7 767	7 313
Total	26 713	26 922	26 156	35 666

Par ailleurs, **14 999 documents spécialisés** sont entrés dans les collections de la BnF. Ce chiffre global, qui est à interpréter avec prudence tant il collige des objets de nature diverse, est en augmentation par rapport à 2011 (+ 10 %), après plusieurs années de baisse consécutives.



Évolution des entrées par dépôt légal des documents spécialisés				
	2009	2010	2011	2012
Partitions et méthodes de musique	3 902	1 661	2 501	1 667
Atlas	650	567	494	570
Cartes et plans	2 643	2 891	2 139	2 333
Globes	0	0	0	3
Affiches	6 221	6 100	704	1 180
Estampes	876	880	545	1 350
Imagerie (cartes postales, etc.)	6 322	6 729	6 966	7 478
Livres graphiques et d'artiste	159	170	211	295
Photographies	24	66	34	32
Porte-folios d'estampes	12	32	3	58
Médailles et monnaies	49	42	86	33
Total	20 858	19 138	13 683	14 999

1.1.3 Le dépôt légal de l'internet

La constitution des archives de l'internet s'effectue par des collectes de périodicité et de profondeur variables – collectes larges ou ciblées – définies par le service du dépôt légal numérique en collaboration avec les départements de collections. Ces collectes visent à la représentativité de l'internet français. L'adoption du décret d'application de la loi DADVSI le 19 décembre 2011 donne une assise juridique solide à cette mission, en définissant le périmètre de l'internet français et la répartition de sa collecte avec l'INA.

La **collecte large** du domaine français a été réalisée en interne entre octobre et novembre 2012. Cette collecte est composée de 3,1 millions de domaines. L'Association française pour le nommage internet en coopération (AFNIC) fournit la liste des noms de domaine en .fr ou .re (pour l'île de la Réunion), complétée par les propositions des départements de collections et les redirections à partir des domaines en .fr. Cette année, cette liste a vu l'ajout de 2 511 domaines correspondant à des sites actifs en .nc, fournis par l'Office des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie. Au total, un milliard de fichiers ont ainsi été collectés pour un poids de **33 téraoctets**, offrant un panorama général de l'état du web en France. Pour la première fois, comme l'y autorise le Code du patrimoine, la BnF ne s'est pas soumise au protocole d'exclusion des robots et a pu ainsi récupérer des éléments jusqu'à présent bloqués.

Les **collectes ciblées** se répartissent entre les collectes courantes, commandées par les départements de la Bibliothèque dans un souci de continuité des collections, et les collectes projets relevant d'une démarche de prospection approfondie autour d'une thématique, d'un partenariat extérieur ou d'un événement. Parmi les collectes courantes, la collecte quotidienne « Actualités » s'est vue renforcée par celle de la presse payante avec la mise en production du « dépôt » de deux titres de la presse quotidienne régionale : *Ouest-France* et *Le Républicain lorrain*, avec leurs éditions principales et locales. Une part significative des collectes projets a concerné quant à elle les sites des élections présidentielle et législatives (10 500 sites collectés) avec la participation de 20 des 26 bibliothèques de dépôt légal imprimeur. Leur collaboration est particulièrement précieuse pour les élections législatives, avec le repérage et la sélection des sites officiels des candidats, mais aussi de leurs profils sur Facebook et de leurs fils Twitter. Au total, les collectes ciblées représentent 63 % du volume collecté, du fait en particulier du poids qu'y ont les fichiers vidéo, plus volumineux.

	2010		2011		2012	
	URL (en milliards)	To (poids compressé)	URL (en milliards)	To (poids compressé)	URL (en milliards)	To (poids compressé)
Collectes larges	0,8	24	1,1	33	1,1	33
Collectes ciblées	0,4	19	0,6	25	1,2	57
Total	1,2	43	1,7	57	2,3	90

1.2 Les acquisitions, les dons et les échanges

La BnF conduit une politique active d'acquisition et d'enrichissement de ses fonds par des dons, legs et par mécénat. Dans sa politique d'acquisition, on distingue les acquisitions courantes et les acquisitions patrimoniales, toutes deux réalisées sur la base d'une Charte documentaire des acquisitions, élaborée en 2005 et en cours de révision.



2012 a vu l'entrée dans les collections de la BnF de nombreuses acquisitions patrimoniales remarquables, en particulier le *Livre d'heures de Jeanne de France*. Pour acquérir ce manuscrit royal enluminé sur vélin, réalisé en 1452 à l'occasion des noces de Jeanne de France, troisième fille du roi Charles VII, la BnF a lancé pour la première fois une souscription publique. L'opération a remporté un vif succès puisque les 250 000 euros nécessaires pour finaliser l'acquisition ont été réunis en quatre mois auprès de plus de 1 700 particuliers, entreprises, associations ou fondations. D'autres entrées remarquables ont rythmé la vie des collections, parmi lesquelles des documents musicaux (partitions manuscrites pour la plupart) ayant appartenu à François Antoine (1695-1771), porte-arquebuse de Louis XV, et à sa fille, un très important ensemble d'archives du groupe Nicolas Bourbaki, auteur des célèbres *Éléments de Mathématique* (1^{er} volume : 1939) ou encore 1 200 dessins originaux de Georges Wolinski.

Focus 2 : Le Livre d'heures de Jeanne de France entre à la BnF

Voir : Rapport annexé sur les acquisitions patrimoniales remarquables

▪ Les ressources papier

78 369 monographies sous format papier sont entrées dans les collections en 2012 par achat, don, échange mais aussi second exemplaire du dépôt légal (en particulier pour le livre de jeunesse). La comparaison avec l'année précédente (- 8 %) est peu significative du fait de l'enregistrement au titre de l'année 2011 d'un nombre important de commandes passées à la fin 2010³. Si l'on substitue au nombre d'entrées par achat en 2011 la moyenne des années 2010-2011, on obtient un nombre total d'entrées de monographies pratiquement stable de 2011 à 2012.

En 2012, 10 284 titres de périodiques en format papier sont entrés dans les collections, contre 11 647 en 2011. La diminution du nombre d'abonnements depuis 2009 est plus régulière que celle des monographies, aboutissant sur trois ans à une baisse de 20 %. Cette baisse régulière s'explique par le choix de basculer une partie des abonnements papier vers leur version numérique, en particulier dans le domaine des sciences et techniques, afin de tenir compte de l'évolution du paysage documentaire en France et des usages des chercheurs (cf. 4.1.3.). Les abonnements payants représentent désormais 71 % des périodiques reçus (contre 76 % en 2009).

▪ Les ressources numériques⁴

Engagée en 2009, la politique d'acquisitions d'ouvrages numériques (acquisition de fichiers ou accès pérenne) s'est poursuivie en 2012 avec l'entrée dans les collections de 16 477 livres numériques, principalement dans le domaine scientifique : acquisition de la collection complète d'e-books de la Royal Society of Chemistry (1968-2012), acquisition auprès d'Elsevier de 4 035 titres parus en 2012 ainsi que 3 000 titres de la « legacy collection » correspondant aux collections rétrospectives 1950-1995 ou encore l'acquisition de l'intégralité des livres numériques de Wiley-Blackwell parus en 2010-2012. Ces acquisitions portent à 47 000 (hors licences nationales) le nombre de livres numériques disponibles dans le domaine des sciences et de la médecine, ce qui constitue une offre sans équivalent en France.

Ces acquisitions se faisaient jusque-là par grands ensembles. Elles sont désormais complétées par l'acquisition d'e-books à l'unité : un premier test, limité aux départements thématiques, a été réalisé avec l'acquisition de 416 titres au dernier trimestre 2012. Ces titres concernent principalement les départements Droit, économie, politique et Sciences et techniques, mais aussi, dans une moindre mesure, Littérature et art et Philosophie, histoire, sciences de l'homme.

Entre autres acquisitions de périodiques numériques, les collections rétrospectives de 112 titres de périodiques scientifiques ont été acquises en 2012 (accès pérenne) : les titres de l'Institute of Physics pour les années 1874-2011 et la partie archives de la base de données Zoological Record (1867-1977).

La BnF a par ailleurs participé cette année à l'acquisition de licences nationales concernant quatre ensembles de livres et de périodiques dans le cadre d'un partenariat conclu en fin d'année 2012 avec l'agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES). L'ABES est l'opérateur désigné pour conduire la négociation et l'acquisition de ressources documentaires avec les éditeurs.

³ Cf. *Rapport d'activité 2010*, p. 11 et *Rapport d'activité 2011*, p. 13.

⁴ Offre accessible en bibliothèque de Recherche au 31 décembre 2012.



▪ Les documents spécialisés et audiovisuels

Le nombre de documents audiovisuels acquis à titre onéreux continue d'augmenter pour la deuxième année consécutive avec une croissance cette année de 4 %, liée en particulier à la forte reprise des acquisitions de phonogrammes, alors que celles d'autres supports (vidéogrammes, multimédias mono et multisupports) se stabilise ou diminue. Au total **4 296 documents audiovisuels** ont été acquis en 2012, contre 4 140 en 2011, auxquels il faut ajouter presque autant de dons (4 272).

Les entrées des autres documents spécialisés (affiches, estampes, manuscrits, etc.) par achat, don et échange sont détaillées dans l'annexe au rapport « La BnF en chiffres ».

1.3 Le traitement des collections

1.3.1 Le traitement bibliographique

Les services du département du Dépôt légal qui cataloguent les imprimés reçus par dépôt légal ont créé cette année **76 765 notices bibliographiques** et **23 237 notices d'autorité** pour les livres et les périodiques. Ces notices, produites en format INTERMARC, sont également diffusées en UNIMARC. Les délais de traitement ont connu une nouvelle amélioration en 2012, avec un délai médian de création de notice pour les livres de seize jours (contre trois semaines en 2011), ce qui constitue un record.

Catalogage courant du dépôt légal des livres et périodiques			
	2010	2011	2012
Notices bibliographiques créées	77 006	76 905	76 765
Notices bibliographiques mises à jour (enrichissement et contrôle)	43 946	52 775	50 259
Notices d'autorité créées	23 755	23 326	23 237
Notices d'autorité mises à jour	36 898	32 523	29 735

Les départements de collections ont également une activité de catalogage courant pour les documents entrés par acquisition, don et échange. À ces trois modes d'entrée s'ajoute le dépôt légal pour les documents audiovisuels et spécialisés. Les notices sont soit créées, soit dérivées (récupération à partir d'une autre base bibliographique de référence), soit localisées (ajout de données locales sur une notice déjà existante).

L'année 2012 a été marquée par le changement des pratiques de catalogage des monographies étrangères grâce à l'entrée en phase opérationnelle d'un outil de dérivation automatique de notices. Grâce à cet outil, la production des départements de collections pour le catalogage des monographies, incluant le rattrapage du retard concernant les stocks en attente, a légèrement augmenté par rapport à 2011. Pour l'ensemble des monographies entrées par acquisition, don et échange, la part des notices dérivées représente 51 % des notices produites. L'élargissement de l'outil de dérivation à d'autres types de documents est prévu à l'horizon 2013.

Catalogage courant et rétrospectif par les départements de collections									
	Notices bibliographiques**			Notices d'autorité			Total		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Total des notices produites*	126 828	126 277	132 614	56 507	58 513	62 573	183 335	184 790	195 187

*Statistiques issues d'un comptage automatique (contrairement aux années précédentes)

** Notices créées ou dérivées

Enfin, les fonds d'archives, collections de manuscrits et manuscrits isolés sont décrits par le biais d'instruments de recherche (qui représentent aussi bien un document isolé qu'un ensemble de taille variable de documents⁵). En 2011, **842 instruments de recherche** ont été créés, contre 1 161 en 2011.

1.3.2 La conservation préventive et curative

Mission essentielle de la BnF, la conservation concerne l'ensemble des collections. Préventive, elle a pour but de protéger et de prévenir la dégradation des documents ; curative, elle restaure, répare, maintient, consolide ; de sauvegarde, elle développe des programmes de micro-reproduction ou de numérisation. Les activités de conservation sont réalisées sur tous les sites de la BnF, soit au plus près des œuvres par les départements de collections eux-mêmes, soit dans les services et ateliers spécialisés du département de la Conservation, soit enfin par des prestataires externes dans le cadre de marchés.

⁵ Le nombre d'instruments de recherche créés n'est pas comparable à la production de notices bibliographiques ; un instrument de recherche peut être créé pour un fonds d'archives et complété sur plusieurs années.

Près de **207 000 documents** sont passés par les ateliers du département de la Conservation pour être soit traités en interne soit envoyés chez des prestataires extérieurs pour des travaux de reliure, restauration, désacidification, désinfection ou conditionnement. La forte augmentation globale du nombre de documents traités par rapport à 2011 (+ 52 %) est le résultat d'activités aux évolutions contrastées. Deux secteurs ont connu cette année une forte augmentation : la préparation des fascicules de presse avant reproduction, du fait de la montée en capacité de l'atelier de préparation de la presse à Bussy Saint-Georges, et la désinfection. En revanche, le volume de traitements physiques décroît, en particulier pour la conservation préventive (reliure mécanisée et désacidification).

▪ **Mouvement, rangement, amélioration des conditions de stockage**

Les conditions de magasinage des collections dans les magasins constituent un élément déterminant pour leur conservation. Un travail est mené au quotidien dans les départements de collections pour gérer correctement les entrées courantes et améliorer les conditions de magasinage des fonds déjà présents (équipement des rayonnages mobiles en bandes antidérapantes et « joues » latérales) : près de **8 000 mètres linéaires** ont ainsi été équipés en 2012.

Outre la gestion quotidienne des milliers de documents arrivant chaque semaine dans les collections (documents qui ont représenté en 2012 un accroissement en magasin de plus **3 500 mètres linéaires**), les départements de collections ont assuré cette année le remagasiner de nombreux fonds (chantiers de resserrement, mouvements de collections) et continué à préparer les transferts entre sites, soit en lien avec le Projet Richelieu, soit dans le cadre de la gestion dynamique des collections. Afin de faciliter la gestion des fonds et le suivi de l'implantation des collections, les départements ont également poursuivi l'alimentation d'un outil de gestion informatisée des collections et magasins. L'année 2012 a également été marquée par la mise en place d'une application permettant de gérer l'adressage des unités de conservation déménagées des départements thématiques dans les boîtes et alvéoles des magasins de grande hauteur du site de Bussy Saint-Georges.

▪ **La reliure mécanisée et le conditionnement**

La reliure mécanisée des collections patrimoniales est l'un des instruments principaux de la politique de conservation préventive, de même que le conditionnement des documents en magasin qui permet de prolonger les bénéfices des traitements de maintenance et de restauration ou de protéger des documents abîmés en attente d'un traitement.

Le nombre d'ouvrages commandés pour reliure mécanisée est de **23 100** pour l'année 2012, contre 30 442 pour 2011. Au sein des ouvrages commandés, il a été décidé de réduire la part des documents spécialisés (qui passe de 14 à 11 %) et celle des périodiques (qui passe de 40 à 37 %).

Par ailleurs, **15 374 conditionnements sur mesure** ont été réalisés, confirmant la bonne productivité des équipes concernées qui ont dépassé cette année les objectifs fixés, sans compter l'équipement léger de **24 181 documents**⁶.

▪ **Dépoussiérage et désacidification**

Le dépoussiérage, traitement préventif indispensable, est une activité régulière des départements. Avec les travaux réalisés sur plusieurs sites et les chantiers de transferts des collections, cette activité s'est intensifiée ces dernières années. Elle est menée à l'intérieur des départements, en particulier pour les départements spécialisés, ainsi que sur le site de Bussy Saint-Georges qui dispose d'une station intégrée de dépoussiérage sanitaire. Cette station a assuré en 2012 le dépoussiérage de **9 m³** de documents (contre 12 m³ en 2011). Par ailleurs, tout document qui bénéficie d'un traitement physique dans les ateliers internes est systématiquement dépoussiéré par la même occasion.

La désacidification, priorité pour la sauvegarde des collections et mise en œuvre désormais dans une optique préventive, est réalisée à la fois en interne avec la station du Centre Joël-Le-Theule à Sablé-sur-Sarthe et en externe dans le cadre d'un marché pluriannuel. Les deux filières de désacidification ont permis de traiter au total **7 765 kg** de documents (13 671 unités de conservation), soit une baisse globale en poids de 5 % par rapport à 2011. La production externalisée représente désormais la moitié de la production totale.

⁶ Somme de la production des ateliers DSR et DCO.



▪ Restauration et reliure main

Les activités de maintenance et de restauration sont assurées soit dans les ateliers internes soit en externe.

Le nombre de *volumes* réparés physiquement (restauration, maintenance et consolidation) est de **9 209**⁷, en augmentation de 9 % par rapport à 2011. Outre la bonne productivité des ateliers, cette augmentation s'explique par l'importance cette année des réparations préalables de documents destinés au marché de numérisation de masse des imprimés (2 016 documents). La part des restaurations, maintenances et consolidations traitées à l'extérieur représente désormais moins de 1 % de la production.

Le nombre de *documents en feuilles* réparés physiquement (**156 799**⁸ en 2012 contre 87 122 en 2011) a presque doublé, du fait de la montée en production de l'atelier de préparation de la presse avant reproduction sur le site de Bussy Saint-Georges. Les ateliers de restauration de Richelieu sont par ailleurs intervenus sur des documents prestigieux tels un carnet de dessins de Pissaro, des manuscrits de Schumann, Liszt, Poulenc et Chopin ou encore deux volumes aux armes de François 1^{er}.

8 846⁹ *objets divers* (monnaies, globes, maquettes, etc.) ont été restaurés, contre 6 712 en 2011. À la Bibliothèque-musée de l'Opéra, le programme de restauration et de conservation préventive des maquettes de décor s'est poursuivi. Ont ainsi été réalisés en 2012 le montage, la restauration et la mise en exposition de 34 maquettes en volume. À la suite de leur montage, ces maquettes font l'objet de prises de vue numériques pour être ensuite mises à disposition du public sur Gallica. Parallèlement, plusieurs chantiers de conservation préventive et curative faisant intervenir des étudiants du Master de conservation-restauration des biens culturels de l'université Paris I sont menés : chantier de conditionnement et dépoussiérage des maquettes modernes ; chantier de conditionnement et évaluation des esquisses anciennes ; chantier d'évaluation et reconditionnement des maquettes anciennes en volume. Au total, environ 150 maquettes et esquisses ont été évaluées, dépoussiérées et reconditionnées.

Les travaux de reliure artisanale sont réalisés dans deux ateliers de la Bibliothèque et grâce à des marchés extérieurs. Ils concernent la reliure main courante ou plus soignée (pour des ouvrages rares ou précieux, tels ceux de la Réserve des livres rares) et la reliure avec montage sur onglets (technique qui permet le regroupement de pièces disparates). En 2011, **2 059 reliures** ont été ainsi produites (hors fac-similés) ; 79 % de la production a été réalisée par des prestataires extérieurs.

▪ La station de désinfection

Après son réépreuve décennal, la station de désinfection à l'oxyde d'éthylène du site de Bussy Saint-Georges a été remontée et ses systèmes de contrôle intégralement vérifiés. À partir du mois d'avril, elle a pu reprendre des cycles réguliers permettant la désinfection de **24 palettes de documents** (environ 48 m³) : 10 palettes en provenance des départements de collections de la BnF et 14 palettes provenant d'autres établissements.

Depuis 2010, la BnF est par ailleurs équipée d'un matériel d'anoxie (suppression du dioxygène) ; cette nouvelle possibilité de traitement d'objets ou de documents infestés par des larves, insectes ou autres a été testée avec succès et est maintenant utilisée très régulièrement, notamment pour les objets textiles du département des Arts du spectacle. **69 objets** ont été anoxiés en 2012, dont une tapisserie en vue d'une exposition.

1.3.3 La reproduction de sauvegarde

Certains travaux de transfert de support (micrographie et numérisation) sont effectués sur des critères et à des fins explicites de sauvegarde, essentiellement par les ateliers internes de l'établissement. Ces prestations permettent de répondre aux exigences quotidiennes de la communication des documents et de mener des campagnes systématiques de traitement pour des fonds dégradés. Il s'agit des activités de reproduction micrographique (microfilms exclusivement depuis 2009) ou numérique pour les collections imprimées et du plan de sauvegarde audiovisuel.

La numérisation à grande échelle de documents imprimés et des collections spécialisées (*cf.* 2.1.1.) participe également à la sauvegarde des documents. En effet, les spécifications techniques exigées pour le traitement de ces documents garantissent la conservation pérenne des documents numériques.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*



▪ Sauvegarde micrographique pour les imprimés et la presse

Poursuivant le mouvement de bascule numérique, la micrographie continue de décroître dans les ateliers de la BnF, avec l'arrêt complet de cette activité sur le site de Sablé-sur-Sarthe. Deux marchés complètent la production interne et l'excédent désormais en volume : marché de microfilmage des collections de périodiques anciens et marché de microfilmage de la presse quotidienne régionale.

Activités de reproduction – micrographie (en nombre d'images, 1 image = 2 pages)				
	2010	2011	2012	Évolution 2012/2011
Micrographie réalisée en interne	1 277 941	1 108 405	502 028	- 55 %
Micrographie réalisée en externe	666 305	447 321	617 133	+ 38 %
Total	1 944 246	1 555 726	1 119 161	- 28 %

▪ Sauvegarde pour les documents audiovisuels

Le plan de sauvegarde s'appuie essentiellement sur des prestations extérieures que complètent les travaux des ateliers internes du département de l'audiovisuel (sur les sites de François-Mitterrand et Bussy Saint-Georges).

Le nombre total de documents numérisés au titre du plan de sauvegarde en 2012 est de **75 091 documents** : 55 450 documents sonores et 19 641 documents vidéo.

La numérisation des documents sonores réalisée en interne se concentre sur les travaux délicats (bandes magnétiques) ou peu nombreux (DAT), les extractions de CDR, les commandes échelonnées dans le temps (reproductions à la demande d'utilisateurs, expositions). Dans ce cadre, le chantier de numérisation de disques Pyral (Institut de musicologie) entamé en 2011 s'est poursuivi cette année et doit s'achever au premier trimestre 2013. Un important chantier de copie de MiniDiscs (MD) a également été réalisé, pour lequel l'achat des derniers équipements encore commercialisés pour cette famille de supports a été requis.

Du côté des documents vidéo numérisés en interne, le chantier de copie de DVD a continué à avancer, jusqu'à approcher la moitié de la collection.

1.3.4 La conservation des collections numériques

La définition d'une stratégie de pérennisation des données numériques que produit et collecte l'établissement est une composante primordiale de la politique numérique de la BnF. Pour assurer cette pérennité, la BnF a développé un Système de préservation et d'archivage réparti (SPAR), opérationnel depuis mai 2010. Ce système n'est pas une simple sauvegarde ou un dispositif de rangement définitif mais un magasin virtuel vivant qui assure la pérennité des données et de leur accès, ainsi que la préservation de toutes les informations nécessaires à leur compréhension et à leur utilisation. SPAR permet de conserver les données numériques de différentes filières : numérisation de conservation, audiovisuel et multimédia, numérisation de consultation (Gallica), dépôt légal (collectes du web), production administrative et technique, dons et acquisitions, tiers archivage.

À la fin de l'année, le nombre de « paquets » conservés dans SPAR dépassait 650 000, pour environ **500 téraoctets**, dont près de 80 000 paquets issus de la numérisation antérieure au lancement de SPAR. Cette migration rétrospective est amenée à se poursuivre jusqu'à l'intégration de plus d'un million de documents issus de la numérisation de conservation, depuis ses origines jusqu'à 2010.

Des nouvelles fonctionnalités ont été mises en œuvre pour suivre les évolutions de la production : le système peut préserver les fichiers e-pub, dont la livraison est maintenant prévue dans les marchés de numérisation. La conservation des documents numériques qui ne sont pas issus des chaînes de numérisation de la BnF progresse grâce à la filière destinée à accueillir les collections du dépôt légal de l'internet et à la chaîne de tiers archivage consacrée aux documents du [Centre Pompidou Virtuel](#).

Pour continuer à servir les besoins importants de la Bibliothèque en matière de préservation numérique, un nouveau marché de réalisation logicielle a été lancé au dernier trimestre 2012. Il devrait apporter les développements nécessaires à la préservation des archives internes de la BnF, des documents issus des partenariats de numérisation et des nombreuses collections en attente de traitement, tels le dépôt légal des livres numériques et les documents nés numériques de natures diverses acquis ou reçus par la Bibliothèque.



1.3.5 La sûreté des collections

Assurer la sûreté des collections dont elle a la garde est une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Les dispositions préventives nécessaires à la préservation de ces collections comprennent la mise en place de procédure de suivi des ouvrages (notamment par pistage informatique quand cela est possible), le marquage de toutes les entrées et l'estampillage rétrospectif, l'organisation d'importants chantiers de récolement, le suivi des prêts d'ouvrages au personnel et les autorisations d'accès en magasin à renouveler tous les ans.

En 2012, les départements ont ainsi inventorié et estampillé **495 204 documents**, tous sites confondus. Les opérations d'estampillage ont très majoritairement concerné les entrées courantes des départements thématiques. À cet estampillage s'ajoute le marquage au laser des documents audiovisuels, marquage qui en 2012 a concerné **39 070 documents**.

La sûreté des collections passe aussi par la prévention des sinistres. Le **plan d'urgence**, qui s'appuie sur la mobilisation de tous les services, a continué d'être entretenu et perfectionné : remise à jour de l'organigramme, mise en chantier d'organisations spécifiques sur les sites de Sablé-sur-Sarthe et de Bussy Saint-Georges, poursuite d'une politique active de formation et de sensibilisation.

Sur le site de François Mitterrand, le travail sur le plan de prévention des risques inondations, relancé en 2011, s'est poursuivi. Les départements de collections disposant de magasins situés au niveau le plus exposé en cas de crue de la Seine (niveau L1) sont associés à ce travail. Pour chaque magasin concerné, les collections à déménager en priorité sont recensées et les lieux possibles d'implantation temporaire des ouvrages déménagés sont précisés.



CHAPITRE 2 – LA BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE

Conformément à ses missions statutaires, la BnF doit assurer l'accès du plus grand nombre à ses collections. Ouverte en 1997, la bibliothèque numérique Gallica est un des principaux vecteurs de cette mission, qui se traduit par d'importants programmes de numérisation. Bibliothèque encyclopédique et raisonnée, Gallica offre un accès gratuit à tous types de supports : imprimés (monographies, périodiques et presse) en mode image et en mode texte, manuscrits, documents sonores, estampes, photographies, affiches, cartes et plans, monnaies, etc. Par son avance technologique, par son enrichissement constant en documents numérisés et par son réseau de bibliothèques partenaires, elle constitue l'une des grandes bibliothèques numériques accessibles sur internet.

Consultée par plus de 35 000 visiteurs par jour, Gallica a dépassé en 2012 les deux millions de documents disponibles en libre accès. Pour les internautes de plus en plus nombreux qui optent pour la mobilité, des applications pour iPad et Android ont été lancées cette année.

Limitée aux documents appartenant au domaine public, l'offre en libre accès a été complétée cette année par l'ouverture dans les salles de la bibliothèque de Recherche d'une interface « Gallica intra muros » proposant à la consultation la totalité des collections numérisées de la BnF, y compris les documents sous droits.

La richesse de Gallica résulte à la fois de travaux de numérisation internes et de marchés financés majoritairement grâce aux crédits du Centre national du livre (CNL). Parmi ces marchés, le plus important en volume concerne la numérisation des imprimés. Il s'est ouvert aux collections de bibliothèques partenaires à hauteur d'un tiers des volumes traités. Au total, ce sont près de 470 000 nouveaux documents qui ont pu être mis à disposition des internautes en 2012.

2.1 La numérisation des collections

La constitution des collections numériques s'appuie à la fois sur les chaînes de numérisation internes de la BnF et sur des prestataires externes. La numérisation concerne tous les types de documents, imprimés, presse ou documents spécialisés et audiovisuels. Elle a pour principaux objectifs l'enrichissement de Gallica et, au niveau européen, d'Europeana, la sauvegarde de certains fonds dégradés ou encore la réalisation de projets de recherche et de valorisation de fonds spécifiques. Les documents imprimés numérisés sont désormais systématiquement convertis en mode texte (OCR : reconnaissance optique des caractères).

2012 a vu la résolution des difficultés rencontrées l'année précédente sur certains marchés de numérisation, en particulier celui concernant les imprimés. Couvrant toutes les catégories de documents conservés, les cinq marchés actuels de numérisation ont atteint des rythmes de livraison satisfaisants. Ils sont soumis désormais, pour les documents imprimés, à un contrôle renforcé par la BnF de la qualité OCR grâce à la mise en place d'un outil d'analyse par échantillonnage performant.

2.1.1 Les marchés de numérisation

- **Les imprimés et la presse**

Suite au premier marché de numérisation de masse des imprimés de la BnF, qui a permis la dématérialisation de plus de 400 000 documents de 2007 à 2011, un nouveau marché a été notifié en juin 2011. Ce marché, financé par le CNL, comprend une tranche ferme de 3 ans et une tranche conditionnelle d'un an. Il doit permettre de numériser environ 70 000 documents par an dont 30 % appartenant à des bibliothèques partenaires. Par rapport au précédent, il présente des améliorations significatives en termes de qualité de numérisation (400 DPI¹⁰ couleurs ou niveaux de gris) et d'OCR. Sa mise en œuvre a été plus longue que prévue et la production courante n'a

¹⁰ DPI : *Dot per inch* (résolution de l'image).



véritablement commencé qu'en 2012. Le retard a commencé à être absorbé par le prestataire, avec des livraisons à un rythme élevé en fin d'année, sans impact sur la qualité attendue.

2012 a vu la mise en production de la filière « partenaires » avec **1,9 million** de pages numérisées, soit 22 % du total du marché. Un effort supplémentaire devra être fourni pour atteindre l'objectif des 30 %. Sur la durée du marché, la filière « partenaires » doit permettre de produire 7,8 millions de pages fournies par 82 partenaires.

Bilan 2012 de la production numérique du marché des imprimés 2011-2014		
	Nombre de pages	Nombre de documents
Production validée BnF	6 572 550	81 110
Production validée filière « partenaires »	1 853 796	64 888
Total	8 426 346	145 998

Un deuxième marché, également financé par le CNL, traite des imprimés exceptionnels de la Réserve des livres rares, du département Droit, économie, politique et de la Bibliothèque de l' Arsenal. Les ouvrages sont choisis dans une perspective encyclopédique, du XV^e au XX^e siècle, en privilégiant les exemplaires illustrés ou annotés, les éditions originales et les possesseurs illustres. Achevé cette année, ce marché a permis de produire **910 000 images**, dont 250 000 en 2012. Un deuxième marché a été notifié, avec un démarrage de la production en août et un résultat fin 2012 de **96 385 images** validées, représentant 315 documents exceptionnels. Ce nouveau marché fonctionne de manière très satisfaisante.

Un troisième marché concerne la numérisation et la conversion en mode texte de périodiques. Il a été notifié en juillet 2011 avec installation du prestataire dans un atelier dédié du site de Bussy Saint-Georges. Dans le cadre de ce projet, le niveau de qualité OCR a été fixé à 98,5 %. Une première phase a concerné une vingtaine de titres de la presse quotidienne nationale ancienne ; une seconde phase, en cours, permet d'ajouter à ce premier domaine des titres de la presse régionale, hebdomadaire, ainsi que des titres plus spécifiques de presse coloniale, de l'immigration ou encore de la Commune de Paris. Le nombre de pages admises à fin 2012 est de **187 757** soit **47 272 fascicules**, volumétrie cette fois en-dessous des objectifs fixés, du fait d'un nombre important de rejets.

Enfin, parallèlement à cet effort d'accroissement des collections de Gallica, la BnF s'attache à mettre à jour ses contenus numériques plus anciens qui n'ont pu bénéficier des enrichissements offerts aujourd'hui par les procédés de numérisation. À cette fin, un marché de conversion par OCR des collections d'imprimés et de presse de Gallica a été notifié en avril 2012 pour une durée de 18 mois. Concernant des documents publiés entre 1750 et 1940, ce nouveau marché comprend trois types de traitements rétrospectifs : la création des hyperliens des tables des matières et des index ; la conversion en mode texte ; la conversion au format e-pub. La première année de fonctionnement du marché a permis d'achever le premier type de traitement, avec la livraison de **101 600 pages** de tables des matières et d'index.

▪ **Les documents spécialisés**

Lancé en 2009, le premier marché de numérisation de grande ampleur des collections spécialisées offre la possibilité de numériser des corpus représentatifs des trésors de la BnF à partir des originaux. Il concerne les départements de Richelieu, de la Bibliothèque de l' Arsenal et de la Bibliothèque-musée de l' Opéra. Le choix a été fait d'une installation du prestataire dans les locaux de la BnF, afin de limiter les déplacements des collections précieuses et de faciliter le suivi du marché. Ce premier marché a permis en 2012 de produire **581 814 images**, soit **63 265 documents**. Depuis 2009, ce sont plus de 113 000 documents qui ont été numérisés dans ce cadre. Prévu initialement pour s'achever en juin 2013, le marché a été prolongé de trois mois. La rédaction d'un nouveau marché est d'ores et déjà en cours.

Parmi les réalisations remarquables de ce marché, citons la numérisation de 55 103 monnaies grecques.

Focus 3 : La numérisation des monnaies grecques

▪ **Les microformes et autres documents transparents**

En plus de programmes de numérisation effectués à partir de documents originaux, un marché a été lancé en septembre 2009 pour la numérisation de microformes (microfilms, microfiches, diapositives, ektachromes, etc.) reproduisant des documents des collections spécialisées de la BnF. Ce marché, dont la production a démarré en février 2010, comporte deux filières :

- numérisation noir et blanc ou niveaux de gris de microformes au trait ou en demi-teintes représentant essentiellement des manuscrits, partitions, imprimés exceptionnels, etc.
- numérisation niveaux de gris ou couleurs de microfilms demi-teintes ou couleurs et de supports souples (microfiches monovues, cartes à fenêtre, diapositives, ektachrome, etc.) couleurs ou demi-teintes représentant majoritairement de l'iconographie et, en petit nombre, des manuscrits en couverture complète. Dans le cadre de cette filière, les images sont recadrées, retraitées si nécessaire (colorimétrie, contraste, prise en compte de l'échelle de réduction, etc.) et foliotées.

Trois nouveaux fonds ont été concernés par le marché en 2012 : le fonds de la Société de Géographie (département des Cartes et plans), le fonds des archives de la Bastille (Bibliothèque de l'Arsenal) et le fonds Cartons piano¹¹ (département de la Musique). Au total **1,2 million de pages** ont été produites en 2012 soit **7 284 documents**. Le marché se terminant fin septembre 2013, la rédaction d'un nouveau marché est en cours.

2.1.2 Programmes internes de numérisation

Les ateliers internes du département de la Conservation se sont spécialisés dans la numérisation de documents ne pouvant être pris en charge dans les marchés de numérisation : grands formats, documents très fragiles et précieux, objets. Avec **1,6 million d'images** produites, leur activité a connu cette année une augmentation importante de 15 % liée à une meilleure maîtrise du processus par les équipes et au redéploiement de personnels au Centre Joël-Le-Theule suite à l'arrêt du microfilmage. À titre d'exemple, les photographes du département ont assuré en 2012 la numérisation de maquettes restaurées de la Bibliothèque-musée de l'Opéra, de marionnettes du département des Arts du spectacle ou encore de médailles, bustes et objets ayant appartenu à Henri Labrousse (1801-1875) et à Prisse d'Avennes (1807-1879).

Mise en place en octobre 2011, la filière de reproduction numérique « urgents lecteurs » permet de numériser en urgence un document demandé par un lecteur, monographie ou petit volume de périodique, dont l'état ne permet pas la communication. Avec **76 810 pages** livrées en 2012, cette filière connaît un succès qui dépasse l'objectif initial.

Enfin, la sauvegarde dérivée, qui consiste à sauvegarder intégralement un document dont une reproduction partielle a été demandée par un client auprès du département de la Reproduction, a permis de reproduire **574 194 images**.

L'ensemble de la production des ateliers est ensuite livré pour intégration dans la chaîne de numérisation qui permet sa diffusion dans Gallica et sa conservation pérenne. Les chiffres du tableau ci-dessous concernent le nombre d'images validées (différent du nombre d'images produites), à l'entrée de ces chaînes.

	2009	2010	2011	2012
Nombre d'images numériques validées*	1 315 385	1 853 048	1 630 435	2 265 604

* en provenance des ateliers internes, y compris le département de la Reproduction

2.2 Gallica et la politique numérique

Gallica est une bibliothèque numérique accessible gratuitement sur internet, constituée à partir de documents libres de droits issus des collections de la BnF, des fonds numérisés de bibliothèques partenaires et, depuis mars 2008, d'une sélection de titres de l'édition contemporaine soumis au droit d'auteur. Grâce à d'importants programmes de numérisation concertée et des partenariats d'interopérabilité, Gallica n'est plus seulement une plateforme de consultation des documents conservés à la BnF mais elle est devenue un vecteur essentiel de la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques. La quantité des contenus et le nombre de visites de Gallica ont continué leur croissance, avec près de **470 000 documents** mis en ligne en 2012, soit un accroissement de 39 000 nouveaux documents chaque mois (contre 27 000 en 2011)¹².

¹¹ La collection Cartons piano est un fonds de musique imprimée provenant du Conservatoire de Paris. Constituée d'œuvres pour piano, elle représente la production du dépôt légal pour cet instrument de 1830 à 1914 environ. Riche de près de 100 000 documents, elle concerne des œuvres courtes, techniquement faciles, de compositeurs peu connus.

¹² Moyenne des mises en ligne mensuelles sur l'année 2012.

2.2.1 L'offre documentaire et les fonctionnalités

▪ Offre disponible et dissémination

Le nombre de documents indexés et accessibles, soit directement dans Gallica, soit sur les sites des partenaires de la BnF, s'élève fin 2012 à **2,1 millions**, contre 1,6 million fin 2011, ce qui représente une augmentation de 29 %. Ces documents sont originaires des collections de la BnF pour 88 %, en provenance des bibliothèques partenaires pour 7 % et fruit des partenariats engagés avec les e-distributeurs pour 5 %.

Pour les documents issus des collections de la BnF, au 31 décembre 2012, le site propose à la consultation 267 069 monographies, 1 007 761 fascicules de presse et de revues, 504 672 images, 37 983 cartes et plans, 21 452 manuscrits, 10 631 partitions musicales et 2 411 enregistrements sonores. La progression la plus forte concerne les documents spécialisés, en particulier les manuscrits (+ 90 %), les cartes et plans (+ 70 %) et les partitions (+ 66 %). Ce résultat reflète l'avancement des différents marchés de numérisation (*cf.* 2.1.1.).

En mars 2012, la BnF a ouvert Gallica intra muros, qui vise à offrir dans les emprises de la Bibliothèque aux chercheurs accrédités un accès unifié et facilité à la totalité des collections numérisées de la BnF, du domaine public et sous droits, en bénéficiant de l'ergonomie et des évolutions fonctionnelles de Gallica. Le graphisme est proche de celui de Gallica, même s'il reflète l'aspect plus contemporain des documents accessibles. Le nombre de documents s'y élève à **2 329 404**, dont 221 175 documents sous droits.

Depuis fin 2012, Gallica est accessible sur tablettes et smartphones avec les applications Gallica pour iPad et Android, téléchargeables gratuitement, respectivement sur l'App Store et sur Google Play. L'application permet d'effectuer des recherches au sein de l'ensemble des fonds numérisés par la BnF. Chaque document peut être téléchargé intégralement ou partiellement ; l'internaute peut ainsi facilement construire et enrichir sa propre bibliothèque. Quatre mois après son lancement, l'application pour iPad a été téléchargée plus de 70 000 fois.

Gallica a par ailleurs renforcé sa présence sur les médias sociaux. Le [blog](#) (500 visites par jour), la [Lettre de Gallica](#) (40 000 abonnés), la [page Facebook](#) (20 000 abonnés), le [fil Twitter](#) (11 000 abonnés) et le [compte Pinterest](#) (ouvert en juin 2012, 500 abonnés) s'attachent à promouvoir les services et contenus de Gallica. Dans son numéro de juin 2012, la revue *Beaux-Arts magazine* a classé le fil Twitter de Gallica en première position de son « Top 3 des fils Twitter ».

▪ Le développement des fonctionnalités de Gallica

L'année 2012 marque une étape importante dans le développement de Gallica qui, désormais, bénéficie d'une pluralité d'interfaces. À celles déjà mentionnées (Gallica intra muros, applications pour tablettes et smartphones), est venu s'ajouter [Gallica Labs](#). Cette plateforme permet aux internautes de tester les futures fonctionnalités de Gallica, tel le nouveau moteur de recherche Exalead de Dassault Systèmes qui sera opérationnel en 2013.

Gallica met à disposition des internautes trois outils leur permettant d'exporter les documents de Gallica sur le web : vignette exportable, lecteur exportable, extrait d'image exportable en haute définition. Ces outils ont bénéficié d'évolutions fonctionnelles au cours des derniers mois de l'année 2012 (notamment, la possibilité de partager n'importe quelle page d'un document à l'aide de la vignette exportable). Leur utilisation est en augmentation, comme en témoigne le nombre de visites mensuelles de Gallica par le biais du lecteur exportable (plus de 30 000 en moyenne).

Lors du dernier trimestre 2012, des développements ont été effectués afin de créer un socle technique commun aux différentes interfaces de Gallica qui soit paramétrable, dans la perspective du lancement en 2013 de « Gallica marque blanche ». Ce nouveau service permettra la création de bibliothèques numériques aux couleurs d'un partenaire et disposant de toutes les fonctionnalités de Gallica. Il sera expérimenté dans un premier temps avec la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg pour sa future bibliothèque numérique Numistral.

▪ Partenariats pour l'accès aux œuvres contemporaines

L'expérimentation de la mise en ligne de documents sous droits répond au double enjeu du développement d'une offre légale de contenus numériques pour le livre et de la diversification des contenus de la bibliothèque numérique. Engagée en 2008, en partenariat avec le Syndicat national de l'édition (SNE), le Centre national du livre (CNL) et le ministère de la Culture et de la communication, cette expérimentation repose sur un dispositif incitatif d'aides à la numérisation accordées par le CNL aux éditeurs participants et, pour sa mise en œuvre, sur la conclusion de contrats de licence entre la BnF et les e-distributeurs auxquels les éditeurs confient la diffusion de leurs catalogues numériques. Au travers de ces contrats de licence, les e-distributeurs autorisent la BnF à importer



vers ses serveurs les métadonnées décrivant les contenus des ouvrages, à procéder à leur indexation et à leur visualisation dans Gallica. Fin 2012, les métadonnées de [quatorze e-distributeurs](#) étaient interrogeables via Gallica. Le nombre de documents sous droits est passé de 76 135 documents en décembre 2011 à **106 264 documents** en décembre 2012 (+ 40 %).

La BnF est chargée par la loi du 1^{er} mars 2012 de créer et maintenir le registre ReLIRE (Registre des livres indisponibles en réédition électronique), afin de permettre l'entrée en gestion de droits collective des livres indisponibles du XX^e siècle, étape préalable à leur numérisation grâce aux Investissements d'avenir issus de l'emprunt national. On estime à 500 000 le nombre d'ouvrages encore sous droits inaccessibles au grand public.

Focus 4 : Le registre ReLIRE, nouvelle mission de la BnF

2.2.2 Les publics

L'augmentation continue du nombre de consultations de Gallica depuis sa création s'est poursuivie cette année avec une croissance de 16 % par rapport à 2011. La fréquentation moyenne du dernier trimestre, stimulée par le lancement des applications iPad puis Android, a dépassé le million de visites mensuelles. En moins de trois mois d'existence, les applications Gallica ont généré plus de 125 000 visites.

64 % des visiteurs arrivant sur la page d'accueil visitent d'autres pages du site (visites « entrantes ») sur une durée moyenne de 14 minutes, chiffres élevés et stables par rapport aux années précédentes. En moyenne, le nombre de pages vues dépasse les 25.

Fréquentation de la bibliothèque numérique				
	2010	2011*	2012*	Évolution 2012/2011
Nombre de visites	7 393 924	9 485 603	10 956 907	+ 16 %

* cumulé de toutes les interfaces : Gallica, Gallica Embedded, applications Gallica, Gallica intra muros, Gallica Labs.

Par le biais de l'Observatoire permanent des publics sur place et à distance de la BnF mis en place en 2012 avec le concours de la société GMV conseil, la perception de Gallica par les internautes est appréhendée en continu sur la base d'un questionnaire en ligne. Pour l'année 2012, 86 % des utilisateurs de Gallica se déclarent satisfaits, dont 34 % de très satisfaits.

2.2.3 Gallica, bibliothèque collective

La coopération numérique, priorité de la politique de coopération nationale de la BnF, vise à créer, diffuser, valoriser et préserver les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs. Complémentaire de la diffusion numérique des collections patrimoniales de la BnF, cette entreprise collective répond à un enjeu culturel fort : offrir au citoyen un accès aisé au patrimoine, national, régional, local ; rendre plus visibles sur internet la culture et la langue françaises en atteignant une masse critique de documents ; mettre de nouveaux matériaux à la disposition de l'enseignement et de la recherche en révélant des sources inédites ou méconnues.

Pour mener à bien ces actions, à un niveau national ou régional, des réseaux d'acteurs se constituent, agissant en fonction d'objectifs partagés : la BnF, les bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, les bibliothèques dépendant des ministères et des grands corps de l'État, les bibliothèques des archives et des musées, les bibliothèques de statut divers (associations, fondations, cultes, etc.). Les actions menées suivent les recommandations du [Schéma numérique des bibliothèques](#), rapport remis en 2010 par le président de la BnF au ministre de la Culture et de la communication.

▪ Programmes de numérisation en partenariat

La coopération numérique s'incarne dans des programmes pluriannuels de numérisation et de valorisation conçus en concertation avec des institutions partenaires. Largés ou ciblés, ces programmes concernent des ensembles quantitativement significatifs et scientifiquement pertinents.

Dans le cadre de la coopération thématique large, la première discipline traitée concerne les sciences juridiques, avec un co-pilotage assuré par la BnF et la Bibliothèque interuniversitaire de Cujas, associant un nombre important d'autres bibliothèques et institutions. Un premier appel à initiatives a été lancé en 2010. Un deuxième, lancé en décembre 2011, a vu la sélection de trois projets concernant le droit coutumier. Portés conjointement par

des bibliothèques universitaires, municipales et spécialisées d'une même région, ces projets sont exemplaires par leur dimension fédérative. Au total, les deux appels à initiatives permettront de soutenir la numérisation de 790 000 pages, avec un soutien financier de la BnF de 275 000 euros. Ce programme avance également par référencement dans Gallica de bibliothèques numériques à portée juridique et par intégration de collections patrimoniales d'établissements spécialisés (Cujas, Assemblée nationale, Sénat, etc.) dans le marché de numérisation des imprimés 2011-2014.

Grâce à ces efforts, Gallica peut être considérée aujourd'hui comme la bibliothèque patrimoniale de référence en sciences juridiques, puisque à côté des quelque 2,9 millions de pages apportées par les bibliothèques partenaires, elle propose fin 2012 plus de 16 000 monographies et 220 titres de périodiques en droit issus des collections de la BnF.

La BnF et l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ont par ailleurs lancé en 2010 un programme national de numérisation en histoire de l'art, archéologie, architecture, qui s'est concrétisé par un premier appel à initiatives en décembre 2011, visant à la numérisation de périodiques en art. Grâce aux dix projets retenus, 60 revues d'art seront numérisées, pour un total de 160 000 pages, avec un soutien de la BnF à hauteur de 87 000 euros. Le marché de numérisation 2011-2014 permet quant à lui de traiter 600 000 pages d'imprimés en art, en provenance essentiellement de l'INHA. Au total, ce programme concerté enrichira Gallica de plus de 1,6 million de pages (documents référencés et intégrés).

Dans la perspective du centenaire de la Grande Guerre, un troisième programme thématique national a été lancé fin 2011. Il concerne les collections d'imprimés autour de la guerre de 1914-1918. La Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et le service historique de la défense sont les principaux contributeurs avec environ 500 000 pages qui seront également référencées sur l'interface du projet européen [Europeana Collections 1914-1918](#).

Un quatrième programme thématique a débuté fin 2012 autour de la littérature patrimoniale pour la jeunesse, en partenariat étroit avec la bibliothèque L'Heure joyeuse (bibliothèque spécialisée de la Ville de Paris).

Le programme de numérisation des publications des sociétés savantes locales et régionales, initié en 1997, a permis à ce jour la numérisation de 900 titres de revues, 21 000 fascicules et 9 millions de pages. Conduit avec de nombreux partenaires en région (bibliothèques territoriales, archives départementales, sociétés savantes elles-mêmes), ce programme est réalisé à près de 70 %. L'ouverture du marché 2011-2014 de numérisation des imprimés de la BnF aux autres institutions permet d'accélérer la réalisation de ce programme.

Par ailleurs, en 2012, 38 sociétés savantes ont contracté avec la BnF pour une mise en ligne de leur revue pour la période sous droit d'auteurs, chiffre qui s'ajoute aux 4 sociétés contractantes en 2011. 75 autres négociations sont en cours.

Enfin, depuis 2011, le dispositif de numérisation de la BnF est ouvert aux bibliothèques partenaires pour la réalisation de programmes de numérisation de documents à haute valeur patrimoniale. Deux programmes avancent à travers ce dispositif :

- La numérisation des manuscrits de Rousseau conservés au département des Manuscrits a été lancée en juillet 2010. Dans la perspective de la commémoration de la naissance de Rousseau en 2012 et dans une optique de complémentarité, quatre manuscrits prêtés par l'Assemblée nationale et le musée Rousseau de Montmorency ont été numérisés et mis en ligne dans Gallica. Le corpus a été enrichi cette année grâce à la mise à disposition par l'Assemblée nationale de fichiers de manuscrits déjà numérisés. Au terme de ces opérations, la quasi-totalité des manuscrits de Rousseau présents en France est [en ligne dans Gallica](#).
- En lien avec l'exposition *L'Âge d'or des cartes marines* ouverte en octobre 2012, ont été ou vont être prochainement numérisés par la BnF sept portulans du service historique de la défense, quatre de la bibliothèque municipale de Lyon et un de la bibliothèque municipale de Dijon. L'intégration dans Gallica des fichiers numériques des huit portulans de la bibliothèque municipale de Marseille et du portulan de la bibliothèque du Havre, en cours, complète ce corpus exceptionnel. À terme, ce programme permettra la reconstitution virtuelle du corpus complet des portulans conservés en France, aujourd'hui dispersés.

▪ **Enrichissement mutuel des bibliothèques numériques**

Suivant la recommandation du [Schéma numérique des bibliothèques](#), la BnF favorise l'enrichissement mutuel des bibliothèques numériques de deux manières :

- en fédérant les ressources numériques des bibliothèques françaises dans Gallica et en leur donnant une meilleure visibilité. La présence des collections de partenaires dans Gallica prend aujourd'hui plusieurs formes :
 - référencement par interopérabilité OAI-PMH¹³ : en 2012, 6 nouvelles bibliothèques numériques sont venues rejoindre Gallica, portant à 44 le nombre de bibliothèques dont les documents numériques sont signalés dans Gallica (41 bibliothèques françaises et 3 étrangères). Ces bibliothèques enrichissent Gallica de 142 868 documents. Quatre nouvelles bibliothèques numériques françaises sont en cours d'intégration ;
 - intégration pleine et entière par numérisation des documents physiques dans les marchés de la BnF : en 2012, 4,3 millions de pages provenant des collections de quelque 70 bibliothèques partenaires ont été envoyées à la numérisation ;
 - dépôt de fichiers numériques : si le partenaire a lui-même numérisé certains de ses documents sans disposer de bibliothèque numérique, leurs fichiers numériques peuvent être intégrés dans Gallica, à l'instar des manuscrits de Rousseau numérisés par la bibliothèque de l'Assemblée nationale (*cf. supra*). Le dispositif est en phase de test avec quelques bibliothèques, dont la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.
- en démultipliant l'accès aux contenus numériques de la BnF, afin de les valoriser sur des sites externes et d'assurer leur visibilité. La BnF, par la mise à disposition de ressources numériques nombreuses et variées (données descriptives regroupées au sein d'ensembles thématiques ou d'intérêt territorial) enrichit des portails régionaux comme le portail [Liane](#) en Franche-Comté, des sites de bibliothèques telle la [bibliothèque numérique de Roubaix](#), des catalogues comme celui de la [bibliothèque des Champs libres de Rennes](#) ou encore des bibliographies régionales sur le modèle de la [bibliothèque bourguignonne](#). La BnF irrigue ainsi le territoire numérique.

Soucieuse de garantir à ses partenaires le respect de leur identité numérique, la BnF présente leurs collections dans Gallica avec des mentions de sources individualisées et dans des environnements numériques personnalisés. Les partenaires dont les ressources numériques sont intégrées bénéficient de l'ensemble des fonctionnalités de Gallica, dont les services en mobilité lancés en 2012. Les collections des bibliothèques partenaires seront prochainement référencées dans Europeana.

L'enrichissement mutuel des bibliothèques numériques est un dispositif engendrant pour la BnF et ses partenaires un bénéfice partagé, tant en termes de visibilité documentaire et institutionnelle que de trafic. Quant aux internautes, par la multiplication des points d'accès, leur chance de rencontrer l'offre numérique des bibliothèques françaises se trouve accrue.

Pour faciliter les échanges numériques avec ses partenaires, la BnF a ouvert fin 2011 un extranet l'Espace Coopération : espacecooperation.bnf.fr.



¹³ OAI-PMH : *Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*.



CHAPITRE 3 – LE PATRIMOINE IMMOBILIER

La Bibliothèque nationale de France est chargée au titre de ses missions statutaires de la valorisation de son patrimoine immobilier qui est composé de plusieurs ensembles dispersés géographiquement à Paris et en région, et dont la diversité architecturale retrace l'évolution historique de la Bibliothèque.

Elle dispose ainsi de sept sites, dont six ouverts au public, qui abritent l'ensemble de ses activités :

- le site François-Mitterrand, bâtiment moderne implanté en bordure de Seine, qui abrite les collections imprimées et audiovisuelles ainsi que la Réserve des livres rares et offre deux espaces de lecture : la bibliothèque d'étude du Haut-de-jardin, ouverte à tous les publics à partir de seize ans, et la bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin, accessible sur accréditation ;
- le site Richelieu, berceau historique de la Bibliothèque royale depuis 1721, installé au cœur de Paris, où sont conservées les collections spécialisées de la BnF (manuscrits, musique, estampes et photographies, monnaies et médailles, cartes et plans, arts du spectacle) ;
- la Bibliothèque de l'Arsenal et la Bibliothèque-musée de l'Opéra, rattachées à la BnF depuis 1934, ainsi que la Maison Jean-Vilar à Avignon depuis 1977 ;
- deux sites techniques consacrés à la conservation, à la numérisation et à la restauration des documents : le Centre technique de Bussy Saint-Georges et le Centre Joël-Le-Theule de Sablé-sur-Sarthe, ce dernier ponctuellement ouvert au public depuis 2010.

3.1 Stratégie immobilière de l'établissement

Comme demandé à tous les opérateurs de l'État, la BnF a élaboré en 2010 un Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). À l'horizon 2020, il s'agit à la fois de valoriser et de renforcer l'identité des sites, en rationalisant leurs coûts de fonctionnement et en élaborant une programmation pluriannuelle des crédits nécessaires à leur entretien et à leur rénovation. Ce schéma directeur s'articule avec une gestion dynamique des espaces et des collections (optimisation des espaces de stockage) et une politique de développement durable pour l'exploitation des bâtiments.

Le SPSI inclut des décisions importantes relatives aux biens immobiliers de la BnF, dont la mise en œuvre s'est poursuivie cette année :

- 6, rue Colbert : cet immeuble, propriété de la Ville de Paris et dont la BnF était locataire, a été libéré au mois de juillet 2011 ;
- 8, rue Colbert : cette parcelle non bâtie est louée par la BnF à la ville de Paris. La Ville de Paris a accepté le principe d'un échange de cette parcelle avec le 6, rue Colbert (*cf. supra*). En 2012, les négociations se sont poursuivies entre France Domaine¹⁴ et la Ville de Paris, afin d'aboutir à un accord financier ;
- 61, rue de Richelieu : l'immeuble a été libéré et restitué au ministère de la Culture et de la communication le 1^{er} septembre 2012, à l'exception de deux niveaux. Des travaux ont été entrepris cette année pour désolidariser le système de chauffage du 61, rue de Richelieu de celui du 65, afin de permettre le réaménagement de cet autre immeuble occupé par la BnF ;
- Bibliothèque-musée de l'Opéra : la BnF s'est engagée à mettre en place de nouvelles modalités d'organisation, aussi bien en termes de collections que de personnels, pour qu'il soit tiré pleinement parti de cette implantation. En 2012, un projet de refonte de la rotonde d'exposition a été élaboré qui doit être mis en œuvre à la fin 2013 ;

¹⁴ Ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique.

- Bibliothèque de l’Arsenal : le ministère de la Culture et de la communication a validé un projet de création d’une Maison des métiers du livre au sein de la Bibliothèque de l’Arsenal ;
- 12, rue Colbert : en novembre 2010, France Domaine a donné son accord de principe à la conclusion d’un bail de longue durée (emphytéotique) pour mettre cet ensemble aujourd’hui sous-utilisé à la disposition d’une institution partenaire. Des pistes de partenariat scientifique et culturel sont à l’étude ;
- 19, boulevard Saint-Michel : la BnF n’envisage pas pour le moment de se départir de cet immeuble compte-tenu des incertitudes des marchés immobiliers et financiers. Le programme pluriannuel de travaux suit son cours, avec des interventions dans deux appartements et la mise en sécurité des parties communes en cours de réalisation.

Pour le site François-Mitterrand, afin d’optimiser ses accès et la gestion de ses espaces, la BnF a souhaité conjointement la création d’une nouvelle entrée et une valorisation de sa « réserve foncière » (1 080 m² inoccupés, situés sous l’esplanade). Depuis la construction du site, cet espace qui avait une vocation commerciale n’avait encore jamais été exploité. Un appel public à candidatures a été publié en janvier 2011 au Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP), de même que sur le site internet de la BnF. La société MK2 Visions S.A. a déposé une offre pour la création d’un cinéma d’art et essai et la mise en place d’une nouvelle entrée pour la BnF qui a été approuvée par le conseil d’administration du 30 septembre 2011. Le 10 janvier 2012, un accord a été signé entre l’État, la BnF et la société MK2. Les études de maîtrise d’œuvre ont été conduites tout au long de l’année et le permis de construire a été accordé le 19 octobre 2012. Les travaux se dérouleront au premier semestre 2013 pour une inauguration prévue au mois de septembre.

3.2 La rénovation de Richelieu

La rénovation du quadrilatère Richelieu est le chantier exceptionnel de valorisation du patrimoine que la BnF conduit jusqu’en 2017. À cette date, le site sera de nouveau entièrement accessible au public et la BnF pourra déployer la nouvelle dimension scientifique, culturelle et pédagogique du lieu. Les travaux sont conduits sous le pilotage de l’Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC), qui est le maître d’ouvrage principal de ce projet.

Le projet de rénovation du quadrilatère Richelieu, qui est entré dans sa phase concrète en 2007 après la sélection du maître d’œuvre, l’architecte Bruno Gaudin, poursuit deux objectifs principaux :

- rénover les bâtiments et les équipements, garantir la sécurité des personnes et la sûreté des collections patrimoniales qui y sont conservées ;
- renouveler et moderniser les services offerts au public avec le réaménagement des salles de lecture des départements de collections pour les chercheurs, la création d’une salle de lecture accessible au grand public dans la salle Ovale, de nouveaux espaces d’exposition et la création d’espaces permanents de valorisation des trésors de la Bibliothèque, le déploiement sur place d’activités pédagogiques pour les plus jeunes.

▪ Les réalisations du chantier en zone 1 (le long de la rue de Richelieu)

Les travaux de rénovation lancés en juin 2011 se sont poursuivis jusqu’au 30 juillet 2012, date à laquelle les travaux dans plusieurs espaces de la zone ont dû être stoppés suite à la découverte de matériaux amiantés. Seules les opérations sur la toiture de la salle Labrouste et sur les façades ont pu continuer au rythme prévu : la réfection de la toiture de la salle Labrouste est désormais terminée ; celle des autres toitures l’est à 15 % environ. Par ailleurs, 20 % des façades de la rue des Petits Champs et un tiers des façades de la rue de Richelieu sont d’ores et déjà restaurées.

En octobre, l’OPPIC a présenté à l’Inspection du travail et à la Caisse régionale d’assurances maladie d’Île-de-France (CRAMIF) un plan de nettoyage et de protection afin de garantir les conditions sanitaires du chantier : dépoussiérage général de la zone 1, mesures de protection renforcées. Ce plan a été accepté par les instances de contrôle. Dans cette optique, la salle Labrouste a fait l’objet d’un dépoussiérage à part afin de permettre le redémarrage de sa restauration au plus vite. Ce dépoussiérage s’est achevé fin décembre. Le dépoussiérage général de la zone 1, débuté le 10 décembre, permettra la reprise progressive du chantier à la fin janvier 2013. Dans le même temps, l’OPPIC a lancé une opération de désamiantage d’une durée de cinq mois environ.

▪ **Le projet scientifique et culturel**

Un groupe de travail interne sur l'évolution et la modernisation des salles de lecture a été mis en place en 2012 associant tous les départements du quadrilatère, y compris le département de la Musique. Le groupe s'est réuni à neuf reprises, abordant l'ensemble des services proposés aux lecteurs afin de réfléchir à leurs possibles améliorations (services en ligne, communication des originaux, reproductions, équipements informatiques, etc.).

En parallèle, une étude sur les publics actuels et à venir du site de Richelieu a été confiée à un groupe de chercheurs en sciences sociales conduits par Mélanie Roustan, chercheuse associée au CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux CNRS/Université Paris-Descartes). Cette étude visait à mieux comprendre les logiques actuelles d'usages des collections spécialisées et d'en anticiper les évolutions dans les années à venir. Elle était divisée en trois phases :

- la première phase a permis d'interroger de manière approfondie trente chercheurs, usagers réguliers ou non du site Richelieu, afin de recueillir leurs attentes en matière de services et de collections et de mieux comprendre leurs stratégies de recherche ;
- une deuxième phase a porté sur la future salle Ovale : neuf usagers actuels et potentiels ont été invités lors d'un groupe de discussion à échanger sur leur perception de cette salle et imaginer son avenir ;
- la dernière phase a pris la forme d'une journée d'étude pluridisciplinaire organisée sur le site de Richelieu le 18 février 2013 : « Les collections patrimoniales et leurs usages ». Trois tables rondes ont réuni des historiens, anthropologues, spécialistes du patrimoine et les directeurs des départements de Richelieu. Ouverte au public, la journée a été suivie par près de 80 personnes, étudiants ou professionnels.

Les résultats du groupe de travail et de l'étude ethnographique, qui se rejoignent dans leurs préconisations, feront l'objet de restitutions à la fin du premier semestre 2013.

3.3 L'exploitation et la maintenance des sites

La BnF consacre une part importante de son budget aux travaux d'amélioration et d'entretien de ses bâtiments et à la maintenance et au renouvellement de leurs équipements. Elle réunit deux fois par an un comité des travaux et des équipements immobiliers (CTEI) auquel participent des représentants du ministère de la Culture et de la communication, du ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, la direction de la BnF et les cadres responsables de ce secteur.

▪ **Site François-Mitterrand**

Les études de maîtrise d'œuvre se sont poursuivies pour le projet de [réaménagement des espaces publics du Haut-de-jardin](#) (nouvelle entrée, refonte de l'accueil, création d'un nouvel espace de restauration, réaménagement des salles de lecture, création de quatre centres de ressources documentaires). Les marchés de réaménagement du hall Est ont été notifiés pour un début des travaux en janvier 2013.

Pour les installations dites « courants faibles » (voies de communication), deux études techniques ont été réalisées afin d'évaluer leur état actuel et déterminer les évolutions nécessaires. Le but est de définir les budgets pluriannuels à moyen et long terme :

- établissement d'un schéma directeur pour le renouvellement des installations du système de sécurité incendie ;
- plan de renouvellement pluriannuel pour l'ordonnancement et les budgets afférents de l'ensemble des installations de sûreté.

▪ **Autres sites**

Les travaux de second-œuvre (ne touchant pas à la structure de l'ouvrage) sur le site de Bussy Saint-Georges ont concerné essentiellement la sécurisation des terrasses et de leurs accès. Au niveau des équipements de climatisation, le système de production d'eau glacée a été renouvelé et une roue dessicante¹⁵ a été mise en place. Le renouvellement du système de sécurité incendie a quant à lui été achevé.

¹⁵ Une roue dessicante permet de déshydrater l'air.



Sur le site de Sablé-sur-Sarthe, plusieurs travaux de maintenance ont été réalisés : peinture des fenêtres des ateliers sur les trois niveaux côté Sud, rénovation d'un atelier de numérisation, remise en état du vestiaire et de plusieurs sanitaires, mise aux normes de l'équipement de protection contre la foudre et de circuits électriques. Afin de renforcer la sécurité sur le site, des caméras de vidéosurveillance et des détecteurs ont également été installés.

À la Bibliothèque de l'Arsenal, la façade du boulevard Morland a été rénovée. En trois ans, c'est ainsi la totalité des façades et de la couverture du bâtiment qui aura été restaurée.

3.4 Réduction de l'empreinte écologique et développement durable

Depuis le début des années 2000, des actions importantes ont été menées par la Bibliothèque pour réduire son empreinte écologique. L'élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière est l'occasion de consolider ces efforts, afin de tendre vers les objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement et le plan « Administration exemplaire » lancé par le gouvernement à la fin 2008.

La BnF a poursuivi cette année sa réflexion sur les modifications d'équipements pouvant conduire à des économies d'énergie et notamment, pour le site François-Mitterrand :

- le remplacement des sources halogènes 150 W d'une durée de vie de 4 000 heures par des sources iodures métalliques 70 W d'une durée de vie de 12 000 heures sur les luminaires d'éclairage des cathédrales de grande hauteur des quatre tours ;
- le remplacement des sources d'induction 85 W d'une durée de vie de 15 000 heures par des sources à iodures métalliques 70 W d'une durée de vie de 12 000 heures sur les luminaires d'éclairage de banque de salle, librairie et club chercheur ;
- la modification de la commande d'éclairage dans les circulations des niveaux L1 à L4 (un luminaire allumé sur deux).

▪ Clauses environnementales et sociétales dans les marchés publics

Pour tous les marchés dont le montant est estimé supérieur ou égal à 50 000 euros (HT), la possibilité d'intégrer des clauses environnementales ou sociétale dans le cahier des charges est étudiée. Cette instruction est basée sur une étude simplifiée du marché afin de déterminer les choix qui s'offrent à l'établissement dans chaque grand secteur concerné par l'achat (par exemple : existence de produits bénéficiant d'un écolabel).

Tous les marchés des scénographes des expositions et tous ceux relatifs aux travaux de réalisation des expositions comportent par ailleurs des clauses environnementales.

En 2012, des produits de nettoyage bénéficiant d'un écolabel ont été intégrés dans le marché de nettoyage du site François-Mitterrand. Par ailleurs, une clause d'insertion sociale a été inscrite dans ce marché, ainsi que dans le nouveau marché de service de restauration du personnel. Un bilan réalisé début 2012 avec la Maison de l'emploi de Paris a montré que sur la dizaine de marchés conclus par l'établissement comportant une clause d'insertion sociale, 34 431 heures de travail en insertion ont été réalisées sur la totalité de la durée des marchés, ce qui représente 43 recrutements directs dont 15 CDI et 30 personnes bénéficiaires.

▪ Sensibilisation du personnel

Lors de la 10^e édition de la semaine du développement durable, la mission de la communication interne a réalisé un numéro dédié du journal interne *Trajectoire* en version numérique enrichie (cf. 6.1.2.). Une campagne d'affichage a été réalisée informant les agents sur les initiatives existant à la BnF dans ce domaine et rappelant les bonnes pratiques à suivre pour limiter leur empreinte sur l'environnement et adopter une démarche éco-responsable commune.

Un partenariat entre la BnF et l'association « Un bouchon, une espérance » a été signé. Un système de collecte de bouchons a été mis en place au restaurant du personnel du site François-Mitterrand qui a permis en 2012 de récolter 80 kg de bouchons. L'association reverse l'intégralité des sommes perçues en faveur des personnes en situation de handicap.

CHAPITRE 4 – LES PUBLICS

Chercheurs et étudiants, touristes et curieux, professionnels des bibliothèques, enseignants et scolaires : les publics de la Bibliothèque nationale de France sont aussi variés que l'est l'offre de services et d'animations, sur place ou à distance. Pour l'ensemble de ses activités de diffusion du savoir et de valorisation de ses collections, la BnF s'adapte à des usages de plus en plus mobiles.

La fréquentation totale de la BnF sur tous ses sites, incluant la fréquentation des salles de lecture, des expositions (temporaires et permanentes), des manifestations, de l'offre pédagogique et des visites est en hausse de 8 % par rapport à 2011, avec **1 255 425 visiteurs** accueillis en 2012. Alors que la fréquentation de l'ensemble des salles de lecture avait connu une diminution de 2 % en 2011 par rapport à 2010, les mesures prises concernant la grille tarifaire, les règles d'accréditation et l'intensification des relations avec les établissements de recherche ont permis de retrouver une dynamique positive. Cette tendance est encore plus accentuée pour les expositions qui connaissent une augmentation remarquable de 42 % de leur fréquentation, tous espaces confondus, après trois années de baisse consécutives.

4.1 Les activités de lecture

4.1.1 *L'inscription et l'accréditation des lecteurs*

- **La bibliothèque d'étude**

Pour accéder aux salles de lecture du Haut-de-jardin (1 506 places au total), les lecteurs doivent acquérir une carte annuelle ou un ticket journalier. Après une brève période de stabilisation, la baisse constatée l'an dernier de la production de cartes annuelles pour le Haut-de-jardin s'est confirmée en 2012, avec un nouveau recul de 2 % (**28 723 cartes**¹⁶ produites au total contre 29 271 en 2011). Inversement, la vente des tickets 1 jour connaît une nouvelle hausse de 4 %, atteignant les **47 032 tickets**, soit 162 tickets vendus en moyenne par jour. Cette vente connaît un pic au mois de juin avec 6 989 tickets vendus, soit 291 tickets par jour. Ce phénomène junial s'est encore accentué cette année (+ 13 % par rapport à juin 2011).

Pour la quatrième année consécutive, l'accès après 17 h aux salles de lecture du Haut-de-jardin était gratuit.

- **La bibliothèque de Recherche**

La bibliothèque de Recherche offre aux lecteurs 1 146 places réservables sur le site François-Mitterrand (Rez-de-jardin) et 435 places sur quatre autres sites (Richelieu, Bibliothèque de l'Arsenal, Bibliothèque-musée de l'Opéra, Maison Jean Vilar). Pour utiliser les services de cette bibliothèque, à l'exception des espaces de la Maison Jean Vilar, tous les lecteurs doivent être accrédités, quel que soit l'objet de leur recherche. Ils disposent, en fonction de leur situation et de leur besoin, de l'un des trois titres d'accès proposés : carte annuelle, carte 15 jours avec accès annuel à la bibliothèque d'étude (Haut-de-jardin) ou carte 3 jours.

Le nombre de titres Recherche produits en 2012 s'élève à **28 342**¹⁷, soit un chiffre quasi-identique à 2011. Après une légère érosion constatée ces dernières années, la part des cartes annuelles se stabilise à 58 % (57 % en 2011 ; elle était de 62 % en 2007). La part des autres titres ne connaît pas d'évolution notable : les cartes 3 jours représentent toujours 34 % des titres produits et les cartes 15 jours, 8 %. Les cartes Pro, à destination des professionnels et entreprises pour l'accès au Pôle de ressources et d'information sur le monde de l'entreprise (PRISME), mais également à toutes les autres ressources de la BnF, sont en baisse de 25 % : 45 cartes nominatives ont été délivrées en 2012, contre 60 en 2011, correspondant à 28 organismes différents.

¹⁶ Ont été soustraites des cartes produites les 3 478 cartes produites en remplacement de cartes perdues ou défectueuses.

¹⁷ Ont été soustraites des cartes produites les 2 055 cartes produites en remplacement de cartes perdues ou défectueuses.



D'une année sur l'autre, la répartition des inscriptions selon les types de recherches ne connaît que des fluctuations mineures : stabilité des accréditations pour études (48 %), hausse de un point des accréditations pour raisons professionnelles (43 %), baisse de un point des accréditations pour raisons personnelles (9 %). La proportion des femmes reste majoritaire et demeure inchangée avec 53 % en 2011. La part des lecteurs étrangers, si l'on prend en compte la nationalité et non le pays de résidence, continue sa légère progression avec 34 % en 2012 (33 % en 2011 et 32 % en 2010). La répartition par catégorie socioprofessionnelle conserve quant à elle le même équilibre : les enseignants et les chercheurs représentent 30 % des lecteurs accrédités ; les doctorants, 25 % ; les étudiants en master, 17 % ; enfin les retraités, 6 %.

À la suite de mesures d'assouplissement et de simplification des procédures, le nombre de personnes reçues dans les emprises de la Bibliothèque par le service de l'orientation des lecteurs connaît une baisse régulière : **30 991 personnes** ont été reçues en 2012, soit 10 % de moins qu'en 2011. Le service de pré-accréditation en ligne, proposé sur la page d'accueil du site bnf.fr, connaît quant à lui une hausse notable de 24 % : **2 948 personnes** ont profité de ce service en 2012.

▪ Le renouvellement en ligne

Depuis octobre 2011, les titulaires d'une carte annuelle Haut-de-jardin et les titulaires d'une carte Recherche (tous types de titres confondus) peuvent renouveler eux-mêmes leur abonnement en ligne. En 2012, **2 483 réabonnements** ont été effectués en ligne, majoritairement par les lecteurs de la bibliothèque de Recherche (87 %). Le réabonnement se fait via un espace personnel auquel l'utilisateur accède par un alias et un mot de passe créés par lui-même. L'espace personnel permet d'accéder aux autres services tels que les espaces personnels du catalogue général et de Gallica, ainsi que la réservation de places et de documents en bibliothèque de Recherche du Rez-de-jardin.

4.1.2 L'évolution de la fréquentation des salles de lecture

En 2012, les salles de lecture de la Bibliothèque ont enregistré **925 394 entrées**, soit un chiffre relativement stable par rapport à 2011 (+ 0,2 %). Cette stabilité globale recouvre des évolutions différenciées selon les sites et les espaces : après une année de baisse importante, la fréquentation est repartie à la hausse en Rez-de-jardin, tandis que celle du site de Richelieu recule, comme il était prévisible dans un contexte marqué par les travaux de rénovation. La fréquentation du Haut-de-jardin reste quant à elle stable.

▪ Salles d'étude

Les salles de lecture du Haut-de-jardin ont connu cette année **536 713 entrées**, soit 1 851 en moyenne par jour, chiffre proche de l'année précédente (1 863 en 2011). Le phénomène de saturation des salles de lecture connaît malgré tout une légère augmentation, avec 3 112 heures de saturation déclarées en 2012¹⁸, contre 2 895 heures en 2011. Pour l'ensemble du Haut-de-jardin, la fréquentation journalière moyenne la plus élevée se situe cette année en décembre (vacances de Noël), avec 2 148 lecteurs par jour. Sept salles enregistrent cependant leur pic de fréquentation en novembre (vacances de la Toussaint).

Au niveau de la répartition des titres d'accès, la part des entrées avec un ticket d'accès gratuit après 17 h poursuit sa croissance et représente désormais 5 % du total des entrées (contre 4 % en 2011). La carte 1 an est en baisse, ne représentant plus que 76 % des entrées (78 % en 2011), tandis que le ticket 1 jour représente toujours 11 %. Les 5 % restant sont le fait de titulaires de cartes annuelles Recherche.

La gratuité d'accès aux salles de lecture du Haut-de-jardin pendant les week-ends d'été a généré 6 113 entrées qui constituent le tiers des accès enregistrés ces week-ends.

▪ Salles de Recherche

La fréquentation globale des salles de la bibliothèque de Recherche se maintient en 2012, avec une très légère augmentation par rapport à l'an dernier pour un total de **388 681 entrées** (+ 0,5 %).

Suite à la baisse de la fréquentation du Rez-de-jardin constatée en 2011, des décisions d'assouplissement des conditions d'accès (accréditation et grille tarifaire) avaient été prises qui ont commencé à porter leur fruit, avec une augmentation de la fréquentation de 1 %. Les fluctuations au cours de l'année sont restées sensiblement proches de celles des années précédentes avec des pics enregistrés au premier semestre, le record ayant été atteint

¹⁸ Sont comptabilisées les heures au cours desquelles une salle au moins a déclaré la saturation.



le 21 février (date proche du record des années précédentes). C'est cependant le mois d'août qui connaît la meilleure moyenne avec 1 191 lecteurs par jour. La répartition de la fréquentation dans les salles reste identique : Philosophie, histoire, sciences de l'homme est la plus fréquentée (32 %), suivie par Littérature et art (29 %), Droit, économie, science politique (17 %) et Sciences et techniques (10 %). Le taux de réservations honorées recule d'un point avec 59 % tandis que la part du lectorat demandant les collections des magasins lors de sa venue reste stable (85 %¹⁹).

Sur le site de Richelieu, la première phase du chantier se déroule dans la moitié du bâtiment située le long de la rue de Richelieu. Dans ce contexte perturbé, la fréquentation du site Richelieu enregistre une baisse de 5 % (53 296 entrées contre 56 035 en 2010). Après deux années de hausse, la Bibliothèque de l' Arsenal enregistre quant à elle une baisse de 2 %. La Bibliothèque-musée de l'Opéra voit sa fréquentation augmenter pour la troisième année consécutive (+ 13 %). Enfin, la Maison Jean-Vilar à Avignon, dont la bibliothèque est accessible gratuitement et sans restriction d'accès, voit sa fréquentation augmenter de 86 %.

Focus 5 : La Maison Jean Vilar

Nombre de lecteurs	R.-d.-J.	Richelieu	Arsenal	Opéra	Avignon	TOTAL	Sous total hors RdJ
2010	333 032	54 697	9 426	2 179	1 041	400 375	67 343
2011	316 742	56 035	9 856	2 306	1 699	386 638	69 896
2012	320 026	53 296	9 596	2 607	3 156	388 681	68 655
Évolution 2012/2011	+ 1 %	- 5 %	- 2 %	+ 13 %	+ 86 %	+ 0,5 %	- 2 %

4.1.3 L'accès aux ressources documentaires

▪ La communication des documents de la bibliothèque de Recherche

Au total, **1 204 881 documents** ont été communiqués cette année dans les salles de lecture de la bibliothèque de Recherche, confirmant la baisse constatée l'année dernière (- 5 % par rapport à 2011 et - 10 % par rapport à 2010). La baisse des communications est également importante dans les départements spécialisés, avec des variations très contrastées selon les départements.

Dans les salles de lecture du Rez-de-jardin, 997 802 documents ont été communiqués en 2012 (- 10 %), soit une moyenne de 3 440 documents par jour et de 3,1 documents par lecteur. Les indicateurs de communication témoignent d'un service de qualité : le délai moyen de mise à disposition des documents demandés pour le jour même est de 35 minutes (il était de 44 minutes en 2008) et la part des documents communiqués en moins de 45 minutes est de 74 % (elle était de 60 % en 2008). La part des demandes ne pouvant être satisfaites dans l'immédiat (documents « hors d'usage », « manque en place », en traitement ou empêchés de communication pour des raisons logistiques) se maintient à 6 %.

Le nombre de documents communiqués dans les salles des autres sites connaît une baisse similaire à celle constatée dans les salles du Rez-de-jardin : 207 079 documents ont été communiqués en 2012, soit 9 % de moins. Les départements des Cartes et plans et des Monnaies, médailles et antiques enregistrent les baisses les plus significatives (respectivement - 24 % et - 27 %), alors que la communication est en hausse au département des Arts du spectacle (+ 14 %) et à la Bibliothèque-musée de l'Opéra (+ 16 %), conséquence naturelle de la hausse de leur fréquentation, mais aussi à la Bibliothèque de l' Arsenal (+ 4 %).

La consultation des archives de l'internet est en légère baisse par rapport à l'an dernier, avec 493 visites contre 513 en 2011. Deux nouveaux parcours guidés ont été mis en ligne en 2012 : « Images amateurs, amateurs d'images » et « La révolution tunisienne à travers le web ». Ce dernier parcours a été élaboré dans le cadre de l'exposition *La Presse à la Une. De la Gazette à Internet*, qui a permis à titre exceptionnel d'exposer des extraits des collections du dépôt légal de l'internet en dehors de la bibliothèque de Recherche.

▪ Les ressources numériques

En plus de ses collections traditionnelles, la Bibliothèque propose sur place, dans l'ensemble des salles de lecture de tous ses sites, et à distance pour les titulaires d'une carte annuelle Recherche, une offre importante de ressources numériques : cédéroms et bases en ligne, périodiques et monographies numériques. Cette offre couvre

¹⁹ Chiffre du Rez-de-jardin.



un large spectre disciplinaire avec une forte dominante scientifique et technique, reflétant en cela les évolutions de l'édition dans ce domaine.

En 2012, **246 titres de cédéroms et bases en ligne** étaient accessibles sur les postes informatiques de la Bibliothèque. Les abonnements à des périodiques numériques sous la forme d'accès temporaire (un an), représentaient par ailleurs **1 145 titres**, ce dernier chiffre étant stable par rapport à 2011. Les départements les premiers concernés par les accès à des périodiques numériques sont les départements Sciences et techniques (47 %), Philosophie, histoire, sciences de l'homme (21 %) et Droit, économie, politique (19 %). Au total, si l'on ajoute les ressources numériques acquises par la Bibliothèque (acquisition de fichier ou accès pérenne), l'offre numérique proposée aux chercheurs a atteint les **125 000 documents** à la fin 2012, contre 100 000 en 2011.

Pour aider les lecteurs à se repérer dans ces ressources, un moteur de recherche « Ebsco Discovery Service », plus performant que le précédent, a été mis en service sur les postes informatiques des salles de lecture en mars 2012.

Cette offre numérique est en partie consultable à distance par les détenteurs d'un titre annuel Recherche. Si certaines bases de données ont dû être retirées cette année de l'offre à distance (du fait souvent de leur rachat par des éditeurs n'autorisant pas l'accès distant), le nombre de périodiques et de livres numériques accessibles hors des emprises de la Bibliothèque est en augmentation : actuellement, 2 600 titres de périodiques (contre 2 459), plus de 53 000 livres (contre 40 580) et 57 bases de données (contre 62 en 2011) sont proposés en accès distant. En augmentation de 8 % par rapport à 2011, l'accès à distance représente 16 % des sessions enregistrées.

Cf. également l'ouverture de Gallica intra muros (2.2.1.)

▪ **L'information bibliographique**

Le service SINDBAD (Service d'information des bibliothécaires à distance) répond à des questions bibliographiques ou factuelles transmises via un formulaire disponible sur le site bnf.fr, par téléphone ou par courrier postal. En 2012, SINDBAD a reçu 9 210 questions, chiffre stable par rapport à 2011, dont 57 % par internet. Un service de *chat* a été expérimenté avec succès à partir de septembre, de 13 h à 17 h.

Dans le cadre de l'évolution de la bibliothèque du Haut-de-jardin, la BnF a mis en ligne sur bnf.fr quatre portails thématiques : [Développement durable](#), [Europe](#), [Francophonie](#) et [Sociétés en débats](#). S'adressant à un large public, ces portails donnent accès à une importante sélection de textes de référence, de documents et d'informations actualisées, reflets virtuels des futurs centres de ressources documentaires de la bibliothèque du Haut-de-jardin.

Focus 6 : Les portails web thématiques de la bibliothèque du Haut-de-jardin

4.2 Les activités culturelles et éducatives

Les activités culturelles de la BnF participent à la diffusion du patrimoine et de sa connaissance, en permettant chaque année la présentation au public de documents originaux parmi les plus rares et les plus précieux de ses collections. En 2012, ce sont ainsi plus de 5 000 documents qui ont été présentés dans 16 expositions temporaires produites dans les espaces de la BnF²⁰ (15 en 2011²¹) et grâce aux prêts consentis à 196 expositions à travers le monde (198 en 2011). À cette offre importante d'expositions, s'ajoutent diverses manifestations autour des collections de la BnF et des savoirs du monde : conférences, colloques et propositions pédagogiques.

4.2.1 Les expositions

▪ **Les expositions à la BnF**

En incluant la fréquentation des espaces de présentation en libre accès (allée Julien Cain, allée de l'Encyclopédie, Espace découverte, hall des Globes, galerie des donateurs et Labo), le nombre de visiteurs d'expositions se situe autour de **280 300** pour l'année 2012. Ce chiffre se décompose en **117 570 entrées** pour les expositions temporaires à accès payant, en forte augmentation par rapport à 2011 (+ 34 %), et près de 163 000 visiteurs estimés pour l'offre culturelle des espaces accessibles gratuitement, également en augmentation²².

²⁰ Expositions ouvertes en 2012, hors allée Julien Cain et allée de l'Encyclopédie du site François-Mitterrand qui accueillent majoritairement des expositions de reproductions.

²¹ *Idem.*

²² Chiffre révisé par rapport à 2011 pour l'allée Julien Cain, l'espace des Globes, le Labo et l'espace découverte, suite à un nouveau décompte effectué en décembre 2012.



Sur le site François-Mitterrand, cinq expositions ont ouvert en 2012 : *La Presse à la Une, Miniatures flamandes 1404-1482, Wolinski. 50 ans de dessins, L'Âge d'or des cartes marines, La photographie en cent chefs-d'œuvre*. Le succès de ces deux dernières expositions, qui totalisent chacune 25 000 visiteurs sur les premiers mois de leur exploitation, contrebalance un début d'année difficile et permet d'infléchir la tendance à la baisse constatée ces dernières années pour les expositions temporaires. Sur le site Richelieu, comme les années précédentes, seule la galerie Mansart a accueilli des expositions temporaires du fait des travaux de rénovation. À l'exposition *Markus Raetz*, ouverte à l'automne 2011, ont succédé *Joel-Peter Witkin. Enfer ou ciel* et *Les Rothschild en France au XIX^e siècle*.

À côté de l'offre payante, l'offre en accès libre s'est également renouvelée sur l'ensemble des sites accueillant du public : sur le site François-Mitterrand, la galerie des donateurs a connu une programmation soutenue avec quatre nouvelles expositions qui ont intéressé près de 13 000 visiteurs (*Le théâtre de la Huchette ; Edmond Jabès. L'exil en partage ; Erik Desmazières au cœur de la bibliothèque* et *Louis Stettner*). Axe de circulation important du même site, l'allée Julien Cain a accueilli de son côté trois expositions de reproductions : *France-Algérie : dessins de presse, Vertige du corps. Étienne Bertrand Weill photographe* et la traditionnelle opération *Jeunes photographes de la Bourse du Talent*. Le musée des Monnaies, médailles et antiques a ouvert en fin d'année la présentation *Au creux de la main, la médaille aux XIX^e et XX^e siècles*.

Enfin, l'année 2012 a vu la poursuite d'une collaboration entre l'Opéra Garnier et la BnF, avec la coproduction de deux expositions en accès libre : *La Belle Époque de Massenet*, ouverte fin 2011, et *L'Étoffe de la modernité : costumes du XX^e siècle à l'Opéra de Paris*. On estime qu'environ 322 000 visiteurs du Palais Garnier les ont également visitées²³.

L'ensemble des expositions dans les emprises de la BnF a permis de présenter **2 823 pièces originales**, dont 71 % issues des collections de la BnF, contre 78 % en 2011²⁴.

▪ Les prêts à d'autres expositions

En 2012, la BnF a été sollicitée par 254 demandes de prêt de documents originaux à des expositions. Sur ces 254 demandes, 196 ont abouti à des prêts effectifs, représentant le déplacement hors les murs de **2 222 pièces**, contre 2 508 en 2011 (- 11 %). La répartition géographique des prêts a évolué par rapport à 2011, avec une augmentation des prêts franciliens et une diminution des prêts étrangers et en région. En revanche, la répartition par départements de collections est peu modifiée : le département des Estampes et de la photographie reste le département le plus sollicité par les demandes, avec 1 208 pièces prêtées, suivi par le département des Manuscrits, qui concentre par ailleurs les plus fortes valeurs d'assurance. Ces prêts contribuent au rayonnement de la BnF sur la scène culturelle nationale et internationale.

▪ Expositions hors les murs

Les expositions hors les murs recouvrent plusieurs types de projets : les itinérances (reprise intégrale ou partielle par des établissements extérieurs, avec ou sans contrepartie financière, d'expositions produites par la BnF) ; les coproductions (expositions élaborées en collaboration avec une autre institution culturelle) ; les créations (expositions réalisées spécifiquement pour l'extérieur) ; les expositions de reproductions.

Au cours de l'année, la BnF s'est engagée dans 6 projets hors les murs, contre 15 en 2011 : deux itinérances (*La France de Raymond Depardon* au Conseil régional Rhône-Alpes, *Markus Raetz* au musée des Beaux-Arts de Tourcoing), deux importantes coproductions (*Django Reinhardt* à la Cité de la musique et *Labrousse (1801-1875), architecte* à la Cité de l'architecture et du patrimoine), deux expositions de reproductions (*En français dans le texte*, présentée dans six villes de Chine, *La Presse à la Une* dans plusieurs collèges et lycées).

À ces projets hors les murs, viennent s'ajouter un certain nombre de collaborations. Quand le nombre des pièces prêtées pour une exposition représente au moins le tiers du total des pièces exposées, le prêt donne lieu à la signature d'un contrat de collaboration qui prévoit notamment un retour en termes de visibilité pour la BnF. Treize contrats de collaborations ont été signés en 2011, parmi lesquels *Locus Solus. Impressões de Raymond Roussel* au musée de la fondation Serralves à Porto et *Jean-Jacques Rousseau et les arts* au Panthéon.

Grâce à ces actions, au total, plus de 290 000 personnes²⁵ à travers le monde ont ainsi pu découvrir les collections et les créations de la BnF.

²³ Chiffre non pris en compte dans le total de la fréquentation BnF.

²⁴ Afin de comparer des volumes comparables, ont été décomptés du chiffre du rapport 2011 les 1 500 livres composant la bibliothèque de l'exposition *Richard Prince*.



4.2.2 *Les conférences et les colloques*

Fondée sur l'ouverture encyclopédique à tous les savoirs, la programmation des conférences et colloques s'étend du débat d'idées contemporain à la valorisation des collections pour tous les publics, en passant par la découverte de raretés ou d'inédits mis en scène.

La BnF a accueilli **174 manifestations** publiques en 2012 : débats, colloques, conférences, concerts, lectures, dont 60 environ sont le fruit d'une collaboration avec des partenaires. Au total, les manifestations de la BnF ont accueilli cette année **20 061 personnes**. La baisse globale de la fréquentation de 9 % par rapport à l'année précédente s'explique par un moindre nombre de manifestations, qui ont en revanche connu un meilleur taux de remplissage (**65 %** contre 61 % en 2011).

Depuis 2009, la BnF s'est engagée dans la mise en ligne de ses conférences sur le site bnf.fr et désormais également sur iTunes U. 100 nouvelles manifestations ont été mises en ligne en 2012 pour une consultation en forte hausse de 75 % : 114 000 consultations dont 75 000 sur bnf.fr et 39 000 via iTunes U. De nombreuses manifestations sont par ailleurs rediffusées sur France Culture, notamment dans l'émission *L'Éloge du Savoir* et lors des programmes d'été de la chaîne.

4.2.3 *Les activités pédagogiques*

L'action pédagogique de la BnF est reconnue par les enseignants comme une ressource majeure en matière d'histoire du livre, que ce soit en direction de leurs classes ou dans le cadre de leur formation continue. La hausse importante de la fréquentation (**19 068 élèves et enseignants** accueillis en 2012 soit 24 % de plus qu'en 2011) confirme la dynamique d'une offre qui n'est pas seulement liée à la programmation des expositions temporaires mais aussi à des propositions pérennes fortes, appuyées sur les ressources et les collections de la BnF.

La part de l'offre pédagogique permanente, en direction des enseignants comme des élèves, continue de croître notablement, pour atteindre 70 % de l'activité pédagogique en 2012. Cette offre porte sur les domaines d'excellence de la BnF : la bibliothèque (ses lieux, son histoire, ses missions) et les collections patrimoniales (le livre, l'écrit, le patrimoine graphique, l'image, le son, etc.). Les modules pérennes ont vu leur fréquentation augmenter cette année. Si la visite de la BnF remporte toujours le plus grand succès, les ateliers autour de l'histoire du livre sont de plus en plus demandés. Les modules d'initiation aux ressources, dont l'offre s'est élargie cette année, connaissent eux aussi une progression.

Pour l'offre temporaire, quatre expositions ouvertes en 2012 ont donné lieu à des activités pédagogiques (visites-ateliers spécifiques, visites guidées avec conférencier, rencontres) : *La Presse à la Une*, *L'Âge d'or des cartes marines*, *La Photographie en cent chefs-d'œuvre*, toutes trois plébiscitées par le public scolaire, et *Les Rothschild en France au XIX^e siècle*. Au regard de leur succès, certains des ateliers conçus à l'occasion de ces expositions ont été versés dans l'offre permanente.

L'exonération proposée pour les établissements classés en zone difficile fidélise le public concerné, en particulier en école élémentaire et en collège. L'augmentation des effectifs dans les classes et la diminution des moyens alloués aux enseignants pour les sorties modifient sensiblement les demandes reçues : demandes d'accueil de groupes de plus en plus nombreux qui requièrent une adaptation fréquente des modules proposés.

Si les groupes scolaires représentent 80 % des publics accueillis, 20 % est constitué des enseignants et documentalistes accueillis dans le cadre de formations. Celles élaborées en partenariat avec les rectorats des trois académies d'Île de France dans le cadre du Plan académique de formation ont rassemblé 1 330 professeurs du second degré. Plusieurs autres formations (« Cartes et récits de voyages », « Le livre dans tous ses états ») sont reconduites avec succès depuis plusieurs années.

4.2.4 *La médiation et la diversification*

Pour favoriser l'appropriation de l'offre culturelle par les visiteurs, des visites guidées des différents sites de la BnF (François-Mitterrand, Richelieu et Bibliothèque de l'Arsenal) ainsi que des grandes expositions temporaires sont proposées. Sur le site François-Mitterrand, les visites en groupe touchent aussi bien le grand public qu'un public d'étudiants et de professionnels du livre et du bâtiment.

Au cours de l'année 2012, l'ensemble des visites guidées a accueilli **10 616 personnes**, groupes ou individuels, contre 7 792 en 2011, soit une augmentation remarquable de 36 %. Au sein de cet ensemble, 3 276 personnes ont

²⁵ Ce chiffre repose sur les fréquentations communiquées par les établissements concernés ; celles-ci n'étant pas toujours connues, le chiffre est un minimum.

participé à des visites guidées d'expositions, avec une moyenne de plus de 10 visiteurs par visite. Ce chiffre, en hausse de 73 % par rapport à 2011, est corrélé à la fréquentation générale des expositions, également en progression. Pour les visites des bâtiments (sites de François-Mitterrand, l'Arsenal et Richelieu), individuelles ou en groupe, la fréquentation est en augmentation de 25 % avec 7 340 visiteurs. Des visites accessibles aux sourds et malentendants ont été mises en place grâce à un partenariat conclu en début d'année avec l'association Signes de sens.

Les expositions de la BnF sont accessibles aux personnes en situation de handicaps moteurs. Chaque année, une exposition inclut par ailleurs des modules spécifiques de médiation pour les non-voyants. En 2012, il s'agissait de l'exposition *Miniatures flamandes*, dont la scénographie intégrait des stations audio-tactiles.

La BnF accueille également les publics en difficultés sociales et culturelles. Elle est en contact avec de nombreux relais (bénévoles, travailleurs sociaux, éducateurs, animateurs, formateurs, etc.) qui interviennent en direction de ces publics. Au sein de la direction des Collections, une mission dédiée – la mission de diversification des publics – établit des relations personnalisées avec ces relais. Des actions à l'intérieur de la Bibliothèque ou « hors les murs » sont ainsi menées chaque année.

4.2.5 Les éditions

L'activité éditoriale de la BnF obéit d'une part à une mission de service public (production d'ouvrages de référence et d'instruments de recherche dont la programmation s'inscrit dans le cadre de la politique scientifique de l'établissement) et d'autre part à une mission de valorisation des collections à destination d'un large public (catalogues d'exposition et autres ouvrages s'inscrivant dans un cadre concurrentiel et destinés à la vente en librairie). Le catalogue compte aujourd'hui un peu plus de mille titres.

Dans le domaine des ouvrages scientifiques, citons la parution en 2012 du catalogue *Manuscrits enluminés des anciens Pays-Bas méridionaux*, des actes du colloque international *Les Globes de Louis XIV*, du tome 3 (XIV^e siècle) des *Manuscrits enluminés d'origine italienne* et d'un volume des conférences Léopold Delisle, *La Danse à la Renaissance : sources livresques et albums d'images* de Margaret M. McGowan. Trois numéros de la *Revue de la BnF*, dorénavant disponible au format électronique sur la plateforme [Cairn.info](http:// Cairn.info), ont également été publiés.

Concernant les ouvrages liés aux expositions, quatre catalogues sont parus aux éditions de la BnF : *La Presse à la Une*, *La Photographie en cent chefs-d'œuvre*, *Le Roman de la rose*, *Les Rothschild en France au XIX^e siècle*, et trois en coédition : Joël-Peter Witkin. *Enfer ou ciel* (La Martinière), *Wolinski. 50 ans de dessins* (Hoebeke) et *L'Âge d'or des cartes marines* (Le Seuil). Ce dernier titre, après une première impression à 6 000 exemplaires, a fait l'objet de deux réimpressions portant son tirage total à 9 500 exemplaires. L'ouvrage *Michael Kenna. Rétrospective*, paru en 2009, a également fait l'objet d'une réimpression.

Dans le domaine de la valorisation, ont été publiés *Erik Desmazières, voyage au centre de la bibliothèque* en coédition avec Hazan, *Cartes et images des nouveaux mondes* de Jean-Yves Sarazin (collection « Découvertes ») en coédition avec Gallimard et *Nouveaux mondes* de Jean-Yves Sarazin (version française et version anglaise) en coédition avec La Bibliothèque de l'image. Une nouvelle édition enrichie d'*Esthétique du livre d'artiste 1960-1980 : une introduction à l'art contemporain* d'Anne Moeglin-Delcroix a été publiée en coédition avec Le mot et le reste.

Le chiffre d'affaires des éditions de la BnF s'établit pour 2012 à 787 019 euros, ce qui représente une progression de 88 % par rapport à 2011. Cet excellent résultat est dû au reversement à la BnF de sa part du chiffre d'affaires du catalogue *La France de Raymond Depardon*, plusieurs fois réimprimé, et aux très bonnes ventes du catalogue de l'exposition *L'Âge d'or des cartes marines*.

4.3 Les services et l'offre en ligne

4.3.1 Le site internet et la communication externe

Le site bnf.fr s'est enrichi en 2012 de deux nouvelles rubriques : « [Bienvenue](#) », présentant la BnF en neuf langues avec une vidéo également traduite, et « [Ca s'est passé à la BnF](#) ». Le système de gestion de contenus qui permet une alimentation contributive de plusieurs dizaines de correspondants au sein de l'établissement a évolué, avec le passage à la nouvelle version du logiciel dédié. Les temps de réponse en consultation en ont été améliorés.

De plus en plus présente sur les réseaux sociaux, la BnF compte désormais [six pages Facebook](#), [trois blogs](#), [dix lettres électroniques](#) (dont la *Lettre des actualités culturelles de la BnF*, diffusée à 16 374 abonnés), [une chaîne YouTube](#) et [un portail Dailymotion](#). En 2012, la BnF a ouvert un nouveau compte sur Twitter : ActuBnF, qui vient s'ajouter aux [quatre précédents](#).



Le magazine *Chroniques de la BnF*, tiré à 60 000 exemplaires (28 pages, quatre numéros par an) et également accessible en ligne, concourt à une large valorisation de l'action culturelle de la BnF. Suite à l'étude menée l'année dernière sur son lectorat, il a été décidé d'ouvrir des espaces du magazine à des annonceurs. À cette fin, un marché de recherche d'annonceurs publicitaires a été notifié à la fin de l'année 2012.

L'année 2012 a été l'occasion pour la BnF de communiquer très largement sur son activité à travers les médias : douze partenariats médias ont été conclus autour d'expositions et cinq d'entre elles ont fait l'objet de campagnes d'affichage dans les transports en commun. La Bibliothèque est également intervenue dans divers événements parmi lesquels les Journées européennes du Patrimoine (16 septembre), la Nuit des Musées (19 mai), les Rendez-vous aux jardins (2-3 juin) ou encore la Nuit blanche (6 octobre). Enfin, du 16 au 19 mars, elle était présente au Salon du livre de Paris, avec un stand de 104 m² : un prototype de l'application Gallica pour iPad et iPhone et l'interface data.bnf.fr, entre autres, y étaient présentés.

4.3.2 Les services bibliographiques

Les documents de la BnF sont répertoriés et accessibles à travers ses catalogues disponibles en ligne. Les catalogues de la BnF sont constitués de notices de description bibliographique qui identifient et localisent les documents conservés à la BnF, ainsi que des notices d'autorité associées. Les notices d'autorité sont constituées de termes ou d'expressions normalisées qui facilitent l'accès aux notices bibliographiques.

Les notices d'autorité et les notices bibliographiques de la BnF font référence au niveau national et international et sont utilisées par la plupart des professionnels de la documentation pour alimenter leurs propres systèmes d'information. La BnF attache un soin particulier à leur bonne diffusion dans un contexte où l'interopérabilité des données est devenue un véritable enjeu pour les bibliothèques.

▪ Le catalogue général de la BnF

L'alimentation du catalogue général résulte de trois sources : la création de nouvelles notices directement par les catalogueurs, les notices issues de la conversion rétrospective des catalogues imprimés ou celle des fichiers des départements spécialisés et enfin les notices issues des anciennes bases informatiques.

En 2012, le nombre des notices bibliographiques a atteint les **11,8 millions** (+ 2 %). L'année 2012 a été marquée par le versement exceptionnel dans le catalogue général de près de **650 000 notices** issues des chantiers de conversion rétrospectif. Le plus important de ces chantiers, qui vient de s'achever, a concerné durant six ans les 560 584 notices du fichier général des auteurs et anonymes du département de la Musique ; ce fichier, constitué de 1875 à 1991, couvre un patrimoine prestigieux, interrogeable désormais à distance dans son intégralité. Parmi les autres versements importants, citons 31 000 notices issues du fichier du Théâtre nouveau de la Bibliothèque de l' Arsenal ; 18 000 notices de l'inventaire manuscrit du fonds de lettres autographes de la Bibliothèque-musée de l'Opéra ; 5 000 notices de l'inventaire des manuscrits de la Société de géographie du département des Cartes et plans ; 3 000 notices du fichier des portraits (lettre A) du département des Estampes et de la photographie.

Les programmes de numérisation ont par ailleurs un impact non négligeable sur le catalogue général. L'important chantier de numérisation de monnaies grecques a ainsi permis en 2012 le chargement de 40 000 notices minimales de monnaies. Pour ce chargement, le référentiel INTERMARC a dû évoluer, comme ce fut déjà le cas pour d'autres projets de numérisation.

Volumétrie du catalogue général			
	Au 31/12/2010	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012
Total des notices bibliographiques dans le catalogue général	11 359 159	11 504 310	11 761 913
Total des notices d'autorité dans le catalogue général ²⁶	5 146 541	5 155 431	5 308 900
Total des notices d'autorité diffusables ²⁷	2 117 331	2 211 384	2 313 122
Total des notices d'exemplaires ²⁸	19 022 557	18 798 725	19 253 179

Des chantiers réguliers de corrections sur le catalogue permettent d'augmenter sa cohérence (dédoublonnage des notices issues des différents chargements, reformatage des données, ajouts de points d'accès dans les notices), de diminuer le nombre de « ruptures d'épine dorsale » (notice d'exemplaire présente dans le catalogue sans être liée à

²⁶ Ce chiffre inclut les notices non diffusables (cf. note suivante), néanmoins utiles pour la navigation dans le catalogue.

²⁷ Les notices diffusables sont les notices contrôlées et proposées aux utilisateurs des produits bibliographiques.

²⁸ Une notice bibliographique peut être associée à plusieurs notices d'exemplaires, par exemple quand un document est présent à la fois dans le fonds patrimonial, en libre accès ou sous forme de reproduction numérisée, ou dans le cas de monographies en plusieurs volumes.

une notice bibliographique) et d'augmenter le nombre de notices d'autorité enrichies et diffusables en tant que produits bibliographiques.

À titre d'exemple, citons le chantier de dé-doublonnage des notices ORG (organisation « collectivité-auteur »²⁹) mené depuis novembre 2012 : 609 notices ORG ayant plus de six doublons ont été extraites du catalogue général. Un chantier de corrections manuelles a été lancé pour dé-doublonner les notices d'autorité et raccrocher les notices bibliographiques concernées aux bonnes notices ORG. Fin 2012, un sixième de ces notices était corrigé. La volumétrie des corrections dans le catalogue réalisées par ce biais est considérable : le nombre des notices bibliographiques concernées par la notice d'autorité « France » (qui avait comme doublons : « République française », « Empire français », etc.) est ainsi passé de 15 000 à 64 500.

▪ Le catalogue BnF Archives et manuscrits et les autres bases

Le catalogue BnF Archives et manuscrits a pour vocation de décrire les manuscrits et les fonds d'archives ou collections conservés au département des Manuscrits, au département des Arts du spectacle et à la Bibliothèque de l'Arsenal. Disponible depuis août 2007, ce catalogue ne recouvre pour le moment qu'une petite partie des collections et fait l'objet d'un enrichissement progressif. Il décrit des objets très divers, selon une structure identique fondée sur le format de l'EAD (description archivistique encodée).

En 2012, trois nouveaux départements ont choisi de décrire leurs fonds d'archives dans cette base : le département de l'Audiovisuel, le département de la Musique et la Réserve des livres rares. Cette évolution a été accompagnée par la publication d'un *Guide des bonnes pratiques de l'EAD*, rédigé par un groupe d'expert national auquel la BnF a participé.

D'autres bases de données en ligne sont mises à la disposition des chercheurs : [Mandragore](#), le catalogue du [Centre national de la littérature pour la jeunesse](#) et, depuis début 2013, une base de reliures de la BnF numérisées et accompagnées d'une description détaillée.

Focus 7 : La base Reliures, l'accès à une collection prestigieuse

▪ Les produits bibliographiques

➤ *La Bibliographie nationale française*

La Bibliographie nationale française est une publication officielle qui annonce les documents nouvellement parus. Elle est établie à partir des documents reçus au titre du dépôt légal et donne une vue d'ensemble de la production éditoriale française pour chaque type de documents : les livres (depuis 1811), les publications en série (depuis 1946), la musique imprimée (depuis 1945), les documents cartographiques (depuis 1948) et les documents audiovisuels (depuis 2005). Elle est consultable en ligne sous forme de pages HTML. Les notices bibliographiques sont téléchargeables gratuitement à l'unité en format UNIMARC. Un lien hypertexte de la notice de la *Bibliographie nationale française* vers celle du catalogue général de la BnF permet de compléter les recherches.

En 2012, la *Bibliographie nationale française* a publié **69 726 notices** pour les livres et **4 988 notices** pour les publications en série (périodiques et collections).

➤ *Les services et les produits bibliographiques*

Les notices d'autorité comme les notices bibliographiques sont non seulement consultables en ligne mais également téléchargeables dans un format professionnel selon différents protocoles. La qualité des services et produits bibliographiques, et leur gratuité pour les bibliothèques publiques françaises, sont des enjeux forts pour l'établissement.

En plus de ce service gratuit, le catalogue général de la BnF est la source de différents produits bibliographiques payants, livrés au client sous forme de fichiers de données brutes : il s'agit de la *Bibliographie nationale française*, d'un certain nombre de fichiers d'autorité, ainsi que de produits composés selon les besoins des clients. Les bibliothèques publiques françaises sont exonérées du paiement de ces produits.

²⁹ « Collectivité-auteur » désigne une personne morale qui peut être soit responsable scientifique d'une ressource, soit le sujet de cette ressource, soit l'éditeur d'une ressource.



Activité des produits bibliographiques			
	2010	2011	2012
Nombre de clients des produits et services bibliographiques	3 207	3 598	3 842
Nombre de notices distribuées (en millions)*	79,2	93,2	66,5
Nombre de notices bibliographiques récupérées (par catalogue : FTP) = par panier	324 467	260 984	220 616
Nombre de notices d'autorité récupérées (par catalogue : FTP)	241 497	277 128	253 842

* à l'exception de celles récupérées en Z39.50, non comptabilisables

- data.bnf.fr : un outil de valorisation et d'accès fédéré aux ressources de la BnF sur le web

Mise en production en 2011, l'application data.bnf.fr permet de créer des pages web relatives aux auteurs et aux œuvres en reliant les contenus grâce au format RDF (Resource Description Framework).

L'année 2012 a été une année d'expansion et de consolidation pour le projet qui est passé du stade expérimental au statut de service en production. Fin 2012, 200 000 pages étaient disponibles sur data.bnf.fr, signalant près de 45 250 œuvres et 20 000 auteurs, liés à près de 3,6 millions de notices bibliographique (soit l'équivalent de 20 % du catalogue général). Toujours fin 2012, data.bnf.fr recevait 72 000 visites par mois. 81 % des visites étaient issues de l'interrogation de moteurs de recherche et 72 % aboutissaient à la consultation d'une autre application de la BnF (Gallica ou le catalogue général le plus souvent).

Un nouveau marché de trois ans a été notifié à la fin de l'été 2012, permettant d'assurer la poursuite du projet et son extension à un nombre croissant de données. La licence ouverte préconisée par la mission gouvernementale [Etalab](http://etalab.fr) a été adoptée fin 2011 et data.bnf.fr fait partie des dix jeux de données les plus consultés sur le portail data.gouv.fr. Cette licence a permis, tout au long de l'année 2012, de favoriser la réutilisation des données de data.bnf.fr et de confirmer l'engagement de l'établissement dans le mouvement d'ouverture des données publiques pour ses métadonnées bibliographiques.

En parallèle, un projet innovant a été lancé autour de data.bnf.fr avec la bibliothèque municipale de Fresnes pour l'utilisation des données RDF de la BnF au profit d'un catalogue local de bibliothèque.

Focus 8 : OpenCat, une innovation avec la bibliothèque de Fresnes

4.3.3 La médiation culturelle

Expositions virtuelles, bibliothèques de livres numériques, dossiers pédagogiques : les activités de médiation en ligne assurent le plus large rayonnement possible de la politique culturelle de l'établissement, en France et à l'étranger. Ces activités représentent, en 2012, 15 % de la fréquentation du site bnf.fr, avec **4 millions de visites** (soit une augmentation de 11 % par rapport à 2011) et **53 millions de pages** visitées. Les services proposés ont connu d'importants développements avec la refonte du portail classes.bnf.fr ou encore la diffusion de productions de la BnF sur iTunes U. Les nouveaux usages numériques, sur mobiles et tablettes, ont été intégrés à l'offre à distance.

▪ De nouveaux services

- iTunes U

Soucieuse de diffuser ses collections auprès des étudiants, de leurs enseignants et d'un large public, la BnF a décidé de rendre un certain nombre de ses productions accessibles sur iTunes U. D'importantes universités françaises, des grandes écoles et institutions prestigieuses telles que le Collège de France offrent déjà des contenus (audio et vidéo) éducatifs gratuits sur cet espace dédié.

Le site de la BnF sur iTunes U propose des œuvres de la littérature française ou étrangère au format ePub, des fiches sur l'histoire du livre, la littérature, la photographie, l'histoire des arts, etc. Il propose également des rencontres avec des écrivains et une sélection de conférences audiovisuelles ou sonores ; les grands intellectuels, artistes, chercheurs français ou étrangers qui interviennent régulièrement dans l'enceinte de la BnF deviennent ainsi accessibles en téléchargement pour une consultation sur ordinateur, tablette ou téléphone.

260 000 personnes se sont connectées à ce site depuis son ouverture en mars 2012, 30 200 se sont abonnées pour être informées des mises en ligne et 130 000 chargements ont été effectués.



➤ Les applications

La Bibliothèque s'adapte à l'évolution des usages numériques et en particulier aux mobiles. À l'occasion de l'exposition *La Presse à la Une*, un premier site mobile a été proposé comprenant des vidéos et des albums d'images. Des QR Codes dans les pages du catalogue de l'exposition permettent de consulter ces derniers et d'agrandir les images en feuilletant le livre avec son téléphone.

Deux premières applications sur iPad ont accompagné les expositions *Miniatures flamandes* (7 110 chargements) et *L'Âge d'or des cartes marines* (6 592 chargements depuis le 12 novembre). Une version pour iPhone a été mise en ligne par la suite.

La BnF a également lancé avec Orange une collection de livres enrichis sur le web et sur tablettes. Ce projet, à destination du grand public et des scolaires, a pour finalité d'explorer l'apport du numérique dans la diffusion des savoirs. La première œuvre enrichie proposée est la réédition numérique de *Candide* de Voltaire. L'application sur iPad, téléchargeable gratuitement, a été lancée en novembre 2012.

Focus 9 : *Candide*, l'édition enrichie. La première œuvre d'une collection numérique

▪ Les expositions et les bibliothèques virtuelles

Avec **82 expositions** proposées en ligne, le portail des expositions est organisé en cinq galeries virtuelles : la *Galerie du livre et de la littérature* (2 074 000 visites en 2012), la *Galerie de l'histoire des représentations* (1 310 000 visiteurs), la *Galerie des arts et de l'architecture* (484 000), la *Galerie de la photographie* (248 000) et la *Galerie des cartes et globes* (286 000). En 2012, l'offre s'est enrichie de trois nouveaux titres : l'exposition [La Presse à la Une](#), ouverte en mars, a reçu 54 600 visiteurs ; ouverte en octobre, [L'Âge d'or des cartes marines](#) a reçu plus de 25 000 visiteurs en moins de deux mois. Un module plus léger a également accompagné l'exposition [L'Art d'aimer au Moyen Âge](#).

Les expositions virtuelles sont désormais conçues comme des portes d'entrée invitant à poursuivre la recherche dans Gallica en facilitant l'accès. C'est notamment le cas du site consacré aux cartes marines, invitant à découvrir plus de 500 portulans, et de celui consacré à la presse, donnant accès à un immense corpus de la presse régionale ou nationale, généraliste ou spécialisée. Les expositions comprennent par ailleurs une visite guidée téléchargeable sur téléphones portables ou baladeurs MP3 qui vient enrichir la visite de l'exposition réelle.

Cette offre prolonge considérablement la vie des expositions physiques. Ainsi, des expositions virtuelles ouvertes il y a plusieurs années ont continué en 2012 à être régulièrement visitées : ouverte en 2009, *La Légende du roi Arthur* a reçu cette année 254 000 visites (+ 27 %). Cette longévité se vérifie pour des réalisations encore plus anciennes. En une décennie, certains sites sont ainsi devenus de véritables références : créé en 2001, *Contes de fées* maintient sa fréquentation avec 266 000 visites en 2012.

La bibliothèque de [fac-similés numériques](#) propose de feuilleter plus de quarante manuscrits exceptionnels, d'agrandir les pages pour en découvrir les moindres détails, d'écouter le récit des épisodes et, pour en savoir plus, de consulter analyses d'images et commentaires, ainsi que la version intégrale du manuscrit sur Gallica. Ont été ajoutés cette année des manuscrits indiens, arabes, turcs et persans et des manuscrits flamands, notamment [Le Grand Armorial de la Toison d'Or](#), ainsi que [Histoire de ma vie](#) de Casanova. Cette bibliothèque a été consultée par près de **61 000 internautes**, contre 51 000 en 2011.

Enfin, ouverte en 2010, la [Bibliothèque numérique des enfants](#) a reçu quant à elle **77 000 visiteurs** en 2012.

▪ Les dossiers pédagogiques

La Bibliothèque a poursuivi sa politique d'édition de dossiers pédagogiques en ligne, tout en améliorant leur visibilité grâce à la création d'un nouveau portail : [classes.bnf.fr](#). Ce portail offre des moyens de recherche dans les 80 000 pages de ressources et les 40 000 images du site pédagogique de la BnF. Toutes les ressources pédagogiques y sont indexées par discipline et par niveau d'enseignement.

La collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale est structurée dans le cadre d'une convention pluriannuelle. C'est dans ce cadre qu'a été développé, à la suite des sites [L'Aventure des écritures](#) et [L'Aventure du livre](#), un dossier pédagogique sur [l'histoire de la presse](#). Il comprend des parcours pédagogiques élaborés avec des enseignants du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI).

Accompagnant l'exposition *L'Âge d'or des cartes marines*, le thème du carnet de voyage a été l'occasion de lancer, pour la neuvième année consécutive, une opération nationale dans les écoles primaires avec le concours du Syndicat



national unitaire des instituteurs professeurs des écoles (SNUIPP), du Café pédagogique, du Réseau français des villes éducatrices, de l'École des loisirs et de la Ligue de l'enseignement. Chaque classe inscrite au concours était invitée à produire un ensemble de carnets de voyages illustrés en s'appuyant sur les ressources en ligne et les ateliers proposés par le service de l'action pédagogique de la BnF. Plusieurs centaines de classes ont participé à cette opération.

De plus en plus référencés par les professionnels de l'éducation, les dossiers pédagogiques connaissent une fréquentation soutenue. Les plus fréquentés, après [L'Aventure des écritures](#) (300 000 visites en 2012), sont : [Le Portrait](#) (191 000), [L'Enfance au Moyen Âge](#) (169 000) et [al-Idrîsî, la Méditerranée au XII^e siècle](#) (70 000).

Par ailleurs, la BnF a engagé avec le ministère de l'Éducation nationale une réflexion sur sa présence dans les Espaces numériques de travail (ENT), qui seront bientôt les cartables et bureaux virtuels de tous les enseignants et de leurs élèves. Les ressources pédagogiques sont désormais référencées dans le réseau des ressources CORELYCE qui nourrissent les ENT des régions Provence-Alpes-Côte-D'azur et Rhône-Alpes.

CHAPITRE 5 – LE RAYONNEMENT

Partie prenante des équilibres qui se dessinent en matière de circulation des connaissances et de diversité culturelle, la Bibliothèque nationale de France fait de son patrimoine un instrument de dialogue entre les cultures et de son expertise une occasion d'échanges avec ses homologues. Elle joue un rôle de premier plan dans l'activité scientifique internationale, en développant des partenariats avec d'autres établissements culturels à travers le monde, en particulier le monde francophone. À travers une politique de coopération nationale, la BnF contribue également à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises et assure l'animation d'un vaste réseau d'établissements partenaires par des programmes de numérisation et de signalement (conversions rétrospectives, catalogage, recensement de fonds, etc.). Avec 257 conventions en cours, ce réseau s'est élargi et diversifié en 2012, grâce à de nouvelles modalités de partenariats. La BnF mène enfin une politique scientifique ambitieuse en matière de recherche, qui participe de son rayonnement national, européen et international.

5.1 Les activités européennes et internationales

L'élection de Bruno Racine à la présidence de la Conférence of European National Librarians (CENL) et de la Fondation Europeana fin 2011 a permis de donner une impulsion nouvelle à l'action européenne de la BnF. Cette présidence permet à la Bibliothèque d'être un interlocuteur important de la Commission européenne et de participer à la réflexion sur l'avenir des institutions culturelles en Europe à l'heure du numérique. 2012 a par ailleurs été une année faste pour la francophonie avec la conclusion de partenariats forts avec les principaux acteurs de ce domaine que sont l'Institut français, le Centre national du livre (CNL) et l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

5.1.1 *L'Europe, axe prioritaire de l'action internationale de la BnF*

- **L'engagement au plus haut niveau : la CENL et la Fondation Europeana**

Le président de la BnF s'est impliqué dans le dossier du Data Exchange Agreement (DEA) portant sur la libération des métadonnées dans Europeana. Signé par plus de 280 fournisseurs et agrégateurs, cet accord, condition d'une plus grande visibilité sur le web des documents patrimoniaux, permet la libre réutilisation à des fins culturelles, éducatives et commerciales des métadonnées de plus de 20 millions d'objets numériques. La BnF a signé le DEA via l'accord de partenariat avec The European Library (TEL), l'agrégateur des bibliothèques et, donc, de Gallica.

Bruno Racine a présidé la vingt-sixième assemblée générale de la CENL qui s'est tenue à Vaduz (Liechtenstein) les 2-3 octobre 2012. Les difficultés financières rencontrées par plusieurs bibliothèques nationales et les interrogations pesant sur l'avenir de TEL ont dominé les débats. Sur ce dernier point, Bruno Racine avait demandé dès son élection en 2011 qu'une étude soit menée afin d'aborder les questions du financement de TEL, de sa visibilité et de son identité propre à côté d'Europeana. Cet audit a été confié à quatre experts : Hans Petschar (Bibliothèque nationale d'Autriche), Caroline Brazier (British Library), Juha Hakala (Bibliothèque nationale de Finlande) et Catherine Dhérent (BnF) qui coordonnait les travaux du groupe. Le rapport soumis à l'assemblée générale a conduit les membres de la CENL à appeler à une clarification des missions, du périmètre et des actions de TEL.

Par ailleurs, la BnF joue un rôle important dans le développement et les orientations d'Europeana. Elle a, entre autres, participé aux ateliers chargés de définir son plan stratégique 2013. Elle s'est également impliquée dans le groupe des agrégateurs et siège au Europeana Network qui regroupe les fournisseurs et agrégateurs de contenus.

▪ Projets européens

Trois projets financés par la Commission européenne dans lesquels la BnF était impliquée se sont achevés en 2012, tandis que trois nouveaux projets voyaient le jour, portant à quatre le nombre de projets impliquant la Bibliothèque.

Terminé au mois de juin, le projet **Europeana Regia** a produit d'excellents résultats qui ont été soulignés par la Commission européenne : numérisation de 1 298 manuscrits royaux et mise en ligne d'[un site](#) contenant la description de l'ensemble de ces manuscrits dans les six langues du projet. Le site propose également une [exposition virtuelle](#) présentant 34 de ces manuscrits de manière didactique, réalisée avec le concours de TEL.

Le projet **KEEP** (Keeping Emulation Environments Portable), coordonné par la BnF et achevé en février, a permis des avancées tangibles en matière d'émulation pour la conservation à long terme des documents audiovisuels et des jeux vidéo. La conférence finale organisée à la BnF en février a été l'occasion de montrer plusieurs prototypes d'outils de transfert, un processus pour sept émulateurs permettant d'imiter différents systèmes ainsi qu'une base de métadonnées techniques (TOTEM). Les deux derniers résultats ont été nommés par la Digital Preservation Coalition au Royaume-Uni dans la catégorie « *For an outstanding contribution to research and innovation in digital preservation in the last two years* ».

BHL-Europe (Biodiversity Heritage Littérature), qui visait à constituer une bibliothèque numérique sur la biodiversité et enrichir une base de données recensant les espèces biologiques, s'est terminé en avril.

2012 a vu la poursuite du projet **Europeana Collections 1914-1918** (mai 2011-avril 2014) qui vise à constituer un corpus numérique autour de la Première Guerre mondiale. La BnF y participe en tant que fournisseur de contenus aux côtés de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) et des bibliothèques du ministère de la Défense.

Trois nouveaux projets européens impliquant la BnF ont par ailleurs vu le jour :

Europeana Awareness (janvier 2012-décembre 2014) est dédié à la promotion d'Europeana auprès du public, des politiciens et des organisations du patrimoine culturel européen. Dans le cadre de ce projet, la campagne française sera organisée conjointement avec les Archives nationales et prendra la forme de novembre à décembre 2013 d'une collecte nationale d'archives relatives à la Première Guerre mondiale auprès des particuliers. Les objets ainsi numérisés seront rendus accessibles via Europeana.

Europeana Newspapers (février 2012-janvier 2015) a pour objectif de faciliter l'accès du public aux articles de la presse quotidienne européenne (29 millions de pages de journaux consultables via Europeana dont 3 millions issues de la BnF) grâce à une optimisation de la reconnaissance automatique des articles de presse et à un enrichissement sémantique des métadonnées relatives à ces contenus.

SUCCEED (Support Action Centre of Competence in Digitisation) (janvier 2013-décembre 2014) a pour objectif de soutenir le centre de compétence en numérisation IMPACT, en permettant une meilleure diffusion et valorisation des résultats obtenus dans le domaine de la numérisation de masse par le projet IMPACT (janvier 2008-décembre 2011). Le centre de compétence est dirigé et hébergé par la Bibliothèque universitaire d'Alicante et la fondation de la Bibliothèque virtuelle Miguel Cervantès

Enfin, notons que les développements du projet européen Arrow auquel la BnF a participé (septembre 2008-février 2011) sont appelés à jouer un rôle clé dans le dispositif mis en place en France pour la numérisation des œuvres indisponibles (*cf. focus 4*).

▪ Partenariats et échanges bilatéraux en Europe

2011 avait vu le lancement d'une politique de numérisation bilatérale européenne avec la signature d'une convention triennale avec la Pologne. Le premier avenant réalisé en 2012 a permis la numérisation de la presse clandestine polonaise en France pendant la Seconde Guerre mondiale et sa valorisation par un pensionnaire du programme Profession culture (*cf. 5.1.4*), ainsi que la numérisation des papiers d'Henri de Valois (1551-1589)³⁰.

L'Allemagne reste un partenaire clé de la BnF avec le rendez-vous annuel du groupe de travail franco-allemand sur l'accès aux documents sous droits et la volonté de rapprochement exprimée par la Bibliothèque nationale d'Allemagne.

³⁰ Henri III fut roi de Pologne de 1573 à 1575 puis roi de France de 1574 à 1589.

5.1.2 La BnF, acteur de la francophonie

▪ Bibliothèques et projets numériques

Le contrat de performance de la BnF souligne l'importance de la francophonie pour l'établissement. À ce titre, la BnF a participé au comité de pilotage et à l'assemblée générale du Réseau francophone numérique (RFN). Elle a contribué à l'enrichissement de la politique documentaire du [portail RFN](#) en suscitant l'adhésion de la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, son pôle associé documentaire dans le domaine du théâtre et de la poésie francophones. Présenté au comité de pilotage du RFN, le dispositif « Gallica marque blanche » (cf. 2.2.1.) a été retenu comme modèle permettant aux membres du Réseau ne disposant pas d'accès en ligne à leurs collections numérisées de stocker leurs métadonnées et leurs objets numériques. Ces ressources seront ainsi intégrées dans une bibliothèque numérique aux couleurs du partenaire (logo et thèmes graphiques) et référencées dans le cadre du portail RFN.

La BnF et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ont organisé un séminaire technique de deux jours sur les évolutions du portail du RFN. Ces échanges ont porté sur l'amélioration de l'ergonomie et un enrichissement des fonctionnalités. De nouveaux services en termes de stockage numérique au bénéfice des membres de ce consortium ont été étudiés.

Pour les formations dans le cadre la francophonie cf. 5.1.4.

▪ Les partenariats avec les organisations et institutions culturelles

La BnF et l'Institut français (IF) sont désormais liés par un accord de coopération, signé le 18 janvier 2012, afin de conjuguer leur expertise dans le domaine de la diffusion et de la promotion du patrimoine écrit et audiovisuel en français. La signature de cet accord comporte, entre autres, plusieurs actions concrètes tels la cession de droits pour la numérisation de la revue *Notre Librairie* (revue des littératures du Sud), la mise en valeur de Gallica et des offres en ligne de la BnF sur la plate-forme électronique de l'IF destinée aux médiathèques des 150 instituts français à l'étranger ou encore l'appel aux compétences du Centre national de la littérature pour la jeunesse pour la formation des bibliothécaires jeunesse de ce réseau.

Le 19 mars, lors du Salon du livre, le président de la BnF a signé une convention de coopération avec le président du Centre national du livre (CNL) pour des actions communes sur la période 2012-2015 autour des collections en français de bibliothèques étrangères avec trois actions prioritaires : 1) des « Espaces français », fonds de ressources liées à la France, à sa culture et à sa société, seront créés au sein de bibliothèques nationales comme à Singapour et au Vietnam en 2013 ; 2) la Bibliothèque nationale d'Haïti sera soutenue dans sa mission de conservation du patrimoine national avec la remise par la BnF et le CNL d'un exemplaire de toutes les publications d'auteurs haïtiens publiés en France à partir de cette année ; 3) la BnF et le CNL uniront leurs moyens pour favoriser le rapprochement des bibliothèques du Levant par la création d'un catalogue collectif en ligne et d'un portail fédérateur et le lancement, à terme, d'un programme de numérisation.

La mission de Bruno Racine au Liban en octobre a permis de faire le point sur le projet de reconstruction de la Bibliothèque nationale du Liban et l'aide potentielle de la BnF à ce projet majeur pour la francophonie. La convention signée entre la BnF et le ministère de la Culture du Liban en novembre porte sur quatre points : la programmation fonctionnelle du bâtiment, la définition d'une politique de conservation, la formation des personnels à la numérisation, l'informatisation.

L'avenant annuel à la Convention triennale entre la BnF et la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) a été signé en mai. Cinq actions y figurent dont deux ont été réalisées cette année : un expert du département de l'Information bibliographique et numérique s'est rendu au Maroc en septembre pour former les personnels de la BNRM à RAMEAU ; un inventaire croisé des collections de périodiques des deux établissements a été achevé.

La mise en œuvre de la convention de coopération signée le 14 mars par le président de la BnF et le directeur général de la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT), a été reportée sur la période 2013-2014 en raison du contexte politique. Parmi les priorités de cette coopération figurent la numérisation, l'élaboration d'un plan stratégique de conservation à la BNT, la création d'une photothèque et un programme de rencontres croisées d'auteurs francophones français et tunisiens.

5.1.3 *S'investir dans les réseaux professionnels internationaux*

▪ **Participation aux réseaux professionnels**

La BnF est fortement investie dans un grand nombre de réseaux professionnels. Le numérique, et tout particulièrement sa préservation, font l'objet de réflexions et de travaux développés au sein de consortiums tel l'International Internet Preservation Consortium (IIPC) ou de forums d'échanges comme l'International Conference on the Digital Preservation (iPRES). En 2012, la Bibliothèque a également poursuivi son investissement de longue date dans les groupements internationaux organisés autour du document patrimonial, tels le Consortium des bibliothèques de recherche européennes (CERL), sur les questions du livre ancien, ou la Ligue européenne des bibliothèques de recherche (LIBER). L'engagement de la BnF dans l'International Association of Sound and Audiovisual Archives (IASA) et l'Association for Recorded Sound Collections (ARSC) dénote un souci d'être présent également sur les problématiques liées aux documents audiovisuels.

▪ **L'IFLA et son programme Préservation et conservation (PAC)**

L'implication de la BnF dans les travaux de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) est toujours soutenue. Ainsi, dix-sept agents ont participé en août à Helsinki au congrès annuel portant cette année sur le thème « Les bibliothèques aujourd'hui ! – Sources d'inspiration, de découverte et de force ».

La contribution de la BnF s'affirme également à travers le programme [Preservation and Conservation](#) (PAC) de l'IFLA qu'elle héberge depuis 1992. Le PAC a pour objectif principal de promouvoir la préservation et la conservation à long terme des documents de bibliothèques et d'archives, quel que soit leur support, du papier au numérique, en passant par l'audiovisuel. Il tire sa force de son fonctionnement en réseau avec quatorze centres régionaux répartis dans le monde. Ce réseau repose non seulement sur l'activité des centres mais aussi sur une collaboration suivie avec les sections de l'IFLA et d'autres organisations internationales comme l'Unesco, le comité du bouclier bleu (ICBS) et LIBER. Implanté à la BnF, le programme bénéficie en outre de l'expérience et du savoir-faire des divers départements avec lesquels il coopère. Comme chaque année, le PAC a organisé la conférence annuelle de la section Journaux de l'IFLA. Cette conférence, qui a accueilli plus de 180 personnes, s'est tenue à la BnF du 11 au 13 avril sur le thème « [Numérisation et conservation de la presse : nouvelles perspectives, acteurs, pratiques documentaires, usages et modèles économiques](#) ».

Le programme a publié en 2012 trois numéros de sa revue *International Preservation News* (IPN) : « Conservation et numérisation des collections de journaux », « Archivage de masse et conservation » et « Conservation et numérisation des cartes et des globes ».

5.1.4 *Partager les pratiques professionnelles : visites, formations et expertises*

▪ **L'accueil de professionnels**

Les visites, au nombre d'une quarantaine cette année, occupent une part toujours importante dans l'action internationale de la BnF. Parmi les visites européennes marquantes, on notera celle de la directrice de la Bibliothèque nationale d'Espagne pour le renouvellement de la convention avec la BnF et celle du nouveau directeur de la British Library, témoignant des relations privilégiées entretenues par les deux institutions.

La coopération s'est renforcée avec l'Asie où la Chine est le principal partenaire de la BnF avec un nombre important de visites marquées par la diversité des interlocuteurs et des demandes. Les échanges avec la Bibliothèque nationale de Taiwan, particulièrement dynamiques, ont permis la venue de personnalités telles que la directrice de la Bibliothèque nationale ou la directrice du Musée national du palais. Enfin, depuis la signature d'un mémorandum d'entente avec la Bibliothèque nationale de Corée, les échanges et les visites professionnelles et officielles sont régulières.

▪ **Les formations et expertises proposées**

Malgré un contexte instable, le plan de formation triennal avec la Bibliotheca Alexandrina s'est achevé en 2012 : sept formations ont été réalisées au cours de l'année, dont certaines co-organisées par la BnF et un autre établissement signataire de la convention (ENSSIB, Bpi). La bibliothèque francophone a par ailleurs vu son équipe renouvelée et consolidée.



Le stage international proposé par la BnF en 2012 a porté sur les ressources électroniques en bibliothèque. Organisé conjointement par la BnF et la Bpi, il a rassemblé en novembre 9 stagiaires originaires d'Argentine, de Bosnie-Herzégovine, du Brésil, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Portugal, de la République tchèque, du Tchad et du Venezuela. L'action de la BnF en matière de formation a aussi bénéficié aux partenaires du RFN avec la tenue d'un nouveau stage régional au Maroc, du 21 au 25 mai. Un expert de la BnF a assuré cette formation aux côtés de deux agents de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Ce stage portait sur la numérisation au service de la conservation et de la diffusion du patrimoine documentaire. 18 professionnels issus de 9 institutions de 7 pays (Maroc, Tunisie, Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal) en ont bénéficié.

▪ Le programme Profession culture

L'année 2012 a été une année particulièrement riche pour le programme Profession Culture avec 9 candidats accueillis provenant d'Allemagne, Argentine, Arménie, Cambodge, Egypte, Italie, Madagascar, Maroc et Pologne. Parmi les réalisations auxquelles ont donné lieu ces accueils, on notera le travail sur l'exposition *Vertige du corps*, présentée à la BnF en 2012, entrepris par le pensionnaire italien au cours de ses deux séjours au département des Arts du spectacle. Le pensionnaire malgache a travaillé sur le fonctionnement du dépôt légal dans le but de réorganiser celui de la Bibliothèque nationale de Madagascar. Le pensionnaire allemand a poursuivi l'inventaire, déjà amorcé durant deux précédents séjours à la Bibliothèque-musée de l'Opéra, des maquettes de décor allemand. Les travaux du pensionnaire polonais ont porté sur la description, la numérisation et la valorisation des périodiques clandestins polonais en France pendant la Seconde Guerre mondiale. Enfin, le département Droit, économie, politique a accueilli un candidat marocain pour le recensement et la description de la presse éditée au temps du protectorat français au Maroc, toujours dans l'optique d'une numérisation de ce fonds.

5.2 La coopération documentaire nationale

Conformément à ses missions statutaires, la BnF anime un réseau national de partenaires dont le cœur est constitué par les « pôles associés ». Ces pôles se répartissent en deux catégories aux finalités distinctes : les pôles associés de dépôt légal imprimeur et les pôles associés documentaires, dont les conventions de coopération ont été renouvelées en 2012 pour trois ans. À ces conventions cadres triennales s'ajoutent désormais des conventions de projet qui permettent des partenariats souples et évolutifs autour de projets limités dans le temps et dans leur périmètre documentaire. À côté des bibliothèques universitaires et territoriales, partenaires de longue date de la BnF, le réseau s'est ainsi ouvert à un nouvel ensemble d'acteurs : les bibliothèques relevant de ministères et des corps constitués, désireuses de faire connaître et de valoriser leur patrimoine. C'est ainsi qu'une convention avec la bibliothèque de la Cour de cassation, partenaire majeur du programme de numérisation concertée en sciences juridiques (cf. 2.2.3.), a été signée le 29 octobre 2012.

Le nombre d'établissements partenaires en 2012 est de **198**³¹ (contre 167 en 2011) à travers **87 pôles associés** et **76 projets**. L'augmentation du nombre de partenaires est due au développement d'une logique de projet.

Nombre de pôles associés et de conventions de projet				
	2009	2010	2011	2012
Conventions-cadres Pôles associés de dépôt légal imprimeur	25	25	26	26
Conventions-cadres Pôles associés documentaires	66	81	93	61
Conventions de projet	-	-	-	76
Total	91	106	119	163

Pour mener à bien cette politique, la BnF dispose d'un budget annuel de **2,5 millions d'euros**, sur crédits du ministère de la Culture et de la communication. La majeure partie des actions subventionnées relève de la numérisation (41 %). Si l'on regarde la ventilation des crédits par type d'action, on constate que 56 % du budget ont été attribués aux bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI), majoritairement pour de la rémunération de personnels. Les principaux attributaires des subventions sont les bibliothèques dépendant des collectivités territoriales (58 %), au premier rang desquelles les BDLI, mais également les bibliothèques territoriales membres des pôles associés régionaux, avec lesquelles de nombreuses actions de signalement sont en cours. Viennent ensuite les bibliothèques relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui représentent 29 % des partenaires subventionnés. Avec celles-ci sont conduites uniquement des actions de coopération numérique.

³¹ Somme totale du nombre de partenaires par convention : certains partenaires peuvent être signataires de plusieurs conventions. Ne sont plus comptés les pôles label ni les pôles associés de dépôt légal éditeur (présentés en 1.1.1).

5.2.1 *Le réseau des pôles associés de dépôt légal imprimeur*

Les bibliothèques de dépôt légal imprimeur (BDLI) sont chargées dans leur région de la collecte, de la conservation, du signalement et de la communication des documents déposés par les imprimeurs. Grâce à leur action, la BnF peut vérifier l'exhaustivité de la collecte du dépôt légal de la production imprimée française par un contrôle croisé des exemplaires déposés à la BnF (éditeurs) et dans les BDLI (imprimeurs). 26 bibliothèques sont liées à la BnF par une convention triennale de dépôt légal imprimeur : 20 bibliothèques municipales et communautaires, 3 archives départementales (Guadeloupe, Guyane, Martinique), 1 bibliothèque départementale (La Réunion), 1 bibliothèque universitaire (Strasbourg) et un établissement public territorial (Nouméa). Les BDLI ont collecté et traité environ 360 000 documents en 2012. Pour leur permettre d'assurer cette mission, **1,4 million d'euros** a été versé en 2012 à ces établissements, soit 56 % du budget de la coopération.

La collecte des sites de l'internet français est un autre axe de coopération entre les BDLI et la BnF. Depuis 2004, elles sont de plus en plus nombreuses à participer aux côtés de la BnF à cette collecte lors des campagnes électorales. En 2012, ce sont 20 BDLI qui ont contribué depuis leur région à la sélection des sites de la « webcampagne » des élections présidentielles et législatives : 10 500 sites, blogs, pages Facebook, comptes Twitter ont ainsi pu être collectés (*cf. 1.1.3.*).

De nouvelles perspectives s'ouvrent pour les BDLI. En effet, depuis la parution du décret du 19 décembre 2011 autorisant la consultation du dépôt légal du web dans des organismes habilités par le ministère de la Culture et de la communication, une réflexion est engagée avec ces pôles associés : d'une part, pour leur donner un accès distant aux archives du web, d'autre part, pour mettre en place avec ces « observateurs de proximité » une sélection partagée des sites d'intérêt régional. Une instruction technique, juridique et organisationnelle a été engagée en 2012 avec cinq BDLI pilotes (Caen, Strasbourg, Lyon, Limoges, Bordeaux).

5.2.2 *La coopération documentaire*

Deux objectifs majeurs ont été définis depuis 2009 par la BnF, en cohérence avec ses propres objectifs stratégiques et la politique du ministère de la Culture et de la communication : accompagner l'investissement du ministère en faveur du signalement et de la valorisation du patrimoine écrit, dans le cadre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et par le biais d'actions concertées, régionales et thématiques ; contribuer à stimuler et coordonner l'effort national en faveur de la numérisation, en particulier pour les imprimés, en faisant de Gallica une bibliothèque numérique toujours plus collective, assortie de services personnalisés.

L'éventail des actions de coopération est large. Dans le domaine du signalement, il s'agit principalement de mettre en valeur des fonds anciens, locaux et spécialisés grâce, entre autres, à un outil collectif de recherches bibliographiques et documentaires, le Catalogue collectif de France (CCFr). Dans le domaine de la coopération numérique, il s'agit de créer, diffuser et valoriser de manière collaborative les plus vastes ensembles possibles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs.

Le budget 2012 de la coopération documentaire thématique et régionale représente **1,2 million d'euros**, soit 44 % du budget de la coopération. Le soutien de la BnF est conditionné par l'adhésion des partenaires aux objectifs visés et à la démarche proposée, que ce soutien soit accordé à titre onéreux ou à titre gracieux. Le soutien à titre onéreux repose sur le principe du co-financement des actions, avec, sauf exception, un soutien de la BnF à hauteur de 50 %, et la recherche d'une articulation optimale avec les autres dispositifs de soutien du ministère de la Culture et de la communication. Le soutien à titre gracieux trouve actuellement sa principale expression dans l'ouverture du marché de numérisation des imprimés de la BnF aux bibliothèques partenaires (*cf. 2.1.1*).

▪ **La coopération régionale**

La coopération régionale est une des priorités affichées de la politique de coopération de la BnF depuis 2009. Les pôles associés régionaux sont le dispositif privilégié pour conduire des actions de coopération avec les partenaires régionaux de manière raisonnée et efficace. Les partenaires principaux d'un pôle associé régional sont généralement : la direction régionale des affaires culturelles, la bibliothèque de dépôt légal imprimeur et la structure régionale de coopération. En 2012, sept pôles associent des universités via leur service commun de documentation (Aquitaine, Basse-Normandie, Limousin, Midi-Pyrénées, Picardie, Antilles-Guyane), alors qu'ils n'étaient que trois en 2011. Trois pôles comptent parmi les signataires le conseil régional (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon). Les autres partenaires de la région (bibliothèques territoriales, archives départementales, bibliothèques privées, sociétés savantes, etc.) sont impliqués par divers sous-dispositifs.



Un nouveau pôle régional a été créé en 2012 en Martinique. Au 31 décembre 2012, 15 conventions de pôles associés régionaux (Aquitaine, Basse-Normandie, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Guadeloupe, Guyane, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Limousin, Martinique, Midi-Pyrénées, Paris, Picardie, Rhône-Alpes) et 1 convention de pôle associé interrégional (Antilles-Guyane) étaient en cours. Deux pôles régionaux sont en instruction : Nord-Pas-de-Calais et Poitou-Charentes.

L'objectif des pôles associés régionaux est d'accompagner la mise en œuvre du Plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE) et de valoriser le patrimoine régional des bibliothèques françaises. Cela passe par le recensement des fonds anciens, locaux et spécialisés dans le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) accessible via le Catalogue collectif de France (*cf.* 5.2.3.), par des campagnes de conversion rétrospective et d'actualisation de catalogues, par le soutien à l'élaboration de bibliographies régionales, essentiellement rétrospectives, enrichies avec des documents numérisés (Bourgogne, Languedoc-Roussillon), par la poursuite de la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale* (BIPFPIG) et par des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux

Commencé dans les années 1950, le programme BIPFPIG est depuis 1958 une entreprise collective à laquelle sont appelés à participer toutes les bibliothèques et tous les services d'archives de France. 64 volumes du BIPFPIG couvrant 65 départements sont achevés. Les volumes parus en 2012 sont Dordogne et Meurthe-et-Moselle. Dix régions sont désormais couvertes : Aquitaine (complétée en 2012), Auvergne, Basse-Normandie, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Lorraine (complétée en 2012), Limousin, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire.

▪ **Le réseau de coopération : lieu d'échange d'expérience et de compétences**

La politique de coopération de la BnF s'appuie sur le partage d'information et sur la mise en réseau des expériences et des compétences.

La BnF réunit régulièrement ses partenaires pôles associés, dans le cadre de journées d'étude, dont les actes sont [publiés en ligne](#). Ainsi, le 29 mars 2012, s'est tenue à la BnF une journée d'information et d'échange avec les bibliothèques de dépôt légal imprimeur : « Le dépôt légal de l'internet : la collecte en coopération des sites web des présidentielle et législatives de 2012 ». Elle veille également à proposer un soutien méthodologique à l'action en organisant pour ses partenaires des sessions de formation (289 personnes formées en 2012). Les plus appréciées abordent les questions numériques et les questions de signalement. Elle informe enfin son réseau de coopération par plusieurs canaux : les pages [Coopération nationale](#) du site de la Bibliothèque, la liste de diffusion des pôles associés et les lettres d'information de Gallica et du CCFr. Pour faciliter les échanges numériques avec ses partenaires, la BnF a également ouvert un extranet, l'[Espace Coopération](#).

5.2.3 *Le Catalogue collectif de France (CCFr)*

Le Catalogue collectif de France (CCFr) est à la fois un instrument de localisation de références, un répertoire des ressources documentaires françaises et un outil gratuit de prêt interbibliothèques. En 2012, le catalogue a reçu plus de **739 000 visites**, ce qui représente une augmentation de 32 % par rapport à 2011 et plus de **2,7 millions de notices** visualisées. L'accessibilité du portail, point problématique pendant plusieurs années, est désormais très satisfaisante grâce à une amélioration technique réalisée en juillet 2011. Le taux de disponibilité atteint dorénavant 98 %. L'enrichissement du CCFr s'est poursuivi en 2012 en termes de notices, de fonds et de services offerts. Fin 2012, le catalogue donne accès à environ **30 millions de notices**. À l'intérieur, la base Patrimoine a dépassé le seuil des **4,5 millions de notices** (+ 16 % par rapport à 2011).

En 2012, le CCFr a permis l'interrogation de nouvelles sources grâce au moissonnage d'entrepôts OAI : les catalogues de Bourg-en-Bresse et Saint-Etienne sont désormais accessibles au sein du CCFr via [Lectura](#) (portail des bibliothèques des villes-centres de la région Rhône-Alpes), rejoignant ainsi les catalogues de Chambéry, Grenoble, Roanne, Valence et Lyon interrogeables depuis 2011. Le catalogue intégral de la bibliothèque de Bordeaux (1 million de notices) est par ailleurs référencé depuis 2012 dans le CCFr par connexion Z39.50, rejoignant ceux de cinq autres BDLI (Dijon, Limoges, Lyon, Rennes, Strasbourg) et le catalogue des bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris.

Le recensement systématique des fonds des bibliothèques françaises, et notamment les fonds anciens, locaux et spécialisés, s'est poursuivi en 2012 principalement dans le cadre des pôles associés régionaux (Bourgogne, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées), permettant l'alimentation du Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) du CCFr. De 1 936 fonds en provenance de 254 bibliothèques fin 2011, le RNBFD est passé à 2 010 fonds de 269 bibliothèques fin 2012. Les partenaires disposent depuis fin 2012 d'une interface de saisie collaborative.



▪ **Campagnes de conversion rétrospective et de catalogage**

Les programmes de conversion rétrospective de fonds anciens, locaux et spécialisés, se sont poursuivis, en bonne complémentarité avec l'appel à projets Patrimoine écrit du service du livre et de la lecture (ministère de la Culture et de la communication).

En 2012, parmi les conversions rétrospectives en cours, on citera celles des bibliothèques municipales de Cahors, Lons-le-Saunier, Montbéliard, Strasbourg, Tarbes, Tournus et celles de quatre bibliothèques spécialisées (bibliothèques du Saulchoir [3^e tranche], du DEFAP/Service protestant de mission, de l'hôpital Sainte-Anne et du Centre Sèvres/Facultés jésuites de Paris).

Parmi les bibliothèques dont les notices ont été chargées cette année dans la Base Patrimoine, citons :

- 3 bibliothèques municipales classées (Colmar, Valenciennes, Valence) ;
- 11 bibliothèques municipales (Argentan, Charleville-Mézières, Chaumont, Falaise, Fécamp, Granville, Lisieux, Mazamet, Montbéliard, Saint-Lô, Verneuil-sur-Avre) ;
- 2 bibliothèques spécialisées (CEDIAS-Musée social et Médiathèque Hector Berlioz-CNSMDP).

Par ailleurs, sept bibliothèques municipales classées ont mis à jour leurs fonds : Aix-en-Provence, Avignon, Châlons-en-Champagne, La Rochelle, Montpellier, Saint-Etienne et Toulouse.

▪ **Enrichissement des bases Manuscrits**

L'actualisation et l'enrichissement du Catalogue général des manuscrits (CGM) se poursuivent, notamment par la création de liens vers les manuscrits numérisés. Fin 2012, 700 manuscrits numérisés enrichissent dans le CGM les notices des fonds de vingt villes françaises, ainsi que celui de la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Cette démarche connaîtra en 2013 un important développement avec l'interopérabilité entre le CGM et la [Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux](#) de l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), instruite en 2012.

L'année 2012 a permis de faire aboutir un chantier important : la connexion au CCFr du [Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur](#) (Calames), effective en février 2013. La dernière brique du catalogue collectif national des manuscrits a donc été posée : le CCFr est désormais la porte d'entrée unique pour explorer les collections de manuscrits et les fonds d'archives conservés à la BnF ([BAM](#)), dans les établissements relevant de l'enseignement supérieur (Calames) et dans les autres institutions, bibliothèques municipales et spécialisées, centres d'archives nationaux, services d'archives départementales, communales et hospitalières.

5.3 Les activités scientifiques et de recherche

La conduite de programmes de recherche en lien avec le patrimoine dont elle a la charge est l'une des missions fondamentales de la Bibliothèque. Cette activité à dimension nationale et internationale repose sur un réseau de partenaires issus du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elle prend corps dans la démarche scientifique de ses personnels, dans l'activité des chercheurs qu'elle associe à ses programmes et dans les partenariats qu'elle noue avec des instituts, grandes écoles, universités, unités spécialisées ou bibliothèques françaises et étrangères.

Lauréate à plusieurs reprises des appels à projets Labex et Equipex auxquels elle a pris part, la BnF s'est engagée sur l'excellence de sa recherche. Afin de faire plus largement profiter la communauté scientifique des résultats de celle-ci et améliorer le signalement de sa production académique, la BnF s'est dotée en 2012 d'un portail d'archives ouvertes. En collaboration avec le Centre pour la communication scientifique directe (CCSD) du CNRS, la BnF a ouvert son [portail HAL-BnF](#) au sein de l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL (Hyper Article en Ligne). Parallèlement, en interne, pour recenser l'ensemble de la production scientifique des personnels, y compris la documentation exclue du périmètre de HAL, le logiciel de gestion de références bibliographiques Wikindx a été déployé.

Pour conduire sa politique scientifique, l'établissement est doté d'un conseil scientifique présidé, depuis 2008, par Roger Chartier et d'un comité de la recherche. Pour assurer une coordination plus étroite de ces activités en interne a également été créé en 2012 un comité des programmes de recherche.



5.3.1 Les programmes de recherche subventionnés au niveau national

▪ Plan triennal de la recherche

Cofinancé par la BnF et par le département de la recherche, de l'enseignement supérieur et de la technologie du ministère de la Culture et de la communication, et bénéficiant de la mise à disposition de personnels du CNRS, le plan triennal de la recherche constitue une part significative de l'activité de recherche au sein de la BnF. L'année a été marquée par la fin du plan 2010-2012 et le lancement d'un nouveau plan pour les années 2013-2015.

Comprenant dix-sept programmes, le plan 2010-2012 s'est achevé avec la tenue des commissions annuelles d'évaluation réunissant les pilotes des programmes de recherche et les experts scientifiques désignés lors de l'appel à projet. La clôture de certains des programmes a donné lieu à des manifestations scientifiques et culturelles permettant de diffuser leurs résultats au public : exposition et colloque international *L'Âge d'or des cartes marines* pour le programme sur les portulans conservés en France, colloque international les 21-22 septembre 2012 pour le programme « [Jean-Baptiste d'Anville. Un cabinet savant à l'époque des Lumières](#) ».

Le comité de la recherche du 12 décembre 2012 a validé, pour l'exercice 2013-2015, dix-sept programmes dont quatorze relèvent de la direction des Collections, deux de la direction des Services et des réseaux et un de la Mission pour la gestion de la production documentaire et des archives.

Le plan triennal de la recherche comprend sept nouveaux programmes, cinq programmes prolongés (inscrits au précédent plan triennal) et cinq programmes longs. Ils se répartissent selon les thématiques qui correspondent aux domaines d'excellence de l'établissement, à savoir : « bibliographie », « numismatique », « patrimoine musical », « supports, usages et circulation de l'écrit », « iconographie », « histoire du livre », « conservation » et « supports numériques et nouvelles technologies ».

▪ Programmes financés par les Investissements d'avenir (CGI)

Déjà impliquée en 2011 dans trois Laboratoires d'excellence (Labex), la BnF est désormais partenaire d'un quatrième sélectionné par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre de la deuxième vague d'appel à projets des Investissements d'avenir : « Les passés dans le présent ». Par ailleurs, la BnF s'est associée à l'équipement d'excellence (Equipex) ORTOLANG, portant à trois le nombre de ses participations à ces projets d'équipements scientifiques :

- Labex ARTS-H2H : Laboratoire des arts et médiations humaines. Porté par l'université Paris 8, ce Labex vise à étudier les processus de la création artistique, les nouveaux matériaux artistiques (dont le numérique, le design, l'ergonomie des objets communicants) et offrir un meilleur accès à la culture (notamment via le numérique).
- Labex CAP : Création, arts et patrimoines. Porté par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, son objectif est l'étude de l'interaction entre l'art et le patrimoine artistique.
- Labex PATRIMA : Patrimoines matériels, savoirs, patrimonialisation, médiation. Porté par les universités de Cergy-Pontoise et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, son objectif est de rassembler sciences de l'homme et sciences exactes au sein de la Fondation des sciences du patrimoine afin de développer, sur toute la chaîne des savoirs liés au patrimoine, des programmes internationaux de recherche et de formation.
- Labex PP : Les passés dans le présent. Porté par l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, le Labex aborde les enjeux de transmission et de médiation du passé (à travers divers supports : images, objets, archives) en utilisant les nouvelles technologies et notamment le numérique. Il s'agira de promouvoir de nouveaux instruments de transmission et d'en apprécier l'impact sur la construction des mémoires collectives.
- Equipex BIBLISSIMA : Bibliotheca bibliothecarum novissima : un observatoire du patrimoine écrit du Moyen Âge et de la Renaissance – arabe, français, grec, hébreu, latin. Porté par la Fondation Campus Condorcet, le projet de recherche qui associe plus d'une centaine d'institutions a vocation à créer un observatoire de la circulation des textes anciens en Europe (à partir de la France) du VIII^e au XVIII^e siècle.



- Equipex PATRIMEX : Patrimoines matériels – Réseau d’instrumentation multi-site expérimental. Porté par l’université de Cergy-Pontoise, cet Equipex souhaite développer une plateforme multi-site dédiée à la recherche relative au patrimoine matériel sous toutes ses formes (monuments, tableaux, artefacts, livres, manuscrits, archives, etc.).
- Equipex ORTOLANG : Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue. Porté par le laboratoire Analyse et traitement informatique de la langue Française (ATILF), unité mixte de recherche du CNRS et de l’université de Lorraine, il vise à construire une infrastructure en réseau pour offrir et pérenniser un réservoir de données disponibles sur la langue (corpus, lexiques, dictionnaires, etc.) et d’outils informatisés utiles à son traitement.

▪ **Les programmes de recherche soutenus par l’Agence nationale de la recherche**

Plusieurs programmes de recherche associant la BnF comme partenaire principal bénéficiaire des financements de l’Agence nationale de la recherche (ANR) et impliquent d’autres institutions ou organismes de recherche. Pour l’année 2012, cinq programmes sont en cours :

- ARCHIZ (2011-2015). Objectif : réaliser un portail d’archives électroniques d’œuvres d’Émile Zola.
- DIGIDOC – Document Image Digitisation with Interactive Description Capability (2011-2014). Objectif : dans un contexte où se multiplient les projets d’acquisition et de valorisation du patrimoine écrit, définir les conditions de production des images permettant d’améliorer et de simplifier leur utilisation ultérieure (archivage, reconnaissance de texte, extraction de document, etc.).
- EVE – Enfance violence exil (2009-2014). Objectif : collecter, mettre à jour et valoriser les fonds relatifs à l’expérience enfantine de la guerre et de l’exil depuis la Première Guerre mondiale à l’aube du XXI^e siècle.
- IDT – Les idées du théâtre (2011-2015). Objectif : publier l’ensemble des textes liminaires placés en tête des pièces françaises, italiennes et espagnoles des XVI^e et XVII^e siècles (voire, à terme, du XVIII^e siècle), susceptibles de participer à la construction d’une histoire des idées du théâtre en Europe.
- MEDIAN – Les sociétés méditerranéennes et l’Océan indien. Genèse des représentations, interactions culturelles et formation des savoirs, des périple grecs aux routiers portugais (2010-2012). Objectif : centré sur l’étude de l’Océan indien, de l’Antiquité au XVI^e siècle, le projet vise à proposer une nouvelle édition du traité *Sur la mer Érythrée* d’Agatharchide et une nouvelle édition des fragments de géographes, périplographes et ethnographes grecs.

▪ **Les programmes de recherche soutenus par d’autres agences de financement**

Dans le cadre du Programme national de recherche sur la connaissance et la conservation des matériaux du patrimoine culturel (PNRCC) du ministère de la Culture et de la communication, la BnF prend part au projet « Faut-il jeter les boîtes d’archives anciennes en bois ? » (2011-2013). Le bilan du précédent projet mené dans le cadre du PNRCC : « DECAGRAPH : Détection précoce de contaminants biologiques et chimiques appliquée au patrimoine graphique », achevé fin 2011, a été présenté au cours du colloque [Sciences des matériaux du patrimoine culturel, 2^e édition](#).

Le pôle de compétitivité de la région Île-de-France, Cap Digital, finance deux programmes de recherche dont la BnF est partie prenante : CINECAST (projet de développement d’outils permettant de nouvelles formes de navigation, d’enrichissement de contenus et de partage de points de vue) et OZALID (plateforme de validation et d’enrichissement par réseaux sociaux des documents écrits numérisés). Enfin, Oséo, établissement public à caractère industriel ou commercial, soutient le projet QUAERO dont l’objet consiste à développer des outils intégrés de gestion des contenus multimédias, incluant des extensions multimédias pour des moteurs de recherche permettant de rechercher des images, du son et de la vidéo à partir de texte.

▪ **Convention cadre entre la BnF et le CNRS**

Depuis 1977, un partenariat de recherche lie la BnF et le CNRS, sous la forme d’une convention cadre renouvelée en 2010. Sept unités mixtes de recherche sont ainsi associées aux départements de la BnF par des programmes de recherche et de publications. Le 1^{er} janvier 2012, ce nombre s’est accru grâce à la création de l’unité mixte de recherche 7270 : Laboratoire ligérien de linguistique (LLL), qui associe le département de l’Audiovisuel de la BnF et les universités d’Orléans et François-Rabelais de Tours.



On notera le caractère exceptionnel de cette création d'UMR puisqu'il s'agit de la seule UMR créée depuis quinze ans au sein de la section 34 - Sciences du langage du Comité national de la recherche scientifique.

5.3.2 L'activité de recherche et développement au niveau international

La contribution de la BnF aux programmes de recherche et développement menés avec le soutien de la Commission européenne s'est poursuivie en 2012 avec l'implication dans deux nouveaux projets : Europeana Newspapers et SUCCEED (cf. 5.1.1.).

À l'échelle internationale, la BnF prend part à plusieurs programmes collaboratifs de recherche et développement : [Comparative Oriental Manuscript Studies](#) (2009-2014) ; Christine de Pizan Digital Scriptorium Project (depuis 2011) ; [Machaut in the Book](#) avec l'université de Stanford ; Programme Guiron le Courtois avec l'université de Zurich et la Fondazione Franceschini.

La BnF est également impliquée dans le projet international de coopération scientifique (PICS) « [Le son du théâtre/Sound in Theater](#). Intermédialité et spectacle vivant. Les technologies sonores et le théâtre (XIX^e-XXI^e siècles) » et le programme « Archives à l'époque numérique : le fonds Dora Wasserman du centre Segal ».

5.3.3 L'accueil de chercheurs et les bourses de recherche

La BnF accueille chaque année individuellement de nombreux chercheurs dans le cadre de deux programmes : le plus ancien (1978) permet d'accueillir pendant quatre ans des anciens élèves des Écoles normales supérieures ; le second (2003) s'appuie sur l'appel à chercheurs national lancé chaque année pour l'accueil de chercheurs associés et invités sur une durée de un à trois ans.

Un soutien financier de 10 000 euros est accordé à deux chercheurs associés qui bénéficient du statut de chercheurs invités « Pasteur Vallery-Radot ». Trois bourses de recherche sont également offertes chaque année par des mécènes sur des thèmes spécifiques : la Fondation Louis Roederer et la Fondation d'entreprise L'Oréal financent chacune une bourse de 10 000 euros sur les thèmes respectifs de la photographie et de l'art de l'être et du paraître, et, depuis 2009, un mécène individuel finance une bourse de 8 000 euros afin de soutenir un travail de recherche sur l'œuvre d'un écrivain français vivant, lauréat du Prix de la BnF. L'œuvre de Patrick Modiano, lauréat pour l'année 2012, est ainsi l'objet d'un travail de recherche par un chercheur accueilli sur la période 2012-2013.

Le jury de la bourse Fondation Louis Roederer a accordé cette année une mention spéciale à un second chercheur, dotée d'un soutien de 5 000 euros.

En octobre 2012, la Bibliothèque accueillait 35 chercheurs individuels dont 31 chercheurs invités ou associés :

- 4 chargés de recherches documentaires, normaliens ;
- 3 chercheurs invités Pasteur Vallery-Radot ;
- 1 chercheur invité Fondation d'entreprise L'Oréal ;
- 1 chercheur invité et 1 chercheur encouragé Fondation Louis Roederer ;
- 1 chercheur invité Prix de la BnF ;
- 24 chercheurs associés.

5.3.4 Les centres de recherche de la BnF

▪ Le Laboratoire scientifique et technique de la BnF

Permettant une véritable approche scientifique de la conservation grâce au développement des méthodes d'analyse des matériaux, de leurs conditions de vieillissement et de dégradation, le laboratoire scientifique et technique de la BnF mène des activités de conservation préventive et curative sur les collections, de formation et de sensibilisation des personnels, mais aussi de recherche et de veille technologique.

Pour assurer ces missions au spectre large, il œuvre en étroite collaboration avec des laboratoires spécialisés en conservation et mène une coopération suivie avec de nombreuses institutions nationales et internationales ayant compétence dans ce domaine. Il participe activement à l'activité de recherche de l'établissement, tant dans le cadre de projets coopératifs nationaux (PNRCC, programme PAPE, QUAERO, DIGIDOC, OZALID, etc.) que pour les besoins propres de la BnF, dans le cadre du plan triennal de la recherche ou pour répondre à des



problématiques internes (évaluation du risque de développement fongique par modélisation du climat intérieur, mycothèque, etc.).

Porté par le laboratoire, mais sous l'égide du Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC), le projet COMPRESSIL (Conservation matérielle et traitement des papiers de presse modernes par les Polysiloxanes) est conduit grâce à un financement du Labex PATRIMA.

▪ **Le Centre d'étude et de publication des trouvailles monétaires**

Le but du centre est d'étudier, et éventuellement de restaurer, les trésors monétaires et les monnaies de fouilles confiées au département des Monnaies, médailles et antiques. Le résultat des recherches est publié dans une livraison de Trésors monétaires et éventuellement dans des articles ou d'autres ouvrages.

Voir : Rapport annexé sur la recherche

CHAPITRE 6 – LA GOUVERNANCE

Le pilotage et la gestion de la Bibliothèque nationale de France, l'une des plus grandes bibliothèques du monde et l'un des tout premiers établissements publics culturels français par son budget et ses effectifs, comportent de nombreux enjeux, qu'il s'agisse de la gestion des emplois et des compétences de ses personnels, de la maîtrise de son budget, de la résolution de questions juridiques complexes, de la modernisation des modes de gestion financière et comptable ou encore de l'entretien, la maintenance et le développement de ses infrastructures informatiques.

La BnF a inscrit ses grandes orientations stratégiques et opérationnelles dans un contrat de performance signé par le ministre de la Culture et de la communication en 2009 et objet d'un avenant pour la période 2011-2013. Le suivi de ces grandes orientations peut s'appuyer sur l'important processus de modernisation financière et comptable de la BnF, lancé en 2008, et marqué cette année par la mise en place d'un contrôle interne.

Afin d'adapter son organisation et son offre de service aux nouveaux défis du numérique, la BnF a par ailleurs mené une importante réflexion en interne intitulée « Numérique : horizon 2015 ». Cette réflexion permet à la Bibliothèque de donner une orientation claire aux changements en cours dans ses méthodes et processus de travail affectés par le numérique, d'ajuster ses investissements dans ce domaine aux contraintes budgétaires nouvelles et de mieux répondre aux questions que se posent les agents sur l'évolution de leurs métiers et de leurs compétences.

6.1 Gouvernance et organisation

6.1.1 Outils de pilotage et réflexion stratégique

▪ Contrat de performance

La signature par le ministre de la Culture et de la communication, le 8 décembre 2009, du contrat de performance 2009-2011 a marqué pour la BnF une étape importante dans la démarche de formalisation et de pilotage de ses priorités pluriannuelles, les objectifs fixés et les résultats attendus étant désormais contractualisés avec les ministères de tutelle. À l'issue de ses deux premières années de mise en œuvre, le contrat de performance a été prolongé par avenant jusqu'en 2013. Cet avenant confirme les orientations stratégiques de la Bibliothèque définies en 2009.

L'avenant au contrat de performance comporte un volant stratégique et un volant technique.

Au plan stratégique, les orientations ont été adaptées aux évolutions du contexte : numérisation des ouvrages indisponibles, pistes ouvertes dans le cadre de l'Emprunt national pour les investissements d'avenir, élaboration du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière, etc. Des actions prioritaires ont été prolongées jusqu'en 2013 et de nouvelles ont été inscrites. Enfin, les calendriers de mise en œuvre des chantiers de modernisation lancés dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques ont été formalisés : optimisation du catalogage des ouvrages en langue étrangère, simplification du dispositif d'accueil et d'orientation des lecteurs et visiteurs, réorganisation du service de reproduction, modernisation des procédures financières et comptables, projet de rénovation de la bibliothèque d'étude Haut-de-jardin.

Au plan technique, les indicateurs ont été révisés et simplifiés et de nouvelles cibles ont été définies jusqu'en 2013.

Le dispositif de pilotage, de suivi et d'animation du contrat de performance repose en interne sur la tenue de deux séries de réunions annuelles : une revue d'avancement intermédiaire en septembre sur la base des réalisations du premier semestre ; une revue finale en février sur la base des réalisations de l'année entière. La revue finale fait l'objet d'une synthèse présentée lors d'un comité de direction et transmise au ministère de la Culture et de



communication. Les principaux éléments de cette synthèse pour 2012 sont présentés dans le rapport de performance.

Voir : Rapport annexé sur la mise en œuvre du contrat de performance

▪ **Études sur les publics**

La BnF s'interroge régulièrement sur ses métiers, ses publics et son environnement. Pour ce faire, des études portant sur l'ensemble des activités présentes de la BnF et des domaines nouveaux qu'il lui importe de mieux connaître sont régulièrement engagées. La délégation à la Stratégie et à la recherche est chargée du pilotage de ce domaine, en lien étroit avec les départements et services concernés.

Au cours de l'année 2012, quatorze études portant sur les publics et les services de la BnF ont été conduites. Cinq de ces études avaient pour objectif de mieux appréhender la diversité des lecteurs du site François-Mitterrand, dans le contexte d'une baisse de la fréquentation constatée entre 2010 et 2011. 2012 a ainsi été l'occasion d'interroger pour la première fois des catégories singulières d'utilisateurs dont les motivations étaient mal connues : [les lycéens](#), les lecteurs « mixtes » (accrédités Recherche fréquentant le Haut-de-jardin) et les chercheurs n'ayant pas renouvelé leur carte de lecteur. Sur le site de Richelieu, dans le contexte de la rénovation en cours du quadrilatère, un programme de recherche a permis de réfléchir à l'évolution des usages des collections spécialisées et de leurs publics à l'heure de la numérisation (*cf.* 3.2.). Une étude a également été menée sur la réutilisation des notices et produits bibliographiques de la BnF (*cf.* *focus* 8). Enfin, pour sa cinquième édition, l'analyse statistique annuelle du lectorat de François-Mitterrand s'est ouverte cette année aux sites de Richelieu, de l'Arsenal et de l'Opéra, permettant de mieux comprendre les flux de lecteurs entre les sites parisiens. Pour la première année, l'ensemble des résultats de ces études a fait l'objet d'un document de synthèse diffusé en interne.

Prenant le relais des enquêtes triennales de satisfaction conduites depuis 2002, un Observatoire permanent des publics sur place et à distance a été mis en place fin 2011, avec pour objectifs principaux de présenter une photographie des publics de la BnF, mesurer leur satisfaction et dessiner leurs parcours dans les différents espaces de la Bibliothèque et en ligne. Des enquêteurs de GMV Conseil ont ainsi été présents tout au long de l'année pour administrer un questionnaire dans les espaces publics de la BnF. Les publics distants ont été quant à eux interrogés sur la base d'un questionnaire spécifique accessible sur l'ensemble des services en ligne de la BnF.

Les rapports d'étude susceptibles d'intéresser la communauté scientifique et les partenaires de la BnF sont désormais versés dans le [portail d'archives ouvertes HAL-BnF](#).

▪ **Numérique : Horizon 2015**

Sous l'effet de la numérisation accrue des collections, de l'émergence de ressources numériques natives, du développement des usages en ligne ou mobiles, le numérique accroît progressivement sa place dans les activités de la BnF et irrigue un plus grand nombre de métiers. Face à ce constat et aux nombreuses questions qu'il soulève, la direction générale de la Bibliothèque a lancé, fin novembre 2011, une démarche collective de réflexion destinée à la fois à dresser un état des lieux des avancées de l'établissement dans ce domaine et à préciser, dans un contexte en profonde évolution, sa stratégie numérique et les priorités qui en découlent à l'horizon de trois à cinq ans. Quatre grandes thématiques ont ainsi été identifiées et ont donné lieu à la mise en place d'autant de groupes de réflexion associant des représentants des directions et délégations et mêlant différents niveaux d'acteurs (cadres, experts, agents opérationnels) :

- Impacts du numérique sur la politique documentaire, la collecte et le traitement des collections
- Impacts du numérique en matière de conservation et de communication
- Médiation et valorisation de l'offre numérique
- Impacts organisationnels et humains du numérique

Les travaux, réflexions, propositions et orientations de ces groupes ont été présentés et discutés à l'occasion d'un séminaire au printemps 2012 et ont permis d'élaborer une synthèse des orientations stratégiques et opérationnelles de la Bibliothèque dans ce domaine.

Focus 10 : Numérique : Horizon 2015



6.1.2 Information et communication interne

Afin d'assurer une bonne circulation de l'information entre tous les sites et les services, la BnF est dotée d'un dispositif de communication comportant un journal interne, un système d'affichage, un intranet et des rendez-vous d'information.

Suite à l'enquête de lectorat réalisée en 2010 et plusieurs consultations et tables-rondes largement ouvertes aux agents, une nouvelle formule du journal interne a vu le jour en septembre 2012. Le journal *Trajectoire* est devenu un magazine trimestriel de 12 pages en quadrichromie accompagné du « Carnet » en bichromie bimestriel. Il est désormais composé de six rubriques, dont deux tournantes : « En direct » ; « Le dossier » ; « Une équipe, un projet » ; « Vie des services » ; « Décryptage » ; « On en parle » ; « C'est ailleurs » ; « C'est demain » ; « C'était hier ». Neuf numéros de *Trajectoire* sont parus en 2012, dont deux dans la nouvelle formule. La version enrichie de *Trajectoire*, en ligne sur l'intranet *Bibliothèques*, est devenue un véritable journal numérique avec possibilité de zoomer et de feuilleter les pages.

La consultation de l'intranet *Bibliothèques* est stable par rapport à 2011 avec 1,1 million de visites entrantes (consultation de plus d'une page du site). Le nombre moyen de pages vues par visite (2,3) et le temps passé sur le site (13 minutes) sont cependant en baisse pour la seconde année.

La communication interne s'appuie également sur les *Midis de l'info*, séances ouvertes à l'ensemble des personnels. 9 *Midis de l'info* ont été organisés cette année, auxquels il faut ajouter deux *Matinées de l'info* lors de la fermeture annuelle. Deux séances se sont tenues sur le site de Richelieu et une visio-conférence a été organisée avec le centre de Bussy Saint-Georges. D'autres rendez-vous internes permettent de valoriser les réalisations de personnels de la BnF et partager leur expertise : 3 présentations de la contribution d'un agent dans le domaine éditorial et scientifique – appelées « *Focus* » – ont été proposées en 2012 et un nouveau rendez-vous a été créé : *Les chantiers de l'information bibliographique*, en étroite collaboration avec le département de l'Information bibliographique et numérique, qui a connu deux éditions cette année.

Dans le cadre de la rénovation du quadrilatère Richelieu, deux lettres électroniques « Richelieu en projets » ont été diffusées (avril et décembre) à l'ensemble des agents de la BnF, mais également à ceux de l'INHA, aux membres de la Société française de photographie (SFP) et à quelques autres partenaires institutionnels. Comme l'an passé, des diaporamas légendés, exploitant les campagnes du photographe Jean-Christophe Ballot sur le site, ont été réalisés et régulièrement diffusés sur *Bibliothèques* afin de présenter aux agents l'avancement des travaux.

6.2 Les ressources humaines

6.2.1 Évolution des effectifs

L'année 2012 a connu une poursuite de la baisse des effectifs, avec **2 506 agents** présents en fin d'année à comparer aux 2 558 à la fin de 2011. Cette réduction est égale à celle des effectifs en moyenne lissée annuelle : **2 335,3 ETPT**³² pour 2387,6 ETPT en 2011. La baisse des effectifs en personnes physiques au 31 décembre et en moyenne annuelle est supérieure au nombre des départs en retraite que la BnF a enregistré au cours de cette même année (44 en 2012).

Comme en 2011, la contrainte sur le niveau des emplois reste le fait d'un nombre accru de suppressions de postes au titre de la Révision générale des politiques publiques (39 suppressions de postes en 2012) et d'un cadrage budgétaire nécessitant le maintien au cours de l'année d'un nombre de postes non pourvus plus importants qu'en 2011 (59,5 ETPT vacants en 2012 pour 47,5 l'année précédente). Globalement, le taux de vacance des postes en ETPT s'est accru, passant de 1,9 % à 2,5 % en 2012, tandis que le plafond d'emplois diminuait lui-même de 2 425 ETPT à 2 386 ETPT.

La diminution du nombre de fonctionnaires présents dans l'établissement est plus marquée qu'en 2011 et s'élève en moyenne lissée annuelle à 35,5 ETPT. Le rythme des recrutements et des arrivées en mutation ou par détachement a toutefois permis d'échelonner les arrivées sur l'année. Pour les corps de fonctionnaires, ces arrivées ont concerné 42 fonctionnaires et parmi eux 17 conservateurs et 8 magasiniers, pour citer les corps enregistrant les mouvements les plus significatifs.

Du côté des contractuels, le niveau des personnels à temps complet a connu une augmentation au cours de l'année, passant de 627,8 ETPT en 2011 à 634,9 ETPT en 2012, dont 3,9 ETPT pour accompagner la mise en œuvre des nouveaux projets (mise en œuvre des projets de BnF-Partenariats et préparation du registre des œuvres

³² Équivalent temps plein travaillé.



indisponibles du XX^e siècle). Le mouvement de réduction des emplois à temps incomplet s'est simultanément poursuivi avec 2,9 ETPT de moins en 2011.

Dans la même période, les emplois « hors plafond », correspondant à des programmes de recherche sur ressources affectées, sont restés à un niveau quasi similaire à 2012 : 9,8 ETPT en 2012 pour 9,6 ETPT en 2011.

Afin de permettre une gestion fine des effectifs et des emplois, la BnF a poursuivi en 2012 la mise en place d'un infocentre SIRHUS (système infocentre de ressources humaines et sociales), en remplacement d'anciens outils de requête. Les données mises à disposition dans SIRHUS sont plus larges que celles proposées précédemment, notamment grâce à de nouveaux indicateurs d'effectifs et d'absence et à la possibilité de faire des requêtes par destination budgétaire.

6.2.2 La gestion des compétences

L'année 2012 a été marquée par la fin du chantier de mise à jour du référentiel des emplois et des compétences, qui a été présenté en comité technique le 29 mars 2012, après un travail d'instruction et d'échanges associant des agents et des encadrants à des niveaux divers, et une phase de concertation avec les représentants du personnel. Cette mise à jour était nécessaire au regard de l'évolution des activités de la BnF (place du numérique, modernisation des procédures financières et comptables, évolution des fonctions de catalogage, etc.), mais également des récentes réformes statutaires. Elle a permis une mise à jour des fonctions et des groupes d'emplois associés à chacun des postes de travail.

Sur le plan de la formation, l'impact croissant du numérique sur les métiers de la Bibliothèque a conduit à une refonte du cursus dédié « Infonum ». D'autres actions de formation ont marqué l'année 2012. Elles ont en particulier concerné :

- la migration vers le nouveau système d'exploitation Windows 7 et les outils de la suite Office 2010 ; plus de la moitié de l'effectif de l'établissement a suivi au moins l'un des stages proposés ;
- les préparations aux concours, qui ont fait l'objet d'un accompagnement pédagogique personnalisé afin de soutenir la motivation des agents et leur donner tous les renseignements nécessaires, autant sur le cursus que sur la méthodologie ou les programmes.

Une attention particulière a été portée à la Reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP)³³, épreuve qui concerne plusieurs concours administratifs, ainsi qu'aux formations proposées aux encadrants, en particulier celles dédiées à la prévention des risques psychosociaux et des situations de souffrance au travail.

Au total, en 2012, **1 812 agents** (soit 72 % de l'effectif total, taux en légère augmentation par rapport à 2011) ont participé à 6 635 journées de formation. En y ajoutant les formations statutaires, les congés de formation professionnelle et les projets individuels de formation, ce sont 8 067 jours qui ont été consacrés à la formation. Par agent, et hors projets individuels et bilans de compétence, le nombre moyen de jours de formation suivis en 2012 est de 3,2 jours, pour une moyenne de 3,6 en 2011.

6.2.3 L'action médicale et sociale

En plus de l'instruction et du suivi de l'ensemble des prestations et services proposés aux agents, l'activité du service de l'action sociale s'est développée en 2012 dans plusieurs domaines : propositions en direction des futurs parents et parents de jeunes enfants (actualisation du Guide destiné aux futurs et nouveaux parents, propositions d'accompagnements divers), participation à l'animation de stages destinés aux futurs retraités, suivi des conventions avec les mutuelles complémentaires dans le souci de garantir une offre équilibrée. Un forum « L'argent en questions », portant sur les questions de budget, de crédits et de consommation, a par ailleurs été proposé et suivi par une cinquantaine d'agents.

L'activité du service médical de prévention s'est répartie entre son activité médicale clinique (visites médicales, consultations, etc.) et l'activité de tiers-temps (étude des postes et conditions de travail, etc.). Les fiches de risques professionnels en prévention des troubles musculo-squelettiques ont été actualisées. Fruit d'une instruction menée en 2012, un forum et des ateliers sur le sommeil et la vigilance, ouverts à tous les agents, ont été proposés avec succès au tout début 2013.

Les installations de la restauration collective du site François-Mitterrand ont fait l'objet, au second semestre 2011 et début 2012, d'importants travaux de rénovation qui ont rendu nécessaire l'installation temporaire sur le parvis

³³ Mise en place dans la fonction publique depuis la loi du 2 février 2007, la RAEP est un mécanisme d'évaluation et de comparaison des compétences et aptitudes professionnelles, fondé sur des critères professionnels.



de la Bibliothèque d'un dispositif provisoire de restauration (cuisine et salle de repas installées en bâtiments modulaires). Depuis le mois de mai 2012, les installations permanentes du site, modernisées, ont pu être réutilisées.

6.3 Les affaires financières et budgétaires

6.3.1 Le budget et son exécution

Le budget primitif 2012 a été élaboré dans un contexte plus contraint que celui qui prévalait lors de la construction de l'épave 2011-2013 du fait de l'application d'un gel supplémentaire sur les subventions de l'État en 2012, de prévisions de recettes revues à la baisse, de départs à la retraite décalés et d'une augmentation importante des tarifs des fluides.

L'équilibre du budget primitif a été atteint grâce à la maîtrise des emplois, à la diminution des dépenses de fonctionnement et à la hiérarchisation des projets d'investissement qui permet d'échelonner leur calendrier de mise en œuvre et d'identifier les opérations prioritaires de modernisation des équipements à mener sur les trois ans.

Deux éléments exceptionnels ont marqué l'année 2012. 10 millions d'euros ont été versés par la BnF au ministère de la Culture et de la communication au titre de la deuxième tranche de la contribution de la BnF au financement de la rénovation du quadrilatère Richelieu (une première tranche de 2 millions avait été versée en 2011). Cette opération, financée par une indemnité reçue en 2007 et 2009 à la suite d'un contentieux, perturbe le résultat comptable et nécessite un retraitement des données. Par ailleurs, 8,04 millions d'euros ont été reçus de la Caisse des dépôts et consignation (CDC) pour la constitution du capital de la filiale BnF-Partenariats et le soutien de ses projets.

Le compte financier 2012 se solde en définitive par une perte de 6,5 millions d'euros, une insuffisance d'autofinancement de 4,1 millions d'euros et un prélèvement sur le fonds de roulement de 12,6 millions d'euros. Si l'on neutralise le versement des 10 millions d'euros (*cf. supra*), le compte de résultat se solde par un bénéfice de 3,4 millions d'euros, une capacité d'autofinancement de 5,9 millions d'euros et un prélèvement sur le fonds de roulement de 2,6 millions d'euros.

▪ Les recettes

Par rapport à l'exercice 2011 et à périmètre égal³⁴, le compte financier 2012 enregistre :

- une diminution de 3,1 millions d'euros (- 1,3 %) des recettes de fonctionnement qui correspond à la baisse des subventions de l'État (- 3,1 millions d'euros) ; les recettes propres augmentent de 0,7 million d'euros et compensent la diminution des opérations internes (- 0,7 million d'euros) ;
- une diminution de 0,4 million d'euros (- 2,5 %) des ressources d'investissement essentiellement due à la baisse de la subvention de l'État (- 0,6 million d'euros).

▪ Les dépenses

Pour la pertinence de l'analyse, il convient d'effectuer une comparaison à périmètre égal, c'est-à-dire en tenant compte des dépenses exceptionnelles significatives (2 millions d'euros en 2011 et 10 millions en 2012 pour la participation de la BnF au financement de la rénovation du site Richelieu, *cf. supra*), des modifications d'imputation (qui augmentent globalement le périmètre des dépenses de fonctionnement et diminuent celui de l'investissement) et de la valorisation, pour la première fois en 2011, des stocks de fournitures de conservation (à hauteur de 510 000 euros).

Au final, les situations sont contrastées :

- les charges de personnel diminuent de 0,4 million d'euros (- 0,3 %) ;
- les dépenses de fonctionnement augmentent de 1,2 million d'euros (+ 2 %) dont 1 million correspondent au versement exceptionnel à l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) au titre de la participation de la BnF au projet de Bibliothèque scientifique numérique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;

³⁴ Hors recettes exceptionnelles, subvention du CNL, subventions pour la filiale BnF-Partenariats et valorisation des collections acquises par dons et mécénat via la RMN.



- les opérations internes (dotation aux amortissements et provisions) diminuent de 2,8 millions d'euros (- 7 %) ;
- les emplois d'investissement sont quasiment stables (+ 0,1 million d'euros).

▪ **Une adéquation satisfaisante entre prévision et exécution**

L'exercice 2012 enregistre un total de recettes de fonctionnement de 228,5 millions d'euros, soit un taux de réalisation de 100,4 % par rapport à la dernière décision modificative du budget primitif 2012. Au sein des recettes de fonctionnement, le taux de réalisation des ressources propres n'est que de 86 % soit une moins-value de 1,6 million d'euros essentiellement due au décalage du calendrier des projets européens et de recherche.

Les recettes nettes d'investissement s'élèvent à 31,1 millions d'euros (contre 35,5 millions prévus) soit un taux de réalisation de 87,4 % et une moins-value de 4,5 millions essentiellement due au décalage du mécénat pour l'acquisition des archives de Michel Foucault.

S'agissant des prévisions de dépenses, le taux de consommation des crédits 2012 est le plus élevé depuis 2008. C'est une conséquence directe de l'amélioration des procédures de gestion et de la révision des prévisions de consommation en fonction des calendriers d'exécution, prise en compte dans la dernière décision modificative.

Taux de consommation des crédits	2009	2010	2011	2012
Personnel	99,8 %	99,4 %	99,8 %	99,8 %
Fonctionnement courant	93,9 %	94,9 %	96,4 %	99,9 %
Total compte de résultat	97,3 %	97,5 %	98,4 %	99,9 %
Investissement hors ressources affectées (CNL)	75,7 %	69,6 %	77,6 %	78,7 %

6.3.2 L'amélioration des procédures financières et comptables

▪ **Le service facturier**

Suite à la mise en place en 2011 d'un service facturier, les travaux se sont poursuivis avec, pour objectif, l'amélioration de la chaîne financière et comptable. Il s'agissait tout d'abord de simplifier certaines procédures afin d'éviter les redondances et diminuer la charge de travail des gestionnaires qui s'avère plus lourde qu'avant la mise en place du service facturier. Il s'est agi ensuite d'augmenter la qualité du traitement des dossiers, principalement le délai de saisie des factures à l'arrivée dans l'établissement et la part des factures payées hors délai très élevée pour certaines catégories de dépenses.

Pour remédier aux difficultés rencontrées, plusieurs actions ont été décidées, notamment la création d'un comité de suivi opérationnel de la dépense (CSOD) qui réunit au moins trois fois par an tous les services acteurs de la chaîne de la dépense pour suivre les indicateurs de qualité de la dépense, apporter des solutions aux difficultés rencontrées et valider les propositions de simplification et les dispositifs de formation. S'agissant des dépenses complexes (marchés de travaux, marchés de prestations informatiques, de numérisation ou de conservation), des analyses croisées entre l'agence comptable et le département du Budget et des affaires financières ont été réalisées pour optimiser les procédures entre les ordonnateurs déconcentrés et l'agence comptable.

▪ **Le contrôle interne**

La gouvernance du contrôle interne budgétaire et comptable a été mise en place et les travaux de documentation des procédures budgétaires et comptables ont été poursuivis. Une cellule dédiée au contrôle interne budgétaire et comptable a été créée au sein du département du Budget et des affaires financières. Cette cellule, composée de deux personnes, est chargée de l'animation du contrôle interne sur l'ensemble des processus ayant une incidence budgétaire, de la documentation des processus budgétaires, de l'élaboration de la cartographie des risques et des organigrammes fonctionnels et de la coordination entre le contrôle interne budgétaire et le contrôle interne comptable. Un comité de pilotage du contrôle interne budgétaire et comptable a par ailleurs été mis en place, associant les directeurs généraux adjoints et les directeurs délégués sous la présidence de la directrice générale. Ce comité de pilotage a été réuni deux fois en 2012.

En ce qui concerne le contrôle interne comptable, les processus ayant une incidence comptable ont été recensés et décomposés en procédures, tâches et opérations. 30 processus, dont 17 majeurs (en termes d'enjeux ou de risques) ont été identifiés. L'option a été prise de documenter la totalité des 17 processus majeurs.



En ce qui concerne le contrôle interne budgétaire, la démarche a été engagée selon les normes dictées par la mission de l'audit et du contrôle interne budgétaires (MACIB) du ministère chargé du budget.

Les macro-processus « engager une dépense » et « réaliser une dépense » ont fait l'objet d'un organigramme fonctionnel, d'une cartographie des risques et de plusieurs guides de procédures. Des référentiels de points de contrôle à destination des services gestionnaires ont été élaborés.

▪ **Le dialogue de gestion**

Plusieurs dispositions ont été prises dans le but d'améliorer les conditions de réalisation des opérations de fin de gestion et de raccourcir les délais d'élaboration du compte financier :

- le calendrier des opérations de fin de gestion a été révisé de façon à avancer les dates limites d'engagement et de transmission des dossiers de paiement ;
- des réunions mensuelles entre l'agence comptable et le département du Budget et des affaires financières ont été mises en place pour identifier les difficultés rencontrées en cours de gestion, simplifier les procédures, préparer en amont les opérations de fin de gestion ; un point mensuel est également fait sur le suivi des émissions et des prises en charge des titres de recettes ;
- des réunions de dialogue de gestion entre le département du budget et des affaires financières et les services gestionnaires ont été instituées pour suivre la consommation des crédits tout au long de l'année et échanger sur les difficultés éventuelles en matière d'exécution de la dépense ;
- un groupe de travail s'est réuni pour mettre au point une organisation permettant la validation des fiches d'immobilisation tout au long de l'année et non plus en fin de gestion ;
- un arrêté intermédiaire des comptes au 30 septembre 2012 a été en partie expérimenté.

Ces avancées ont permis d'améliorer les conditions d'élaboration des opérations de fin de gestion en 2012, ainsi que la qualité comptable des dossiers traités puisque 40 des 58 recommandations de l'audit réalisé par la DRFiP³⁵ en 2011 ont été prise en compte au moment de la fin de gestion.

6.4 Les ressources propres

En augmentation de 8 % par rapport à 2011, le montant des ressources propres représente cette année 5 % des ressources de l'établissement, pour un montant de près 9,5 millions d'euros inscrits au compte financier.

Dans le cadre du programme « Développement de l'économie numérique » des Investissements d'avenir, le ministre de la Culture et de la communication, le commissaire général à l'Investissement et le président de la BnF ont officiellement lancé en juillet 2011 un appel à partenariat pour la numérisation et la valorisation des collections de la BnF. Cet appel s'appuie sur les recommandations formulées ces dernières années par plusieurs rapports français ou européen relatifs au développement de la numérisation patrimoniale et à sa diffusion. Pour mettre en œuvre ces partenariats avec des acteurs privés, la BnF a créé en 2012 une filiale BnF-Partenariats.

6.4.1 Le mécénat

En 2012, la BnF a poursuivi une politique active de recherche de mécénat en France et à l'étranger afin de soutenir ses activités. Huit nouveaux mécènes se sont engagés à ses côtés cette année.

- L'acquisition d'un Trésor national, le *Livre d'heures de Jeanne de France* : pour acquérir ce manuscrit royal (cf. Focus 2), la BnF a lancé pour la première fois une souscription publique. L'opération a remporté un vif succès puisque les 250 000 euros nécessaires pour finaliser l'acquisition ont été réunis en quatre mois auprès de plus de 1 700 donateurs. Le Groupe CNIM, Monsieur Henri Schiller, la Fondation Khôra-Institut de France, le Laboratoire Luis Godinho et le Fonds du Patrimoine ont également soutenu la BnF dans cette opération.
- Les expositions temporaires : la Fondation Louis Roederer, présente aux côtés de la BnF depuis dix ans, a soutenu *La photographie en cent chefs-d'œuvre* et *Joel-Peter Witkin. Enfer ou ciel*. Le groupe Lagardère, nouveau mécène de la BnF a soutenu *La Presse à la Une*. La Fondation d'entreprise Total a renouvelé sa confiance à la BnF pour *L'Âge d'or des cartes marines* » qui a également bénéficié du mécénat de Esri France, nouveau mécène. Enfin, Rothschild & Cie Banque et la Compagnie financière Edmond de

³⁵ Direction régionale des finances publiques Île-de-France et Paris

Rothschild, également nouveaux mécènes, se sont engagées aux côtés de la BnF pour *Les Rothschild en France au XIX^e siècle*.

- L'installation monumentale de Joseph Kosuth : en 2012, la BnF a poursuivi son engagement dans la création contemporaine par la commande d'une œuvre monumentale à l'artiste américain Joseph Kosuth. Le projet consiste en une citation du philosophe Michel Foucault inscrite en lettres de néon au sommet des tours du site François-Mitterrand. La préfiguration de cette œuvre, inaugurée à l'occasion de la Nuit Blanche 2012, a bénéficié du soutien du groupe Plastic Omnium.
- Les cycles de conférences : la Fondation Simone et Cino Del Duca-Institut de France poursuit son engagement pour la tenue d'un cycle portant sur les grands débats de l'histoire, ainsi que Henri Schiller, président-directeur général des laboratoires Septodont, pour le cycle Léopold Delisle sur le thème du livre et des manuscrits.
- Les bourses de recherche : les bourses de recherche 2012 ont été dotées par trois mécènes : la Fondation Louis Roederer pour la bourse de recherche pour la photographie ; la Fondation L'Oréal pour la bourse de recherche sur l'art de l'être et du paraître ; Madame Nahed Ojeh pour la bourse du Prix de la BnF qui consacre un auteur vivant de langue française pour l'ensemble de son œuvre.
- Les projets de restauration : la dotation du prix Hubert Heilbronn pour la restauration des manuscrits et des livres anciens a permis d'entreprendre la restauration d'un manuscrit liturgique à l'usage de Versailles (XVII^e siècle) et d'une édition du *Mystère de la Passion de Jésus-Christ* (vers 1493-1494). La Fondation EDF a poursuivi, par un mécénat de compétences, une étude et une expertise du trône de Dagobert en vue d'une éventuelle restauration.
- Le Labo BnF : ouvert en 2010 et dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la lecture, le Labo BnF est soutenu par Orange et la société Jouve, partenaires fondateurs.
- Le centre de ressources sur le développement durable : la Fondation d'entreprise Hermès soutient la réalisation du centre de ressources sur le développement durable, prévu dans le cadre de la réforme du Haut-de-jardin (cf. *Focus 4*).

6.4.2 La reproduction

L'année 2012 a été marquée par la mise en œuvre concrète de la réorganisation du département de la Reproduction et l'aboutissement des grands chantiers de modernisation de l'activité. Ainsi, en mai 2012, a été mise en place la nouvelle offre de produits du département, une offre plus simple et mieux adaptée aux besoins des clients notamment grâce à une tarification rénovée (prix unique à la page, forfaits pour l'intégralité d'un document, etc.) et structurée par usage (lecture, illustration, édition, etc.). En mai également, la procédure de visa accordé par les départements de collections a été profondément modifiée : grâce à un moniteur directement implémenté au sein du progiciel de gestion, la procédure est désormais entièrement dématérialisée et harmonisée pour l'ensemble des départements. En outre, l'étape de visa intervient désormais après paiement de la commande par le client. Enfin, en septembre, un système de vente en ligne permettant de commander directement des reproductions depuis le catalogue général de la BnF et Gallica a été mis en place. La vente en ligne représente depuis novembre 2012 environ 20 % des commandes mensuelles du département.

Les partenariats de diversification de l'offre, notamment de *print on demand*, signés en 2010-2011 afin de développer les recettes, ont pour la plupart été transférés à la filiale BnF-Partenariats pour l'année 2013. Le département conserve néanmoins deux partenaires : Muzéo et la Réunion des musées nationaux.

En 2012, 11 252 commandes de reproduction ont été traitées, chiffre en hausse de 4 % par rapport à l'année dernière (10 754). Les recettes quant à elles s'élèvent à **1 339 460 euros TTC**, soit une progression de 5 % par rapport à 2011, et se répartissent comme suit : 989 685 euros pour les travaux ; 305 693 euros pour la redevance d'utilisation commerciale ; 44 081 euros pour les partenariats.

6.4.3 Les autres ressources

▪ Les locations d'espaces

L'impact de la crise économique s'est fait ressentir dans le nombre de locations, la taille des événements et la difficulté de paiement de certains clients. Pour la première année, les recettes sont par conséquent en diminution, avec un total de **378 000 euros** contre 469 000 euros en 2011.



▪ Les tournages

Les tournages et prises de vue sur demande extérieure, activité génératrice de recettes, concourt à la notoriété et à la valorisation de l'image de la Bibliothèque. Cette année encore, de nombreux documentaires pour des diffuseurs français et étrangers ont mis en valeur les collections de la BnF et son patrimoine immobilier. Parmi ces tournages, sont à retenir notamment plusieurs documentaires pour l'émission « Secrets d'histoire » (France 2), des reportages pour des télévisions étrangères (japonaises, anglaises, etc.) ou encore des longs métrages de fiction comme *Quai d'Orsay* de Bertrand Tavernier. Au total, 81 tournages se sont déroulés sur les sites de la BnF (70 en 2011), pour un montant total de recettes de **35 856 euros TTC**, chiffre en hausse de 29 % par rapport à 2011.



FOCUS 1 : PREMIERE EDITION DE L'OBSERVATOIRE DU DEPOT LEGAL

par Jean-Charles Pajou, chef du service de la bibliographie nationale française Livres, département du Dépôt légal (DSR)

Couvrant l'ensemble des secteurs de l'édition, le dépôt légal dont la Bibliothèque nationale de France a la responsabilité pour le compte de l'État constitue un point d'observation sans égal des évolutions de l'édition. En publiant l'*Observatoire du dépôt légal : reflet de l'édition contemporaine*, il ne s'agit pas pour la BnF de constituer une source exhaustive sur l'édition française mais de proposer une vision originale, propre au dépôt légal, qui viendra utilement compléter les analyses publiées par d'autres organismes publics et privés. Contrairement à la plupart des études statistiques dans ce domaine, l'*Observatoire* intègre dans un même panorama l'édition commerciale et ce que l'on pourrait appeler « les zones grises du patrimoine » (autoédition, édition associative, presse de la société civile, etc.) pour tous les supports de publication quels qu'ils soient : livres, périodiques, documents cartographiques, musique imprimée, documents graphiques et photographiques, documents sonores, vidéogrammes, multimédias, logiciels, bases de données et, depuis 2006, sites web.

L'*Observatoire* est constitué de deux volets :

- une synthèse des grandes tendances observées par la BnF, complétée d'un focus portant en 2011 sur la dématérialisation des périodiques et de la presse, et en 2012 sur l'édition publique ;
- un réservoir de données statistiques des trois dernières années sur les éditeurs, imprimeurs, genres, disciplines, supports, techniques, etc.

▪ Masse et diversité

L'augmentation du nombre de dépôts de livres est continue : la barre des 50 000 dépôts a été franchie en 1996, celle des 60 000 en 2004 et celle des 70 000 en 2011. Le nombre de dépôts en 2012 est de 72 139. Les éditeurs actifs sont nombreux – plus de 7 000 chaque année – et beaucoup ne déposent qu'un seul document. À l'opposé, la concentration est importante : 140 éditeurs contribuent à la moitié de la production éditoriale de livres. Ce phénomène s'observe également dans l'édition de partitions, avec deux grands secteurs : celui de la musique de variété ou « légère », qui édite les formats de chansons liés à la production phonographique, et celui de la musique « sérieuse » ou savante. Plus de 90 % de l'édition de musique légère est réalisée par deux majors : Universal et Warner.

La production de périodiques est également abondante : plus de 40 000 titres vivants sont reçus annuellement par dépôt légal, soit 320 000 fascicules. Les publications annuelles sont les plus nombreuses (environ le quart) alors que les quotidiens reçus sont seulement 242, dont 130 sont des titres de la presse quotidienne nationale et régionale, hors éditions locales (on en compte par exemple 53 pour *Ouest-France*). Les quotidiens restants relèvent, entre autres, de la presse professionnelle, administrative ou sportive. Très à la marge, quelques publications adoptent une périodicité atypique : *La Bougie du sapeur* paraît tous les 29 février, *Le Quinson de Montbéliard*, né en 1911, centennial, a déposé son deuxième numéro en 2011.

Le champ des documents cartographiques couvert par le dépôt légal est vaste et la typologie des documents reçus variée : à côté des traditionnels atlas, cartes et plans sont présents les guides-itinéraires de randonnée, les globes, les jeux géographiques, etc. Les loisirs et les sports représentent toujours une part non négligeable des cartes produites, avec une diversification accrue des cartes VTT, des chemins d'escalade ou des fonds de cartes de courses d'orientation : ces documents offrent un aperçu précieux sur certains secteurs peu cartographiés par ailleurs.

▪ Le numérique entraîne des modifications pour l'ensemble du paysage éditorial

Le numérique provoque des changements profonds dans la création artistique et les modes de diffusion. On constate des répercussions importantes sur le dépôt légal des estampes dont le nombre d'éditeurs diminue au profit des imprimeurs et sur la photographie diffusée par des agences dont le dépôt légal passe désormais par la collecte du web. Dans l'édition de phonogrammes et de vidéogrammes, le taux de renouvellement des éditeurs est très élevé, avec l'apparition de nombreux micro-déposants.



Enfin, des milliards de fichiers qui constituent le web français sont collectés annuellement et conservés de manière pérenne : leur typologie, leurs caractéristiques, leur palmarès présentés dans l'*Observatoire* sont sans doute inédits. On sera surpris par la part des sites inactifs, par la haute volatilité des contenus du web grâce aux nombre d'erreurs « 400 » (page non trouvée) ou par le top 10 des noms de domaine collectés.



FOCUS 2 : LE LIVRE D'HEURES DE JEANNE DE FRANCE ENTRE A LA BNF

par Marie-Hélène Tesnières, chargée de collections, service des manuscrits médiévaux, département des Manuscrits (DCO)

En 2012, la Bibliothèque nationale de France a acquis le *Livre d'heures de Jeanne de France*, manuscrit enluminé du XV^e siècle, classé Trésor national. Grâce à la générosité de plus de 1 700 particuliers, entreprises, fondations et associations, le manuscrit a rejoint les collections nationales et est conservé au département des Manuscrits. Numérisé en 2013, il est désormais [accessible à tous via Gallica](#), la bibliothèque numérique de la BnF.

▪ Un manuscrit royal sans équivalent dans les collections publiques françaises

Trésor de dévotion privée, si petit qu'il tient dans la main, le *Livre d'heures de Jeanne de France* fut offert à la jeune princesse, fille de Charles VII et de Marie d'Anjou, en 1452, à l'occasion de son mariage avec l'héritier de la famille de Bourbon, Jean, comte de Clermont. Les armoiries mi-parti de France et de Bourbon peintes à plusieurs reprises sur le volume témoignent à leur manière de cette alliance éminemment politique qui faisait entrer le futur duc de Bourbon dans la fidélité au roi de France.

Pour sa fille, le roi Charles VII avait fait appel au plus raffiné des enlumineurs du Val de Loire, le maître de Jouvenel des Ursins, appelé ainsi en raison de la volumineuse compilation d'histoire romaine dont il avait assuré la direction artistique pour le chancelier de France. Alliant la luminosité d'une palette chatoyante à la dense monumentalité de ses personnages, ce peintre talentueux fait le lien entre les artistes parisiens du début du XV^e siècle et la vision renouvelée de l'enluminure dans sa seconde moitié. Si le Maître de Jouvenel réalisa lui-même les peintures à pleine page, le calendrier et les bordures marginales du *Livre d'heures*, il confia en revanche au pinceau d'un précurseur de Fouquet l'exécution de deux importantes peintures de l'office de la Passion, celle de la Mise en croix et de la Crucifixion.

Le charme de ce petit manuscrit réside dans l'étonnante complémentarité entre un Office de la Passion développé, témoin d'une dévotion doloriste, et la joyeuse exubérance des bordures marginales : animaux, grotesques, figures habillées à la mode du temps s'y promènent plaisamment dans une profusion de feuillages dorés, peintes sur toutes les pages.

Ce *Livre d'heures* à l'usage de Paris fut sans doute le premier élément de la bibliothèque de la jeune princesse dont la Bibliothèque nationale de France conserve une douzaine de volumes, et qui portent sous forme de rébus la signature de sa propriétaire. Passé après la mort de Jeanne de France (1482) à la seconde épouse du duc de Bourbon, Catherine d'Armagnac, le manuscrit ne réapparut qu'à la fin du XIX^e siècle, lorsqu'il fut acheté par Victor Prosper Martin Le Roy, dont la prestigieuse collection fut perpétuée par son gendre Jean-Joseph Marquet de Vasselot. L'entrée de cette pièce majeure, dans les collections de la BnF, a été possible grâce à la générosité de plusieurs mécènes et à la mobilisation d'un mécénat populaire que la BnF a sollicité pour la première fois de son histoire.

FOCUS 3 : LA NUMERISATION DES MONNAIES GRECQUES

par Frédérique Duyrat, chargée de collections de monnaies grecques, département des Monnaies, médailles et antiques (DCO)

▪ Une collection exceptionnelle

La collection de monnaies grecques de la BnF trouve son origine dans les collections royales particulièrement enrichies sous Louis XIV et Louis XV, puis par des dons et des acquisitions depuis le XIX^e siècle. De ce fait, elle contient des exemplaires uniques au monde, comme l'[Euclidéion](#), une monnaie de près de 170 grammes d'or frappée au II^e siècle avant J.-C. et entrée dans la collection sous Napoléon III. Des legs exceptionnels de grands collectionneurs, comme Joseph Pellerin ou [le duc de Luynes](#), ont aussi contribué à enrichir le fonds avec des monnaies souvent sélectionnées pour leur beauté ou leur intérêt historique. Le répertoire iconographique qu'elles offrent est d'une richesse exceptionnelle.

▪ Numériser pour mieux comprendre et conserver

Les deux tiers de cette riche collection, habituellement très consultée, seront inaccessibles à partir de 2014 et jusqu'à la fin des travaux de rénovation du quadrilatère Richelieu. La numérisation était le meilleur moyen de la rendre accessible à tous en permanence. Un programme de numérisation a donc été lancé par la BnF en mai 2012 avec pour objectif de couvrir la totalité de ce fonds, soit 260 000 images, avant le déménagement. Il a fallu créer un atelier adapté aux monnaies. Frappées en or, en argent, en bronze et, plus rarement, dans d'autres métaux ou alliages, elles ne sont pas faciles à photographier et il a fallu mettre au point un système de filtres et d'éclairage spécifique qui permette de produire à un rythme soutenu des images de grande qualité (2 500 dpi).

En outre, la qualité de la photographie offre des conditions d'étude très favorables pour les monnaies de petit module qui caractérisent les émissions grecques : de nombreux exemplaires mesurent moins de 10 millimètres de diamètre, [les plus petits exemplaires](#) ne dépassant pas les 3 millimètres. La lecture des types et des légendes est facilitée par les fonctions de zoom et de plein écran. Ce sont aussi de précieux outils pour la conservation et la restauration : l'encrassement d'une monnaie ou un début d'oxydation sont souvent évidents sur écran quand l'œil nu ne les décèle pas.

▪ Un chantier en cours

La numérisation des monnaies grecques sera terminée à l'automne 2013. Ce sera l'un des premiers corpus à faire l'objet d'une médiation numérique dans Gallica.

Plus de 20 000 photographies de monnaies sont ajoutées chaque mois dans le catalogue général et prochainement dans Gallica. La BnF fait évoluer ces deux bases pour qu'elles puissent accueillir des objets qui, pour l'instant, apparaissent dans les notices prévues pour les livres. [Un guide en français](#) et [en anglais](#) montre comment rechercher les monnaies par cote, par collection ou par l'un des champs déjà alimentés (région, atelier, autorité émettrice). On peut ainsi admirer un profil de [l'empereur Hadrien](#) ou étudier les célèbres [chouettes](#) qui ornent les monnaies d'Athènes.



FOCUS 4 : LE REGISTRE ReLIRE, NOUVELLE MISSION DE LA BnF

par Jérôme Villeminoz, chef du service coordination et administration des métadonnées, département de l'Information bibliographique et numérique (DSR)

La BnF a été chargée par la [loi n° 2012-287](#) du 1^{er} mars 2012 d'une nouvelle mission : créer et maintenir le registre ReLIRE (Registre des livres indisponibles en réédition électronique). Ce registre dresse la liste des livres indisponibles du XX^e siècle et permet l'organisation de leur entrée en gestion de droits collective, étape préalable à leur numérisation grâce aux Investissements d'avenir issus du Grand Emprunt. On estime à 500 000 le nombre d'ouvrages encore sous droits qui sont devenus inaccessibles au grand public.

▪ Le nouveau cadre légal

La préparation de cette loi et de son décret d'application ont fait l'objet d'une importante concertation entre le ministère de la Culture et de la communication, les représentants des auteurs et des éditeurs et la BnF. Les grands principes à retenir de ce dispositif complexe sont les suivants :

- Pour éviter d'avoir à renégocier chaque contrat d'édition au cas par cas, la loi aménage l'exercice ordinaire du droit d'auteur en instaurant un nouveau système de gestion collective : la SOFIA, société de perception et de répartition des droits (SPRD), agréée par le ministère, exercera le droit de numériser et d'exploiter les livres pour le compte des auteurs, éditeurs et ayants droit.
- La loi garantit toutefois aux auteurs, éditeurs et ayants droit la possibilité de s'opposer à l'entrée de leurs ouvrages dans cette gestion collective : le 21 mars de chaque année sera publiée dans le registre ReLIRE une liste de livres candidats ; s'ouvrira alors un délai de six mois durant lesquels ils pourront demander le retrait de leur ouvrage. Pour garantir la bonne information des ayants droit, chaque publication du registre sera accompagnée d'une campagne de communication coordonnée par le ministère.
- La loi incite les maisons d'édition à diffuser ces ouvrages : elle oblige en effet les éditeurs qui se seront opposés à l'entrée d'un livre en gestion collective à rendre ce livre disponible sous deux ans ; d'autre part, dans le cadre de la gestion collective, elle prévoit qu'une licence d'exploitation exclusive de dix ans sera d'abord proposée par la SPRD à l'éditeur détenant les droits sur la version imprimée. Les auteurs ne sont pas soumis aux mêmes obligations.
- La loi veille enfin à ce que toutes les parties prenantes soient représentées, de façon équilibrée, dans les différentes phases du projet. Les auteurs et les éditeurs siègent à parité à la direction de la SPRD comme au sein du comité scientifique chargé d'arrêter la liste des livres indisponibles publiés annuellement dans le registre.

▪ Un registre mis à jour chaque année

La création du registre et la mise à jour de ses listes de références ont été confiées à une équipe dédiée de six personnes, bibliothécaires et informaticiens, recrutées spécialement par la BnF pour ce projet. Pour que le dispositif fonctionne, la BnF publiera chaque année dans le registre une liste de 50 000 à 60 000 livres réputés indisponibles.

La toute première liste, publiée le 21 mars 2013, comportait environ 60 000 références de livres indisponibles. Afin de proposer un premier corpus qui suscite le maximum d'intérêt, ces livres ont été choisis dans les domaines de la littérature, des sciences humaines et de l'histoire. Cette liste a été élaborée par la BnF avec l'aide de la société Electre, son prestataire pour cette première étape. Elle propose un échantillon d'ouvrages couvrant majoritairement la période récente (largement représentée dans la base Electre, à partir de 1984) mais aussi des livres plus anciens (parus entre 1901 et 1980).

Le développement de la première version du registre ReLIRE a été assuré par l'équipe de la BnF en un temps record. Il propose toutes les fonctions de base prévues par la loi dans l'intérêt des ayants droit. Il permet également au public de signaler à la BnF les erreurs éventuelles : il n'existe pas de base de données recensant de façon exhaustive la disponibilité des livres pour l'ensemble du XX^e siècle. Le registre est donc perfectible, et sera amélioré de manière collaborative grâce aux demandes de correction.



À partir de 2014, la BnF compte s'appuyer sur la suite logicielle issue du projet européen [Arrow](#) : en confrontant les données d'Electre, de la BnF et du Centre français pour la copie, Arrow permettra de regrouper les éditions de chaque œuvre et d'en calculer la disponibilité. Le site du registre fera également l'objet de développements nouveaux et s'enrichira de fonctionnalités complémentaires.

FOCUS 5 : LA MAISON JEAN VILAR

par Lenka Bokova, chargée de la Maison Jean Vilar, département des Arts du spectacle (DCO)

En 2012, l'antenne avignonnaise du département des Arts du spectacle à la Maison Jean Vilar a franchi une nouvelle étape dans le processus de redynamisation entrepris depuis 2011. Une nouvelle convention - en vigueur depuis janvier 2012 - actualise et clarifie les missions des trois partenaires historiques – Association Jean Vilar, Ville d'Avignon et la Bibliothèque nationale de France - auxquels se joint désormais le Ministère de la Culture et de la communication.

▪ **Un cadre rénové**

En signe de son engagement renouvelé, la Ville d'Avignon a remplacé des fenêtres et réparé les toitures, première étape de la rénovation des locaux dont elle est propriétaire. Le nouveau mobilier, livré par la BnF en remplacement du mobilier vétuste envoyé aux encombrants, rend plus conviviale la salle de lecture et améliore les conditions de travail du personnel.

De grands rangements, rendus possibles grâce aux heures de magasinage accordées par la BnF, ont permis de dégager 100 mètres linéaires (ml) de rayonnages libres sur un total de 1200 ml. La répartition des collections en magasin, plus homogène et plus économique, a permis de libérer la place nécessaire à leur extension. D'importants travaux de dépoussiérage et de reconditionnement menés à cette occasion constituent une première étape d'un plan de conservation à venir.

▪ **Une offre documentaire enrichie**

Conformément à la convention signée en avril avec le Centre de développement chorégraphique - Les Hivernales, 35 ans d'archives du festival de danse d'Avignon (33 ml) ont été confiés en septembre à la bibliothèque de la Maison Jean Vilar. Elles s'ajoutent aux archives du Festival d'Avignon que la bibliothèque a entrepris de traiter en 2011. La phase de tri, de reconditionnement et d'inventaire sommaire est achevée pour la période 1966-1979 depuis juin 2012 et les archives sont désormais ouvertes au public. Autre nouveauté : depuis 2011, la bibliothèque catalogue les affiches et la documentation d'actualité collectée auprès des théâtres et compagnies du Off.

Compte tenu de l'intégration tardive (en 2000) dans le système informatique de la BnF, les chantiers du catalogage rétrospectif restent nombreux. Ils avancent néanmoins, avec plus de 3 000 livres entrés au catalogue ces deux dernières années. Un inventaire global des collections et des fonds a été lancé afin d'établir un plan de traitement avec l'objectif de signaler d'ici à 2015 la totalité des collections dans l'un des deux catalogues de la BnF.

▪ **Une fréquentation en hausse**

La bibliothèque, dont l'accès est libre et gratuit, accueille un public diversifié de plus en plus nombreux : chercheurs, enseignants, étudiants, lycéens, professionnels du spectacle, amateurs. Entre 2011 et 2012, le nombre total de lecteurs est passé de 1 695 à 3 156, soit une hausse de 86 %.

La communication de documents est également en hausse. Elle a triplé en 2012 pour les fonds Jean Vilar et Jean Rouvet, principalement grâce aux chercheurs venus préparer le colloque organisé sur Jean Vilar à l'automne 2012 par l'Association Jean Vilar et l'Université de Paris I - Sorbonne. Ces fonds font l'objet d'une convention de dépôt, signée en avril 2012 entre l'Association Jean Vilar, leur propriétaire, et la BnF qui prend en charge leurs conservation, traitement et communication.

▪ **Une bibliothèque ouverte sur la ville**

La notoriété et la fréquentation croissantes de la bibliothèque sont le fruit des multiples actions de valorisation menées depuis 2011. Des bibliographies en lien avec l'actualité (Jean Vilar pour le centenaire de sa naissance en 2012, artistes invités aux Hivernales, etc.) ont été établies et diffusées sur place ainsi que sur les autres sites de la BnF. Depuis mars 2012, des présentations de documents sous vitrine ou en consultation libre accompagnent l'actualité et contribuent, surtout à l'occasion de la Nuit des Musées ou de la Journée du Patrimoine, à faire connaître la bibliothèque auprès d'un large public. Aux cinq présentations de documents patrimoniaux ainsi



proposées dans la salle de lecture s'ajoute l'exposition photographique autour de Vaclav Havel conçue par Villeneuve-en-Scène et accueillie en juillet, ainsi que la participation à l'exposition sur « Einstein on the Beach » présentée par Montpellier Danse en mars. Depuis 2011, le dépliant sur la bibliothèque est diffusé dans les lieux culturels d'Avignon et à l'occasion des spectacles, colloques, conférences de presse.

Des contacts noués en 2011 avec des acteurs de la vie artistique, culturelle et éducative se sont poursuivis au cours de l'année 2012 par des projets communs avec le Festival d'Avignon, le Off, Les Hivernales, l'Institut Supérieur des Techniques des Spectacles. La bibliothèque collabore avec les enseignants de l'Université d'Avignon, du Lycée Mistral, de l'Ecole d'Art, de l'IUFM d'Aix-Marseille et du Conservatoire d'Avignon.

L'année 2012 a été riche de nouveautés, de chantiers entrepris, de travaux réalisés, de projets dessinés, qu'ont rendus possibles le déploiement d'énergie d'une équipe motivée et le soutien à tous les niveaux de la BnF.

FOCUS 6 : LES PORTAILS WEB THEMATIQUES DU HAUT-DE-JARDIN

par Isabelle Copin, coordinatrice des services à distance-site web, mission de coordination (DCO)

Dans le cadre de l'évolution de la bibliothèque du Haut-de-jardin, la BnF a mis en ligne sur le site bnf.fr quatre portails thématiques : [Développement durable](#), [Europe](#), [Francophonie](#) et [Sociétés en débats](#). S'adressant à un large public, ces portails donnent accès à une importante sélection de textes de référence, de documents et d'informations actualisées, reflets virtuels des futurs centres de ressources documentaires de la bibliothèque du Haut-de-jardin.

▪ Des textes de référence pour un large public

Ces quatre portails s'adressent à un large public : public intéressé par les débats d'actualité, candidats aux concours, étudiants, personnes désirant découvrir les littératures francophones ou comprendre les questions européennes, juristes, citoyens en quête de conseils pratiques, travailleurs du champ social, etc. Chaque portail donne accès à une sélection de sources d'information de référence : grands acteurs du domaine institutionnel ou associatif, textes législatifs, ouvrages et revues de référence, sites web et blogs à connaître, etc. Les sources d'information sélectionnées sur le web sont consultables gratuitement sur internet ; les ouvrages et les revues sont disponibles dans les salles de lectures de la bibliothèque du Haut-de-jardin.

▪ Une documentation précise et fournie

Chaque thème est décliné en plusieurs rubriques, par exemple la préservation de la biodiversité ou l'économie verte pour le portail [Développement durable](#), le parlement européen, la politique agricole commune ou l'Euro pour le portail [Europe](#). Les publications officielles de l'Union européenne font l'objet d'une rubrique distincte. Au sein de chaque rubrique, le portail présente les sources d'informations web sous forme de cartes heuristiques, qui permettent une approche intuitive.

Le portail [Francophonie](#), qui concerne la langue française et la littérature francophone dans le monde, est organisé en grandes aires géographiques. Pour chacune de ces aires, sont proposés des zooms sur un auteur ou une personnalité accompagnent une présentation des institutions et associations actives dans le domaine du français et de l'édition francophone et des grandes revues ou sites web.

Le portail [Sociétés en débats](#) aborde les grandes questions qui traversent la société d'aujourd'hui comme la laïcité, les problèmes de bioéthique, l'exclusion ou la circulation des individus. L'objectif de la sélection documentaire de ce portail est d'offrir une profondeur historique à l'évènement et de mettre en perspective les énoncés sociaux. En sus de cette sélection, un focus approfondit un thème durant un trimestre. Le focus actuel explore les problématiques du travail : chômage, choc de compétitivité, souffrance au travail, etc.

Les débats ont aussi leur place dans les autres portails : la rubrique « [Débats et idées](#) » du portail Développement durable permet de prendre connaissance des différents points de vue sur les OGM ou sur le concept de biodiversité ; le débat sur l'avenir de l'Euro fait l'objet d'une [rubrique](#) du portail Europe.

▪ L'actualité en temps réel

Une large place est donnée à l'actualité grâce à une veille sur la presse et les médias : mise en ligne d'articles et de dossiers parus dans la presse, de conférences, de discours et d'interviews. S'y ajoute une présentation commentée des nouvelles acquisitions, livres ou revues sur le thème, disponibles en salle de lecture.

Une sélection d'évènements, colloques, conférences ou débats avec des auteurs, organisés à la BnF ou dans d'autres institutions, est signalée dans l'agenda du portail.

Chaque portail est mis à jour régulièrement au fil de l'actualité. Des flux RSS permettent au public intéressé d'être averti des mises à jour sur un thème.



▪ Les conseils des bibliothécaires

En plus des informations sur les nouvelles acquisitions et les sources de référence, les bibliothécaires proposent des conseils de lecture, coups de cœur ou document du mois, choisis sur le web ou dans le fonds documentaire de la Bibliothèque. Ce choix des bibliothécaires est l'occasion de découvrir des documents de toutes natures accessibles sur le web : la vidéo d'un débat sur la politique agricole commune, des fiches pédagogiques sur le cycle de l'eau, un film d'animation sur l'élaboration de la loi européenne, les conférences sur l'apocalypse organisées par la Cité de sciences et de l'industrie, etc.

Tous les portails peuvent être consultés sur bnf.fr dans la rubrique [Collections et départements](#) ou directement à l'adresse bnf.libguides.com

Le portail [Développement durable](#) bénéficie du soutien de la Fondation Hermès.



FOCUS 7 : LA BASE RELIURES, L'ACCES A UNE COLLECTION PRESTIGIEUSE

par Fabienne Le Bars, responsable de la conservation, Réserve des livres rares (DCO)

Le site reliures.bnf.fr propose un accès inédit aux collections de reliures de la BnF, qui comptent parmi les plus importantes au monde, tout particulièrement pour le domaine français. Ce fonds unique est resté jusqu'à présent peu accessible à un large public. Le principal objectif du site est donc précisément de remédier à cette situation, *a fortiori* dans le contexte actuel de mise à disposition de données sur le web. Il offrira progressivement, à partir des collections de la BnF, une sélection la plus large et la plus pertinente possible de reliures représentatives de l'histoire de cet artisanat en France.

Au-delà de cette forme d'exposition virtuelle de reliures, le site ambitionne également de constituer une aide en ligne à l'identification et à la description de reliures, en permettant des recherches approfondies sur tous leurs éléments caractéristiques (typologie, décor, structure) ; il fournit en outre des notices documentées sur les ateliers de reliure et les possesseurs associés aux reliures décrites.

▪ Les trésors emblématiques du fonds de la Réserve des livres rares

Il a été décidé dans un premier temps de privilégier la mise en ligne des reliures françaises à décor du début du XVI^e siècle au début du XIX^e siècle conservées à la Réserve des livres rares, signalées déjà dans des ouvrages (monographies, articles ou catalogues), sans y avoir nécessairement été illustrées. Ce recensement initial a vocation par la suite à s'élargir et à s'ouvrir également aux reliures des autres départements de la BnF comme à étendre ses critères de choix aux reliures à décor du XIX^e siècle, aux reliures soignées du XVI^e au XVIII^e siècle, aux reliures armoriées simples et aux reliures médiévales, ainsi qu'aux reliures non françaises.

Le site comporte aujourd'hui, au moment de sa mise en ligne, la description d'environ 220 reliures. Le choix s'est symboliquement porté pour cette première version sur les « trésors » emblématiques du fonds de la Réserve des livres rares, qui sont, pour le XVI^e siècle, les reliures à grand décor réalisées sous le règne du roi Henri II (1547-1559), ainsi que celles commandées par les amateurs Jean Grolier (v. 1489-1565) et Thomas Mahieu (v. 1520-post 1588) et, pour le XVIII^e siècle, les reliures mosaïquées. Sont aussi présentes, à côté de ces descriptions de reliures, les notices des ateliers de reliures et des possesseurs qui y sont liés, ainsi que des références bibliographiques et un glossaire des termes de reliure.

Ce site est le fruit d'un travail toujours en cours, dont les données sont en constant accroissement. Il sera donc très régulièrement enrichi, qu'il s'agisse de la complétude des notices de reliures déjà présentes comme de l'ajout de nouvelles notices (reliures, ateliers de reliure, possesseurs). L'objectif est de proposer environ 1 000 reliures en ligne à l'automne 2013.

FOCUS 8 : OPENCAT, UNE INNOVATION AVEC LA BIBLIOTHEQUE DE FRESNES

par Marianne Clatin, chef du service prospective et services documentaires, département de l'Information bibliographique et numérique (DSR)

La BnF a candidaté avec succès à l'appel à projets 2012 « Services numériques culturels innovants » du ministère de la Culture et de la communication avec un projet intitulé « OpenCat : les données de la BnF au service des bibliothèques publiques ». Les deux partenaires de la BnF pour ce projet de recherche et développement étaient la bibliothèque municipale de Fresnes, pionnière de la réutilisation des notices de la BnF, et la société Logilab, spécialisée dans les technologies du web sémantique.

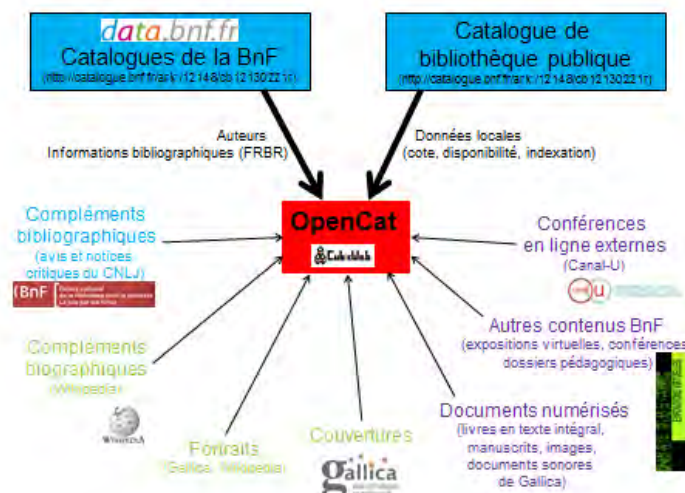
▪ Préparer les mutations du paysage bibliographique national

L'expérimentation [OpenCat](#) permet de préparer les mutations du paysage bibliographique national rendues indispensables avec l'arrivée d'internet, puis du web de données sur lequel les catalogues de bibliothèques doivent aujourd'hui être visibles. Pour ce faire, la BnF s'est dotée du service [data.bnf.fr](#). Le projet OpenCat montre les bénéfices que les bibliothèques peuvent tirer de la réutilisation des données de la BnF telles qu'elle les expose désormais dans [data.bnf.fr](#), à savoir : regroupées par œuvres (selon les principes du modèle FRBR³⁶) autour de ses notices d'autorité et alignées grâce aux technologies du web sémantique sur d'autres informations ou contenus existant sur le web sans qu'il soit nécessaire de les recréer. Cette nouvelle façon de structurer l'information enrichit en effet les résultats de recherche du lecteur ou de l'internaute sans qu'il ait à sortir de l'interface de consultation des collections de la bibliothèque.

Les équipes de la BnF ont travaillé avec celles de la bibliothèque de Fresnes afin de définir les besoins correspondant plus spécifiquement à une bibliothèque de lecture publique et ont pris contact avec les producteurs d'autres contenus pour les intégrer au prototype.

OpenCat se base sur le corpus de [data.bnf.fr](#) en RDF dont sont rapprochées les données locales (cote, localisation) de la bibliothèque municipale. À cet ensemble sont liées :

- des compléments bibliographiques non présents dans les notices de la BnF (ex. : notices critiques du Centre national de la littérature pour la jeunesse, indexation de la littérature par la bibliothèque de Fresnes) ;
- des informations contextuelles : portraits d'auteurs, vignettes de couvertures, notices biographiques complémentaires des informations de la notice d'autorité ;
- des liens vers des ressources en ligne : documents numérisés de Gallica (texte intégral, manuscrits, images, documents sonores), autres contenus de la BnF (expositions virtuelles, dossiers pédagogiques, signets) et contenus externes disponibles gratuitement en ligne (ex. : conférences de l'Université de tous les savoirs).



³⁶ Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques.



Ces propositions répondent aux besoins que les bibliothèques publiques ont exprimés dans leurs réponses à l'enquête nationale que la BnF a menée au printemps 2012 sur la récupération de notices. Les principales conclusions en étaient que les établissements récupèrent les notices de la BnF pour leur qualité, mais qu'ils ont besoin de les enrichir d'informations bibliographiques qui n'ont pas vocation à se trouver dans les notices de la BnF (parce qu'elles relèvent d'indications propres aux libraires ou à la lecture publique), d'éléments contextuels, notamment illustrés, ainsi que d'un accès aux ressources en ligne lorsqu'elles existent.

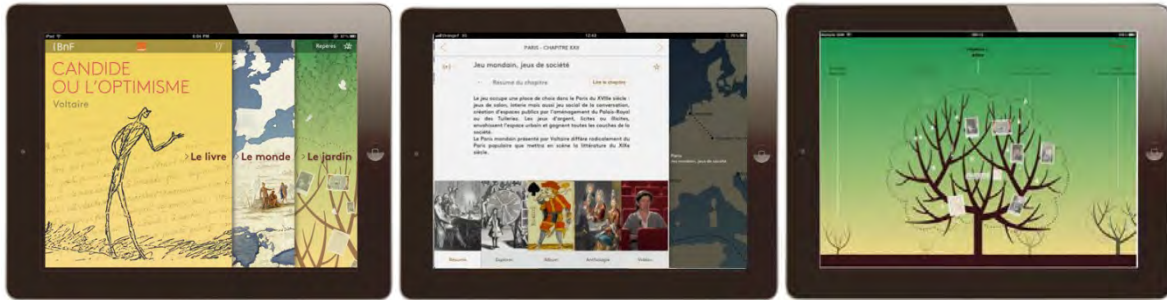
Les tests menés à la fin de l'année 2012 par la BnF, en collaboration avec la bibliothèque de Fresnes, sur un panel d'adultes inscrits à la bibliothèque ont permis de finaliser la dernière version du prototype qui fut présenté sur le stand de la BnF au Salon du livre le 25 mars 2013. Le prototype est accessible à l'adresse suivante : <http://demo.cubicweb.org/opencatfresnes/>

Les briques logicielles développées sur la plateforme CubicWeb sont destinées à être publiées sous licence libre LGPL, ainsi que les alignements sémantiques réalisés dans le cadre du projet, afin que toute bibliothèque puisse travailler avec un développeur pour les adapter à son public et à sa propre politique documentaire. Des contacts ont été pris en ce sens avec d'autres bibliothèques travaillant notamment en réseau. Ces échanges permettront à la BnF d'améliorer les services de data.bnf.fr en bénéficiant de nombreux retours d'expérience correspondant à tous les types d'utilisateurs et d'internautes rencontrés dans les bibliothèques publiques. Il s'agit pour l'établissement d'être identifié comme pivot des données nationales dans la nouvelle organisation des bibliothèques sur le web.

FOCUS 9 : CANDIDE, L'ÉDITION ENRICHIE

par Françoise Juhel, chef du service des éditions multimédias, département éditorial et commercial (DDC)

Orange et la Bibliothèque nationale de France, avec le concours de la Voltaire Foundation, ont lancé une version numérique enrichie de *Candide* de Voltaire (1759), la première œuvre d'une collection numérique de livres sur le web et sur tablettes.



Ce projet, à destination du grand public et des scolaires, a pour finalité d'explorer l'apport du numérique dans la diffusion des savoirs. L'édition numérique de *Candide* permet de redécouvrir une œuvre majeure de notre patrimoine littéraire dans une approche à la fois ludique et scientifiquement rigoureuse. Elle offre de nombreux enrichissements autour du texte ainsi que des éclairages qui contribuent à la compréhension de l'œuvre. L'application sur iPad, [téléchargeable](#) gratuitement, a été lancée en novembre 2012. Le site web sera accessible courant 2013 et des expérimentations seront menées avec des classes au 1^{er} semestre 2013.

▪ Une expérience de lecture enrichie, avec la complicité de Denis Podalydès

L'œuvre numérique enrichie comprend trois parties complémentaires : *le livre* qui permet de suivre l'œuvre dans sa linéarité, *le monde* qui ouvre une exploration en réseau des grandes thématiques du siècle concerné et *le jardin* qui propose à chacun de construire son propre savoir.



Le Livre : centré sur la lecture et la découverte du texte, cette partie propose l'affichage synchronisé du texte et du manuscrit conservé à la BnF. La voix de Denis Podalydès offre une interprétation vivante et personnelle de *Candide* par un comédien majeur. En un toucher d'écran, le lecteur accède à un mode de lecture augmentée : définitions, variantes de l'édition critique établie par la Voltaire Foundation, fiches personnages, lieux ou concepts, illustrations du texte par des graveurs du XVIII^e siècle mais aussi par Paul Klee et d'autres encore.

Le Monde : la carte permet de suivre le voyage de Candide tout en proposant des approfondissements pédagogiques nourris par une anthologie, un album d'images et le regard de philosophes. Michel Le Bris, Alain Finkielkraut, Martine Reid et Georges Vigarello apportent tour à tour leur éclairage sur des thèmes comme les femmes au XVIII^e siècle, l'Eldorado, l'image de l'autre, cultiver son jardin, etc.

Le Jardin : espace collaboratif de commentaires sur l'œuvre, le jardin permet à chacun d'organiser et commenter les favoris qu'il a placés sur les éléments du site ou de l'application et qu'il peut publier sous la forme d'un carnet. Ces carnets apparaissent dans le jardin comme autant d'arbres de la connaissance pointant sur une réinterprétation produite par un lecteur. Lieu vivant, en expansion constante, le jardin évoluera au fur et à mesure que de nouveaux contenus seront rajoutés par les lecteurs. Cette partie a vocation à devenir un véritable outil pédagogique pour les écoles : les professeurs auront la possibilité de créer leur propre présentation dans le jardin et d'inviter leurs élèves à contribuer.

La prochaine édition enrichie sera *Au Bonheur des Dames* de Zola.



FOCUS 10 : NUMERIQUE : HORIZON 2015

par Thierry Pardé, délégué à la Stratégie et à la recherche

Sous l'effet de la numérisation des collections, de l'émergence de ressources numériques natives, du développement des usages en ligne ou mobiles, le numérique prend une place croissante dans les activités de la BnF et concerne un plus grand nombre de métiers. Cette évolution est commune aux grandes bibliothèques, en particulier nationales, avec lesquelles la BnF multiplie échanges et coopérations méthodologiques.

Face à ce constat et aux nombreuses questions qu'il soulève, la direction générale de la Bibliothèque a lancé, fin 2011, une démarche de réflexion collective destinée à la fois à dresser un état des avancées de l'établissement dans ce domaine et à préciser, dans un contexte en profonde évolution, sa stratégie numérique et les priorités qui en découlent à l'horizon de trois à cinq ans. Quatre grandes thématiques ont ainsi été identifiées et ont donné lieu à la mise en place d'autant de groupes de réflexion associant des représentants de l'ensemble des directions et délégations et mêlant différents niveaux d'acteurs (cadres, experts, opérationnels) :

- impacts du numérique sur la politique documentaire, la collecte et le traitement des collections ;
- impacts du numérique en matière de conservation et de communication ;
- médiation et valorisation de l'offre numérique ;
- impacts organisationnels et humains du numérique.

Ces réflexions ont été présentées lors d'un séminaire de l'encadrement au printemps 2012 et ont permis de dessiner les orientations stratégiques de l'horizon numérique de la BnF, tant pour ce qui est des collections, de leur traitement, de leur signalement et de leur conservation que pour les services aux publics. Les principes directeurs qui sous-tendent les orientations de « Numérique : horizon 2015 » sont les suivants :

- la BnF accompagnera la mutation des supports analogiques vers l'immatériel au rythme des usages constatés chez ses publics. Elle pourra cependant pour certains domaines (domaine scientifique, par exemple) ou certains usages (bibliothèque du Haut-de-jardin) favoriser une dématérialisation plus rapide des supports ;
 - la BnF investira en priorité dans la collecte et la conservation des documents qui relèvent le plus explicitement de sa mission patrimoniale (domaine français) et, par extension, des documents étrangers les plus nécessaires à ses lecteurs. Pour ces derniers, elle fera en sorte d'acquérir de façon pérenne la pleine propriété des documents ;
 - la BnF a déjà adapté le principe d'exhaustivité du dépôt légal pour les documents analogiques et pour sa collecte du web. Pour les documents numériques, elle poursuivra dans cette voie : privilégier les formats informatiques les plus courants et les mieux maîtrisés et ne conserver des différentes versions des documents que celles qui présentent les différences les plus significatives ;
 - dans un contexte d'accroissement des volumes de documents analogiques et numériques, la BnF procédera à des modulations de leur signalement tout en maintenant l'exigence de cohérence et de qualité de ses catalogues.
- **Impacts du numérique sur la politique documentaire, de collecte et traitement des collections**

L'intégration des collections nouvelles s'appuie sur une suite de processus techniques ou filières. Certaines filières sont à améliorer, au travers de l'optimisation de la collecte du web et du parachèvement de l'acquisition des ouvrages numériques par grands corpus. D'autres sont à créer en tout ou partie. Il s'agit ainsi de mettre en œuvre le dépôt légal par les éditeurs des fichiers numériques, de développer l'acquisition « titre à titre » des livres numériques et de garantir l'entrée des archives, des manuscrits ou autres documents patrimoniaux, ainsi que certaines documentations annexes, dans les collections nationales.

L'amélioration du signalement des collections numériques d'ici 2015 suivra un développement progressif, adapté à la fois aux contraintes de ressources et aux évolutions rapides du marché et des standards. Elle reposera sur trois axes :

- rationaliser les outils de production bibliographique ;
 - enrichir le catalogue général des descriptions de documents numériques dont la Bibliothèque est pleinement propriétaire de façon pérenne ;
 - préparer parallèlement les évolutions normatives et technologiques plus importantes et de plus long terme dans le cadre d'une concertation largement internationale.
- **Impacts du numérique en matière de conservation et de communication**

Le système de préservation et d'archivage réparti SPAR (cf. 1.3.4.) est le garant de la pérennisation des données numériques que produit et collecte l'établissement. Les aspects de gouvernance et d'organisation du magasin numérique seront adaptés et, afin de permettre une véritable appropriation, les futurs développements de SPAR intégreront les besoins d'outils ergonomiques d'administration et des articulations seront recherchées entre la préservation numérique et la gestion dynamique des collections physiques.

En matière d'accès des publics aux collections numériques, la BnF doit permettre la simplification et la fédération de celui-ci, et son extension à l'ensemble des références de ses collections, en ligne comme dans ses murs, afin qu'il se rapproche le plus possible des usages du web, désormais dominants.

Gallica deviendra l'interface de visualisation de l'ensemble des documents numériques consultables à la BnF. En revanche, pour les documents dont la présence dans les collections est considérée comme transitoire (abonnement à des périodiques), des progiciels du marché seront privilégiés. data.bnf.fr constitue quant à lui l'outil privilégié pour l'exposition sur le web et la fédération des données à destination des internautes : la plus grande part des ressources de la BnF y sera intégrée, afin qu'une seule recherche sur internet donne le panorama le plus complet possible des richesses des collections.

▪ **Médiation et valorisation de l'offre numérique**

Face à la richesse croissante des ressources numériques, la BnF est aujourd'hui attendue sur le terrain de la médiation. La médiation de la BnF doit gagner en visibilité (référencement sur le web) et en efficacité afin de mieux atteindre les publics pour lesquels ces informations sont conçues. À l'horizon 2015, les actions de médiation et de valorisation prioritaires viseront à :

- orienter la médiation en direction des publics potentiels en organisant les contenus de Gallica et en les éditorialisant, par la mise en œuvre de programmes valorisant des corpus remarquables ou essentiels ;
- fédérer l'ensemble des ressources éditoriales disponibles et développer la médiation « automatique », en s'appuyant notamment sur data.bnf.fr ;
- faciliter la dissémination des collections numériques (y compris en s'appuyant sur des médiations externes) et encourager la démocratisation de leurs usages.

▪ **Impacts organisationnels et humains du numérique**

Les changements liés au numérique affectent fortement les identités professionnelles, qui se sont élaborées dans un univers de supports documentaires physiques. La collecte, le traitement, la conservation, la communication et la valorisation des ressources électroniques supposent la mise en œuvre de nouvelles modalités de travail, amenant à reconsidérer certains choix d'organisation, notamment dans la répartition des activités et des flux documentaires entre structures de la Bibliothèque.

L'établissement accompagnera en priorité les secteurs professionnels les plus concernés par l'acquisition de compétences nouvelles et l'appropriation de nouveaux modes de travail, sans omettre d'associer dans le changement les secteurs moins directement concernés, afin de faciliter les mobilités et évolutions professionnelles.

Gestion des entrées, signalement, magasinage, service public et conseil aux lecteurs, gestion, conservation et valorisation des collections, médiation : ce sont bien tous les métiers et compétences de la BnF qui sont concernés. En particulier, si le numérique et son impact sur les activités et compétences sont d'ores et déjà inscrits au cœur du plan de formation de l'établissement, l'offre actuelle de formation sera rendue plus lisible et plus efficace.